REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

- Kolea -

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences Financières et Commerciales

Spécialité: FINANCE D'ENTREPRISE

THEME:

Application des méthodes d'évaluation des entreprises aux particularités des banques : Cas du Crédit Populaire d'Algérie (CPA)

Elaboré par : Encadré par :

Mlle. Samiha LAKAHEL Pr. Abdelkader GLIZ

2016/2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

- Kolea -

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences Financières et Commerciales

Spécialité: FINANCE D'ENTREPRISE

THEME:

Application des méthodes d'évaluation des entreprises aux particularités des banques :
Cas du Crédit Populaire d'Algérie (CPA)

Elaboré par : Encadré par :

Mlle. Samiha LAKAHEL Pr. Abdelkader GLIZ

Remerciements

Tout d'abord, je remercie ALLAH, le Tout-Puissant, de m'avoir accordé la foi, le courage, la volonté et la patience pour bien mener ce travail jusqu'à son achèvement.

J'exprime ma gratitude envers mon encadreur au niveau de l'école supérieure de commerce **M. GLIZ ABDELKADER**, qui m'a soutenu à fond tout au long de ce travail. Je lui remercie pour ses critiques, ses conseils éclairés, son compréhension et son disponibilité.

Je tiens également à remercier tout le personnel de la direction de comptabilité du Crédit Populaire d'Algérie à leur tête Mme BOUZID N, M. BRICKCHAWCH Mohamed et Mme FERNANI F pour l'accueil chaleureux et l'aide précieuse qu'ils m'ont réservé durant le stage.

Je tiens à adresser mes vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce présent travail.

Merci à tous.

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A la personne qui à veillé des nuits, qui m'a éduqué, qui m'a toujours poussé vers de l'avant afin de gagner les premières places, celle que j'aime la plus au monde « ma mère » ;

A l'exemple de la patience, la tolérance et l'amitié avant la paternité, celui que j'aime aussi le plus au monde « mon père » ;

Que dieu vous gardent Incha Allah.

A mon très cher frère: Mohamed;

A ma très chère sœur : Nawel et son époux Fares ;

A ma petite sœur, la meilleure au monde : Sara ; A mes très chères : Djed et Maher Zine ; A ma chère tante Seltana, son époux Belgacem et ses garçons: Samir, Salim, Mesbah, Bilel, Abd El Razzak et Mohamed;

> A mes oncles : Abdallah, Abdesselam, El Hassenaoui, El Hocine et Saci ;

A Lamia, Souha et Adel Zekkour je dédie ce travail dont le grand plaisir leurs revient en premier lieu pour leurs conseils, aides, et encouragements;

A mes amies : Romaissa, Zineb, Amina, Shaima, Khadidja, Amel, Imene, Sonia et Lamis.

Et à tous ceux qui ont crus en moi...

Je leurs dis tous merci infinimen

SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES	I LISTE
DES TABLEAUX	II LISTE DES
ANNEXESIII	LISTE DES
ABREVIATIONSIV	RESUME ET
MOTS CLESIN	TRODUCTION
GENERALEA CHAI	PITRE 01 :
Généralités sur le milieu bancaire	
Section 1 : Les différentes approches de définition de la firme bancaire	2
Section2 : Définition et spécificité de la firme bancaire	10
Section 3: L'analyse fondamentale d'une banque (CAMELS)	17
CHAPITRE 02 : Les principales méthodes d'évaluation des entre	eprises22
Section1: Pourquoi évaluer une entreprise?	24
Section 2: L'approche actuarielle (Dynamique)	28
Section 3: Approche analogique.	34
Section4 : Approches patrimoniales	41
CHAPITRE3 : Les méthodes d'évaluation des banques	50
Section1 : La comptabilité bancaire	51
Section 2 : Indicateurs de gestion bancaire	59
Section 3 : les méthodes d'évaluation des banques	64
CHAPITRE 4 : Cas pratique : Evaluation du Crédit Populaire d'Alg	gérie73
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	74
Section 2 : Analyse de la banque du CPA	79
Section3: Evaluation du CPA	85
CONCLUSION GENERALE	100
BIBLIOGRAPHIE	103

LISTE DES FIGURES

Figure 1: finance directe/ finance indirecte	5
Figure 2 : Démarches suivies pour l'évaluation d'une entreprise	26
Figure 3: La formation des SIG.	59
Figure 4 : Evolution du capital social du CPA	75
Figure 5 : Evolution des résultats, fonds propres et du total bilan du CPA	78
Figure 6: Evolution du PNB	79
Figure 7 : Graphique illustratif de la rentabilité des fonds propres du CPA	81
Figure 8 : Graphique d'évolution du coefficient d'exploitation du CPA	82

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU1: BILAN REGROU	PE DE LA E	BANQUE		55
TABLEAU 2 : TABLEAU RECA	APITULATI	FS DES SOL	DES CALCULE	S A PARTIR DU
BILAN REGROUPE				55
TABLEAU 3: LES SOLDES IN	TERMEDIA	IRES DE CE	ESTION A DART	TIR DITCOMPTE
DE RESULTAT DE LA BANQU				
TABLEAU 4: EVOLUTION DU				
TABLEAU 5: EVOLUTION D				
BILAN DU CPA				
TABLEAU 6: EVOLUTION DU	PNB			79
TABLEAU 7: TABLEAU RECA	PITULATIF	F DES RESSO	OURCES DE CP	A79
TABLEAU 8: TABLEAU RE	EPRESENT <i>A</i>	ANT LA RE	ENTABILITE D	ES ACTIFS DU
CPA				80
TABLEAU 9: TABLEAU REPI				
DU CPA				81
TABLEAU 10 : TABLEAU D'E				
TABLEAU 11: IMPORTANC PROVISIONS				
TABLEAU 12: LES BETA BOURSE				
TABLEAU 13: LES BETA BOURSE				
TABLEAU 14: LA PRIME DU F	RISQUE DE	L'ALGERIE		86
TABLEAU 15: LES TAUX D	E CROISS	ANCE DES	ELEMENTS N	NECESSAIRES A
L'EVALUATION	PAR		LA	METHODE
D'ECF				88
TABLEAU 16: RESULTATS	D'APPLIC	ATION DE	LA METHODI	E ECF SUR LE
СРА				89

TABLEAU 17: LES TAUX DE CROISSANCE NECESSAIRE POUR L'APPLICATION
DE LA METHODE 90
TABLEAU 18: RESULTATS D'APPLICATION DE LA METHODE DES RESULTATS
RESIDUELS AU CPA 90
TABLEAU 19: LES RESULTATS DE REGRESSION OBTENUS
TABLEAU 20: EVALUATION GLOBALE DU MODEL95
TABLEAU 21: REPRESENTE LES VALEURS DES VARIABLES UTILISEES POUR
L'EVALUATION DU CPA96
TABLEAU 22: TABLEAU DE SYNTHESE DES METHODES D'EVALUATION
UTILISEE97

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: L'ORGANIGRAMME DU CPA

ANNEXE 2: BILAN DU CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE AU 31/12/2010

ANNEXE 3: TABLEAU DE COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010

ANNEXE 4: BILAN DU CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE AU 31/12/2011

ANNEXE 5: TABLEAU DE COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2011

ANNEXE 6: BILAN DU CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE AU 31/12/2012

ANNEXE 7: TABLEAU DE COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2012

ANNEXE 8: BILAN DU CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE AU 31/12/2013

ANNEXE 9: TABLEAU DE COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2013

ANNEXE 10: BILAN DU CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE AU 31/12/2014

ANNEXE 11: TABLEAU DE COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2014

ANNEXE 12 : BILAN DU CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE AU 31/12/2015 ET AU

31/12/2016.

ANNEXE 13:TABLEAU DE COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2015 ET AU 31/12/2016.

ANNEXE 14: LES FONDS PROPRES COMPTABLES DU CPA

ANNEXE 15: LES MONTANTS DES INVESTISSEMENTS NETS

ANNEXE 16: LA BASE DE DONNEES UTILISEE POUR LA MODELISATION

ANNEXE 17: LES RESULTATS OBTENUS A PARTIR L'ANALYSE PAR LOGICIEL

EVIEWS 9

LISTE DES ABREVIATIONS

ANC: Actif Net Comptable

ANCC: Actif Net Comptable Corrigé

ANR: Actif Net Réévalué

BFR: Besoin en Fonds de roulement

BPA: Bénéfice Par Action

CA: Chiffre d'Affaires

CB: Capitalisation Boursière

CE: Capitaux Engagés

CMC: Conseil de la Monnaie et de Crédits

CPA: Crédit Populaire d'Algérie

CPNE: Capitaux Permanents Nécessaires à l'Exploitation

D: Dette

DCF: Discounted Cash-Flow.

DDM: Discounted Dividend Model

DN: Dettes Nettes

EBE: Excédent Brut d'Exploitation

EBIT: Earnings Before Interest and Taxes.

EBITDA: Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and

Amortization

ECF: Equity Cash-Flow

EVA: Economic Value Added

FCF: Free Cash-Flow

FP: Fonds Propres

GW: Goodwill

MBA: Marge Brute d'Autofinancement

MBV: Market Book Value

MEDAF: Modèle d'Evaluation des Actifs Financiers

MVA: Market Value Added

NOPAT: Net Operating Profit After Tax

OECD: Organisation de Coopération et de Développement

Economique

PBR: Price to Book Ratio

PER: Price Earning Ratio

PNB: Produit Net Bancaire

PRP: Prime de Risque Pays

 \mathbf{R} : Rente du goodwill

RBE : Résultat Brut d'Exploitation

RN: Résultat Net

ROA: Return On Asset

ROE: Return On Equity

SIG: Soldes Intermédiaires de Gestion

VSB: Valeur Substantielle Brute

VT: valeur terminale

WACC: Weighted Average Cost of Capital

WEV: Warranted Equity Value

Résumé:

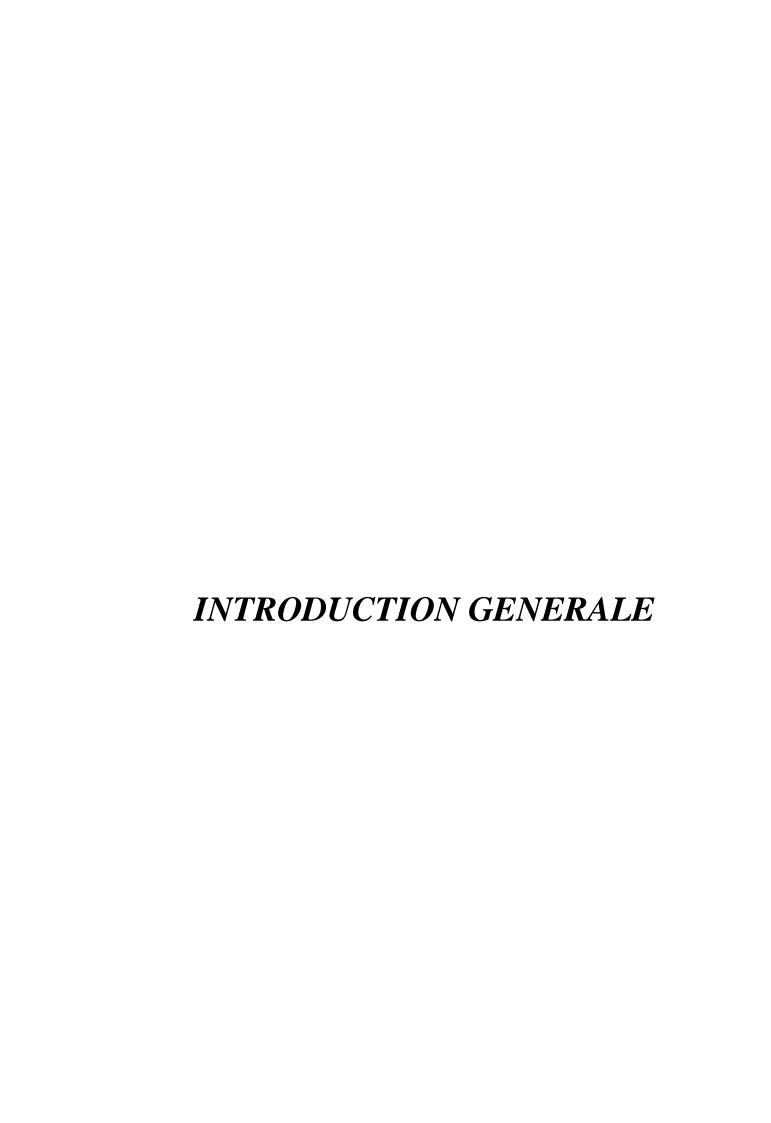
L'évaluation des banques est un exercice complexe qui nécessite une compréhension profonde de l'activité bancaire et ses caractéristiques spécifiques, à savoir : la nature de la dette, les contraintes réglementaires, la diversité des activités, les différents risques, etc. L'évaluation des banques obéit aux mêmes principes d'évaluation des autres entreprises. Pour une banque cependant, on évalue la valeur des fonds propres plutôt que la valeur totale de la firme. Les méthodes d'évaluation des entreprises telles que la méthode des Discounted Cash-Flow-DCF-, la méthode WEV et celle des multiples en particulier le PER et le PBR sont applicables aux banques elles nécessitent également une certaine adaptation au contexte bancaire. L'application de ces méthodes d'évaluation au Crédit Populaire d'Algérie a permis de déterminer une valeur des fonds propres comprise entre 405,37 milliards et 565,34 milliards de DA, ce qui donne un PBR entre 2,21 et 3,07. Les deux premières méthodes se sont basées sur les données comptables et financières du CPA de la période 2010-2016. La troisième méthode a consisté, à l'aide d'un modèle de régression multiple et sur la base d'un échantillon de dix-sept banques cotées au Maroc et en Tunisie, d'estimer le PER en fonction de certaines caractéristiques comptables et financières et à appliquer ce modèle au CPA.

Mots clés : Evaluation des banques, évaluation des entreprises, caractéristiques de la banque, DCF, PER, PBR, fonds propres

Abstract:

Banks valuation is a complex process that requires a deep understanding of both banking activity and its particular characteristics: the nature of debt, regulatory constraints, diversity of activities, different risks, etc. The valuation of banks follows the same principles of valuing industrial firms. For a bank, we value the equity rather than the whole company at a rate corresponding to the cost of equity. Valuation methods of industrial firms, such as Discounted Cash Flow method (DCF), the WEV method and multiples method, in particular the PER and the PBR are applicable to banks but they also require some adaptation to the banking context. The application of these methods of valuation to the CPA allowed to determine a value of equity between 405,37 and 565,34 milliards Of DZD, which gives a PBR between 2,21 and 3,07. The two first methods are based on the accounting and financial data of CPA for the period 2010-2016. The third method consisted, using a multiple regression model and on the basis of a sample of seventeen listed banks in Morocco and Tunisia, to estimate the PER in terms of certain accounting and financial characteristics and to apply this model to the CPA.

Keywords: Bank valuation, industrial firms valuation, bank characteristics, DCF, PER multiple, PBR, equity.



INTRODUCTION GENERALE

L'économie algérienne, très centralisée et dans laquelle l'Etat joue encore un rôle de tout premier plan, est très dépendante du secteur de l'énergie, qui assure à lui seule 60% des recettes budgétaires. La chute des prix du pétrole depuis 2014, a mis l'Algérie face à plusieurs difficultés.

Le pouvoir d'achat des Algériens s'est détérioré suite à l'affaiblissement de la monnaie. Le cours moyen du dinar s'est officiellement déprécié de 15% par rapport à l'euro, passant de 104 à 117 dinars pour un euro, en janvier 2016. Ainsi, la chute des recettes des hydrocarbures pèse sur les réserves en devises de la banque centrale. Ces dernières ont diminué de 32 milliards de dollars entre septembre 2014 et juillet 2015, selon le gouverneur de la banque centrale.

De ce fait, de nouvelles mutations et réformes économiques font actuellement l'objet d'une discussion afin de minimiser le volume des dépenses budgétaires fournies pour financer l'économie, dans un contexte caractérisé par une quasi-inexistence d'un marché financier. Ce dernier ne fonctionne qu'avec cinq (5) entreprises et ne participe que très faiblement au financement de l'économie et dont la liquidité est très faible comparée à celle des marchés marocain et tunisien.

Concernant la relation entre la croissance économique d'un pays et sa structure financière, Ross Levine, en 2001, dans son article intitulé : « Bank-Based or Market-Based Financial Systems: Which is better? », a montré que la croissance est affectée par la qualité des services financiers présentés qui peut être satisfaisante en combinant les deux grandeurs : marché financier et secteur bancaire. Mais le degré de dépendance d'un Etat de ces deux est également déterminé par ses textes législatifs et leur application. Le problème n'est pas de déterminer quel système est meilleur, mais plutôt c'est d'arriver à établir un environnement financier favorable et consistent englobant les deux. Les pays basés sur le marché financier tel que les Etats Unis et la Grande Bretagne sont performants dans le financement des agents économiques et l'allocation des ressources. Alors que les nations basées essentiellement sur leurs banques telles que l'Allemagne et le Japon ont de grandes capacités dans la

mobilisation de l'épargne, l'identification des meilleurs projets d'investissement, la réduction des problèmes d'asymétrie d'information via la construction des relations à

long terme avec leurs clientèles, ainsi que dans l'encaissement des remboursements des crédits.

Certains pays comme l'Egypte, le Kenya, le Ghana...sont connus comme étant des pays basant sur leurs systèmes bancaires, non pas puisqu'ils possèdent de fortes ou de performantes banques mais, plutôt, puisqu'ils ont des marchés financiers inefficients; et dont l'Algérie ne fait pas l'exception.

L'Algérie est fortement dépendante de son système bancaire, les banques sont essentielles à son économie. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans son rapport sur le secteur bancaire algérien, a déclaré que l'Etat algérien demeure résolu à réduire son implication dans le secteur bancaire, ce qui conduit les autorités à rechercher de nouvelles sources de financement.

En effet, une nouvelle ère s'ouvre pour les six banques publiques algériennes dont leur privatisation figure également dans le projet de la loi de finance 2017, actuellement en débat au Parlement. Vue cette proposition, l'Algérie souhaite établir des partenariats avec de grandes banques internationales. Mais ces dernières conditionnent leur implantation par une détention majoritaire dans le capital; ce qui est en contradiction avec le principe de la loi 49 /51 instauré en Algérie.

Cette mutation n'est pas totalement neuve puisque les réformes engagées en Algérie depuis 1988 ont été marquées essentiellement par l'adoption de plusieurs textes réglementaires, dans le but de prendre en charge les problèmes de l'économie et notamment ceux liés à la monnaie et le crédit, et le secteur financier (banques et assurances). Un certain nombre de ces textes a concerné le volet privatisation et gestion des capitaux marchands de l'Etat. A ce titre le marché des capitaux qui était limité aux opérations du marché monétaire s'est vu consolidé par le segment long représenté par la création de la bourse des valeurs qui est venue pour assurer le transit vers l'économie de marché et notamment la réalisation des opérations de privatisation lancées par l'Etat à partir de 1998.

L'Algérie avait déjà envisagé d'ouvrir le secteur bancaire aux capitaux étrangers en 2007 annonçant la vente de la majorité du capital du Crédit Populaire d'Algérie

(CPA) avant de renoncer deux jours seulement avant la date limite pour le dépôt des offres arguant de la crise financière Internationale (subprimes).

Alors, pour qu'une banque puisse être cédée à des investisseurs, elle doit d'abord obtenir l'accord préalable de la Banque centrale. Aussi pour ce faire elle doit également et primordialement faire recours à une valorisation en procédant à l'utilisation des méthodes d'évaluation, et par la suite choisir la méthode la plus adéquate. L'une des difficultés de l'évaluation est la position contradictoire du vendeur et de l'acheteur sachant que l'un a pour objectif de maximiser le prix de cession et l'autre de minimiser ce prix.

Pour le contexte de l'économie algérienne, vue l'absence d'un marché financier efficient, d'agences de notations ..., l'évaluation des entités économiques reste amputée de plusieurs éléments indispensables.

D'où la démarche d'évaluation qui reste un exercice difficile dont le résultat dépend en partie du cadre d'hypothèses retenu et de la méthodologie choisie. Il est souvent difficile d'y apporter des réponses devant le très grand nombre d'informations qu'il est nécessaire de prendre en compte.

La banque est une entreprise spécialisée dans les services financiers, elle joue d'une part le rôle d'intermédiaire financier entre les offreurs des dépôts et les demandeurs des prêts. Elle propose d'une autre part une multitude de services financiers comme la gestion quotidienne des comptes bancaires et des moyens de paiement de ses clients, et intervient sur les marchés financiers en investissant dans les bourses.

Donc vis-à-vis de ces caractéristiques, le choix d'une méthode d'évaluation demeure une question importante et l'application des méthodes d'évaluation d'entreprise aux banques nécessite des adaptations particulières.

Problématique:

Dans le présent mémoire, nous nous proposons d'étudier la problématique d'évaluation des banques. A titre d'application, nous avons choisi le Crédit Populaire d'Algérie –CPA. Cette banque a déjà fait l'objet d'une première tentative de privatisation. C'est pour cela que nous avons opté pour cette banque pour notre cas

pratique. Nous avons en effet estimé qu'elle devait satisfaire les conditions minimales de privatisation. Au regard du faible développement du marché financier en Algérie,

nous nous basons sur les marchés financières marocain et tunisien pour l'estimation de certains paramètres tels que le Price Earning Ratio –PER.

De ce fait on peut poser la problématique suivante :

Dans quelle mesure peut-on utiliser les méthodes d'évaluation des entreprises pour évaluer les banques et comment fiabiliser les résultats de cette évaluation ?

Pour répondre à la question principale nous avons fixé un ensemble des sous questions :

- Existe-il-des différences entre l'évaluation des banques et l'évaluation des entreprises?
- Quels sont les défis d'application des méthodes d'évaluation des entreprises pour l'évaluation d'une banque dans le contexte algérien?
- Comment peut-on parler d'une évaluation en l'absence d'un contexte boursier?
- Comment peut on choisir la méthode d'évaluation la plus adéquate à une banque? Et quel est le modèle le plus adéquat au CPA?

Hypothèses:

Pour répondre à ces interrogations on peut mettre les hypothèses suivantes :

- ✓ Hypothèse 1 : Les principes d'évaluation d'une banque sont identiques
 à celles utilisées pour l'évaluation des entreprises commerciales et
 industrielles.
- ✓ **Hypothèse 2 :** Les particularités des firmes bancaires en matière de risque et de réglementation affectent la valeur de la banque.
- ✓ Hypothèse 3: Certaines méthodes, telle que celles des cash-flows actualisés est des dividendes actualisées nécessitent des adaptations importantes pour l'évaluation des banques.
- ✓ Hypothèse 4 : La méthode d'évaluation est choisit en tenant compte des stratégies de développement de la société. La valeur de la banque est la

même ou presque la même en appliquant les différentes méthodes d'évaluation.

Importance de l'étude :

- ✓ La pérennité de l'activité dépend entre autres de la santé des banques et notamment de leur performance d'où la nécessité d'analyser leur situation financière.
- ✓ Afin de permettre la réalisation de l'ouverture du capital ou la privatisation des banques algériennes, il est impératif de procéder à leur évaluation.
- ✓ Pour répondre aux nouvelles orientations imposées par les récentes mesures économiques, une évaluation de qualité doit répondre aux exigences des utilisateurs des états financiers et des résultats d'évaluation. Elle doit également aider à la prise de la bonne décision et à l'adaptation de cette dernière aux objectifs de l'entité évaluée.
- ✓ La documentation disponible en la matière s'avère limitée, ce qui va nous permettre de contribuer à la compréhension du thème un travail théorique renforcé par un cas pratique.

Méthodologie de la recherche :

Afin de répondre à la problématique et aux questions précédemment évoquées, la méthodologie de recherche sera basée sur une approche descriptive, en s'appuyant sur une recherche bibliographique tout en traitant la documentation disponible relative au sujet de recherche, ainsi qu'une approche analytique pour analyser et juger le degré d'adéquation ou bien d'adaptation des différentes méthodes d'évaluation au contexte algérien. De plus, l'approche comparative est essentielle dans cette étude pour se comparer avec les marchés marocains, tunisiens

CHAPITRE 01 : Généralités sur le milieu bancaire

Dans ce premier chapitre, nous nous interrogeons sur la notion du concept « banque » selon les différentes approches. Ce concept est utilisé à la fois pour désigner l'entreprise, la profession, l'institution, le métier et le secteur. La banque n'est pas une entreprise comme les autres car, elle reçoit les fonds public, accorde des crédits et gère les moyens de paiements.

Ce chapitre est éclaté en trois sections. Dans la première section, nous allons donner la définition du concept banque selon les différentes approches que nous estimons utile pour comprendre le contexte dans lequel a évolué la banque. La deuxième section concernera les différentes caractéristiques de la firme bancaire ce qui va permettre également de mieux comprendre le milieu bancaire et de prendre ses particularités en considération lors de l'évaluation. La troisième section abordera le modèle du CAMELS qui est un outil de précoce des difficultés bancaires. Il permet d'identifier rapidement les établissements dont la situation financière semble préoccupante, et par la suite la renforcer si elle est bonne et l'améliorer si elle est délicate.

Section1 : Les différentes approches de définition de la firme bancaire :

1. L'activité bancaire :

La banque « est un ensemble d'organisations, statuts ou activités forts différents »¹. Elle finance une grande fraction des crédits accordés aux entreprises et aux ménages à partir des dépôts qu'elle collecte de la part des épargnants ce qui fait que l'activité bancaire est fortement risquée et par nécessité strictement réglementée.²

L'activité bancaire est généralement complexe pour deux raisons³:

✓ Les banques exercent leurs activités par le biais des contrats financiers de prêts ou d'emprunts, ces contrats sont difficilement résiliés contrairement aux titres financiers qui sont anonyme et facilement négociable. Ainsi, l'établissement de crédit est obligé de détenir

_

¹ Sylvie de COUSSERGUES, la banque: structure, marché, gestion, édition DALLOZ, 1994, P5.

² Xavier FREXIAS & Jean-Charles ROCHET, microeconomics of banking, Edition Tunes Roman, USA, 1999, Page

³ Xavier FREXIAS & Jean-Charles ROCHET, **Op. Cit**, Page 15.

ces contrats et les pris en compte dans l'établissement de son bilan jusqu'à ce qu'ils expirent.

✓ Les caractéristiques des contrats établit avec les emprunteurs sont différents de ceux établit avec les prêteurs puisque la banque est transformatrice de risques et échéances (Gurley et Shaw 1960, Benston et Smith 1976, Fama (1980).

2. Les différentes approches de la firme bancaire

Pour mieux comprendre le milieu bancaire, on distingue entre trois approches différentes.

2.1. Approche institutionnelle:

L'approche institutionnelle définit la banque en tant qu'entreprise de services. Elle fournit trois types de services distincts⁴:

- ✓ Les premiers engendrent des ressources (dépôts à vue, dépôts à terme...).
- ✓ Les deuxièmes constituent des emplois (crédits, titres).
- ✓ Les troisièmes sont considérés comme annexes complémentaires aux deux premiers types de services (moyens de paiement, location de coffre, assurance...).

Elle considère que la banque est une institution qui a un cadre législatif spécifique au sein duquel elle accomplit ces activités et exerce son métier. En Algérie, on procède à la définition de l'activité bancaire ainsi qu'à la classification des banques à partir de l'ordonnance N°03-11du 26 Août 2003, relatif à la loi de la monnaie et du crédit.

2.1.1. Le cadre réglementaire de l'activité bancaire en Algérie:

L'ordonnance bancaire, dans ses articles de 66 à 75, détermine les conditions d'exercice des opérations de la banque. Elle distingue plusieurs formes d'activités bancaires et plusieurs genres d'opérations⁵.

2.1.1.1. Banque et établissement financier:

Les articles 70, 71 comportent la distinction entre banque et établissement financier. Comme s'est déterminé dans l'article 70, seules les banques effectuent à titre de profession habituelle les

⁴ Dhafer SAIDANE, Asma BOUGHZALA, **Raison d'être et spécificités de la firme bancaire: pourquoi la banque n'est-elle pas une entreprise comme les autres**, Les cahiers du GRATICE, n°16, printemps 1999, pp.171-190, Page 19

⁵ Articles de 66 à 75, l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Août 2003.

opérations de banques. Tandis que, selon l'article 71, les établissements financiers ne peuvent ni recevoir de l'épargne publique, ni mettre à la disposition de leurs clientèles des moyens de paiements, ni pouvoir les gérer⁶.

2.1.1.2. Les différentes formes d'activités:

Les activités de la banque sont éditées dans les lois 66 à 75 de l'ordonnance N°11-03du 2003. Elles sont au nombre de trois activités⁷:

✓ Les opérations principales des banques:

Selon l'ordonnance N°11-03 du 26 Aout 2003 les opérations de banques sont la collecte des fonds, l'octroi de crédit, la mise à disposition des clients et la gestion des moyens de paiement⁸.

✓ Les opérations connexes :

Elles sont mentionnées dans l'article 116 de la loi N°90-10 du 14-04-1990. Elles incluent les opérations financières et les opérations de trésorerie. Il s'agit des opérations de change, opérations sur or, métaux précieux et pièces, les placements et d'une manière générale tous service destinés à faciliter la création et le développement d'entreprises, ou d'équipements, en respectant les dispositions légales en la matière.

✓ Les prises de participation :

Les banques et les établissements financiers peuvent prendre et détenir des participations tout en respectant les conditions arrêtées par le conseil de la monnaie et de crédit (CMC), qui établit des ratios entre les participations et les fonds propres¹⁰.

2.1.1.3. Le monopole des banques :

L'ordonnance bancaire établit le monopole des banques en matière d'opérations de banques. Des exceptions sont prévues comme le souligne l'article 67 : « ne sont pas considérés comme fonds ceux reçus du public : les fonds remis ou laissés en compte par les actionnaires détenant au moins

¹⁰ Mansour, MANSOURI, Op.cit., Page 177.

4

⁶ Choaib EL-HASSAR, **réformes et opportunités d'investissements dans le secteur bancaire algérien**, Média Bank, 06-2000, N°48, Banque d'Algérie, Page 4.

⁷ Articles 66 à 75, 1'ordonnance N°03-11du 26 Août 2003, relatif à la loi de la monnaie et du crédit.

⁸ Articles 66, 67, 68, 69 de l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Août 2003.

⁹ Mansour, MANSOURI, **Système et pratiques bancaire en Algérie**, Edition HOUMA Alger, 2006, Page 177.

5% du capital, les administrateurs et les gérants; ainsi que les fonds provenant des prêts participatifs. 11 ».

2.1.2. La classification des banques:

Le secteur bancaire algérien est réglementé par les lois de la banque d'Algérie. A fin 2015, le système bancaire est constitué de vingt-neuf (20) banques, ayant chacun son siège social à Alger.

Les banques agréées se répartissent comme suit :

- six (6) banques publiques, dont la caisse d'épargne ;
- quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont une (1) à capitaux mixtes.

En totalité, le secteur bancaire algérien appartient au secteur public dont les banques publiques collectent 93,3% des ressources et distribuent 92,6% de crédits à l'économie¹².

2.2. L'approche professionnelle :

Cette approche s'intéresse beaucoup plus à la diversification de l'activité bancaire qu'au classement institutionnel. L'activité bancaire est multiforme et on peut imaginer au moins trois grandes familles¹³:

- ✓ L'activité spontanée: il s'agit d'une activité non suscitée nécessairement par la banque de manière directe. C'est le cas des dépôts à vue. Ici, la banque ne peut pas véritablement maitriser le nombre de chèques émis, ni anticipé le flux exact de dépôts reçus.
- ✓ L'activité provoquée : il s'agit d'une activité suscitée par la banque elle-même. Elle s'accompagne en général de compagnes publicitaires et de plan d'action à moyen terme. C'est le cas des crédits, des dépôts d'épargne...
- ✓ L'activité induite ou récurrente : il s'agit des services associés à l'activité principale d'intermédiation de la banque générant des commissions. On peut citer les services de coffres-forts, chèque, cartes bancaires...

Selon cette approche les banques sont catégorisées comme suit 14:

2.2.1. La banque généraliste :

La banque a une clientèle diversifiée, et se caractérise par deux critères :

5

¹¹ Article 67 de l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Aout 2003.

¹² Rapport de la banque d'Algérie: évolution économique et monétaire en Algérie, 2005, chapitre 4, pages 86-87.

¹³ Dhafer SAIDANE, Asma BOUGHZALA, Op.Cit, Page 18.

¹⁴ Benhlima, AMMOUR, Lexique de banque, Edition Dahlab, Alger 2000, Page 8.

- ✓ Elle est présente sur tous les segments du marché.
- ✓ Elle utilise tous les types de financement et de prestation de services.

2.2.2. La banque spécialiste :

C'est une banque qui est présente sur un segment du marché, qui peut être un type de clientèle telle que des catégories d'entreprises, des produits...et selon le cas dispose d'un réseau de guichets ou pas.

2.2.3. La banque de dépôts :

Appelée aussi banque à réseau, mais pas obligatoirement une banque généraliste. Certaines n'ont pas une activité internationale et d'autres sont installées sur un segment de clientèle limité.

2.2.4. La banque d'affaires :

Elle accomplit généralement deux activités complémentaires: la gestion pour son propre compte, à partir d'un portefeuille de participation et les opérations de financement et de prestation de service des grandes entreprises industrielles et commerciales.

2.3. L'approche théorique¹⁵

Appelée ainsi approche par l'intermédiation, développée également par Sealey et Lindley (1977). Le rôle du système financier est de mobiliser les ressources des épargnants ayant une capacité de financement et les mettre à disposition des agents ayant besoin de financement pour faire fonctionner l'économie.

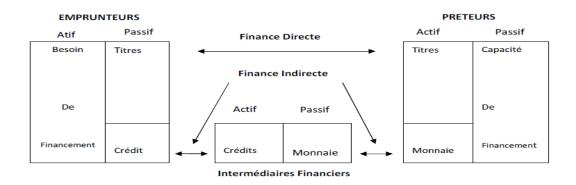
Cette approche traite la banque comme étant un intermédiaire financier. Selon les travaux de Gurley et Shaw(1960), il existe deux modalités de distribution des fonds à savoir: la finance directe et la finance indirecte. L'Algérie est une forme très rapprochée d'une économie d'endettement.

Figure 1: finance directe/ finance indirecte. ¹⁶

_

¹⁵ Xavier DUCREUX, économie d'endettement et économie de marchés financiers, cahiers Français, juillet-septembre 1996, n°277, la documentation Française, Page 55.

¹⁶ Sylvie COUSSERGUES, Op.cit, Page 05.



2.3.1. La finance directe (économie de marché ou marché financier)

L'offre et la demande des fonds se font directement sans implication d'aucun intermédiaire financier. Les agents ayant besoin de financement émettent des titres, et les agents ont capacité de financement les achètent. Cette relation contient également un paradoxe dont les emprunteurs émettent des titres à long terme alors que les prêteurs préfèrent les placements à court terme. C'est un financement faisant appel direct à l'épargne¹⁷.

Cette forme de financement présente quelques difficultés: 18

- ✓ en cas de besoin rapide de liquidité, la réalisation d'actifs financiers détenus en portefeuille revêt un risque de dépréciation (prix de vente inférieur au prix d'achat) ;
- ✓ problème au niveau de durée (l'emprunteur souhaiterait une durée beaucoup plus longue pendant que c'est l'inverse pour le prêteur) ;
- ✓ problème de thésaurisation pour les détenteurs des encaisses en vue d'éviter tous risques.

Les différents problèmes liés à ce mode de financement direct constituent un frein majeur dans le monde des finances.

En Algérie, le marché financier est institué le 23/05/1993; il reste encore dans son état embryonnaire. Il ne contient que cinq(5) entreprise cotées.

2.3.2. La finance indirecte (économie d'endettement)

La première conceptualisation d'intermédiation financière n'a été formulée qu'en 1960 par les deux auteurs américains Gurley et Shaw. Dans cette situation, un intermédiaire (la banque)

-

¹⁷ Idem.

¹⁸ Idem.

s'interpose entre les prêteurs (les épargnants) et les emprunteurs (les entreprises) ultimes pour favoriser les flux financiers¹⁹.

Dans un marché parfait les décisions économiques ne dépendent pas de la structure financière au sens du théorème de Modigliani et Miller(1958). Donc, l'ajout des banques à cet environnement économique n'a pas de conséquences sur la valeur des unités productives ni sur l'activité réelle. La théorie économique a par la suite pris en considération les imperfections du marché et a examiné comment les banques peuvent émerger comme réponse à ces imperfections. Les progrès en matière d'analyse de l'intermédiation financière ont donc nécessité le relâchement de certaines hypothèses, notamment celles portant sur l'absence d'incertitudes, de neutralité au risque. 20

Par cette intermédiation, les intermédiaires financiers assurent entre autre, une transformation des échéances, des risques et des rendements. Cette façon de procéder et qui semble bien s'adapter à un système de modernisation des affaires présente beaucoup d'avantages contrairement au mode de financement direct. On peut citer quelques uns²¹:

- ✓ les dépôts bancaires protègent les débiteurs des actifs financiers en portefeuille aux risques de dépréciation, de dévaluation;
- ✓ l'unicité d'interlocuteur, et pour le détenteur des fonds (le déposant) et pour le chercheur de financement;
- ✓ C'est cet intermédiaire commun qu'est la banque qui collectera les fonds des épargnants et les distribuera aux agents économiques en besoin de financement.
- ✓ La réduction des risques au maximum car la banque se porte garant et pour le prêteur et pour l'emprunteur pour les montants mis en jeu; Ainsi, selon que l'on est prêteur ou emprunteur on est créancier ou débiteur vis-à-vis de la banque et non l'un envers l'autre, surtout que l'on ne se connaît même pas.

L'opération dite de transformation consistant pour une banque à collecter des fonds à vue de les prêter pour une durée plus longue. Cependant, cette opération ne devra pas absorber toutes les collectes de la banque de crainte d'être confrontée à ce que la technique bancaire appelle la ruée bancaire. Il s'agit d'une situation où tous les déposants ou une majorité d'entre eux demandent la conversion de leurs dépôts en monnaie centrale ou le transfert de leurs dépôts dans une autre

Sylvie COUSSERGUES, Op. Cit, Page6.
 Dhafer SAIDANE, Asma BOUGHZALA, Op. Cit, Page 3

²¹ Christian DECAMPS, Jacques SOICHOT, économie et gestion de la banque, Edition EMS, 2002, Page 11.

banque²². Trois facteurs justifient l'existence des banques : les coûts de transactions, les coûts d'information, et l'assurance de liquidité.

2.3.2.1. Les coûts de transactions:

Selon Coase (1937) et Williamson (1975), l'économie des coûts de transaction constitue une réponse majeure à la question de l'émergence des entreprises. Ces coûts sont impliqués par la négociation, la surveillance, la recherche de l'information ou encore par l'incertitude du marché.

Dans le domaine bancaire, selon les travaux de Gurley et Shaw(1960), on admet que les banques transforment des crédits en dépôts sur la base d'une modification d'échéances²³. Or, émettre des dépôts et de rédiger des contrats de dette est coûteux pour une entreprise non financière. Au contraire, la banque profite d'une réduction des coûts de transaction en exploitant des économies d'échelle dans l'écriture d'un contrat de dette. De même, la centralisation de la provision des moyens de paiement permet d'éviter la duplication des coûts. Ainsi, un agent économique qui reçoit un chèque n'a pas besoin de vérifier la solvabilité du tireur du chèque; l'intermédiaire financier se charge de le faire pour lui. Ainsi, la gestion collective de l'épargne induit des économies d'échelle permettant à la banque en tant qu'intermédiaire financier « grossiste » de diviser de gros actifs en petits montants. Une telle démarche permet à la banque d'étaler sur de gros montants les frais de gestion et d'information²⁴. En l'absence d'intermédiaire financier, les prêteurs et les emprunteurs de petite taille trouvent assez de difficultés dans l'accomplissement des échanges car le coût de recherche pour réaliser une transaction à un effet prohibitif²⁵.

2.3.2.2. Les coûts d'information et la réduction de l'asymétrie d'information:

La banque, étant qu'intermédiaire financier, grâce à son réseau et ses moyens d'information, peut épargner à ses clients du temps de recherche et les offrir des contrats plus avantageux que ceux offerts sur le marché. C'est grâce aussi à l'expérience accumulée dans le cadre de relations bilatérales durables qu'elle peut obtenir une grande quantité d'informations qui l'autorise à procéder à des ajustements discrétionnaires afin de compléter ses contrats²⁶.

²² Dhafer SAIDANE, Asma BOUGHZALA, **Op. Cit**, Page 3.

²³ Xavier FREXIAS & Jean-Charles ROCHET, **Op. Cit**, Page 15.

²⁴Dhafer SAIDANE, Asma BOUGHZALA, **Op. Cit**, Page 4.

²⁵ Christian DECAMPS, Jacques SOICHOT, **Op.Cit**, Page 11.

²⁶ Dhafer SAIDANE, AsmaBOUGHZALA, **Op.Cit**, Page 4.

L'existence des intermédiaires financiers est expliquée par les problèmes d'asymétrie d'information. Dans le cas des crédits par exemple, les emprunteurs sont mieux informés sur les risques des projets envisagés que les prêteurs. La banque, de part ses fonctions, réduit les problèmes liés à l'asymétrie d'information inhérentes à tout échange des actifs financiers. Comme l'a nommée Diatkline (1993) elle forme un « dispositif cognitif » pour les raisons suivantes²⁷:

- ✓ Les relations à long terme des banques avec son clientèle leur permettent de cumuler les informations.
- ✓ Le rendement croissant et les économies d'échelle font bénéficier les banques dans leur production d'information car le contrôle via introduction d'un intermédiaire financier coûte moins cher et il est plus efficace que lorsqu'il est effectué par plusieurs actionnaires.
- ✓ Pour réduire les coûts de surveillance, les déposants délèguent aux intermédiaires financiers le pouvoir de contrôler les emprunteurs.

2.3.2.3. L'assurance de liquidité

Les contrats de dépôts comme ceux de crédits permettent aux clients une assurance de liquidité. Deux traits caractérisent l'activité bancaire en termes d'assurance de liquidité²⁸ :

- ✓ Les banques exercent une fonction originale et essentielle; elles assurent à l'ensemble des opérateurs (en particulier les déposants) un service de liquidité que le marché ne peut pas fournir.
- ✓ Elles sont créatrices de monnaie, comme a dit Withers elles sont des « manufactures de monnaie » qui contribuent au financement des activités économiques et par la suite la croissance économique. Elles sont des producteurs de crédits à partir des dépôts considérés comme des inputs, et des fabricants de dépôts à partir de crédits (Pesek 1970, Towey 1974).

Section 2: Définition et spécificité de la firme bancaire

 ²⁷ Christian DECAMPS, Jacques SOICHOT, **Op.cit**, Page 13.
 ²⁸ Dhafer SAIDANE, AsmaBOUGHZALA, **Op.Cit**, Page 2.

Une banque se distingue d'une firme quelconque au moins à deux niveaux : au niveau du caractère spécifique de sa réglementation, ensuite au niveau du caractère spécifique de sa production. Il n'existe pas d'activité économique aussi réglementé que l'activité bancaire.²⁹

1. Qu'est ce qu'une banque?

La banque est au cœur de l'activité économique, son métier est de répondre à la demande des fonds par des agents économiques non financiers qui ont des besoins de liquidité pour accomplir leurs transactions et régler leurs engagements. Certes comme toute autre entreprise, la banque a un statut juridique, une stratégie, des produits, des charges et une organisation mais elle reste quand même spécifique; elle crée de la monnaie, collecte de l'épargne publique, gère les moyens de paiements. Elle est transformatrice des risques et échéances³⁰.

Pour éclairer ces spécificités on va présenter sa définition, ses caractéristiques ainsi que ses différentes activités.

1.1. Définition économique de la firme bancaire

Définition1

« La banque est l'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux et ce a partir de deux processus distincts: en intercalent (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiaire bancaire.»³¹.

Définition2

« Les banques sont des entreprises de service, produisant et vendant des produits financiers variés... Leur succès dépend naturellement de leur capacité à identifier les attentes de leurs clientèles et à y répondre de façon efficiente à un prix compétitif. ». 32

1.2. Définition juridique de la banque (en Algérie)

Selon le droit bancaire algérien, la loi N° 90-10 du 14 avril 1990 considère les banques comme étant : « les personnes morales qui effectuent à titre de progression habituelle et principalement les

-

²⁹ Dov Ogien, **Comptabilité et audit bancaire**, édition Dunod, Paris ,2008, Page 393.

³⁰ Xavier FREXIAS & Jean-Charles ROCHET, **Op. Cit**, Page 6.

³¹ P. GARSNAULT & S.PRIANI, **la banque fonctionnement et stratégie**, édition économica, Paris, France, 1997, Page 29.

³² P. GARSNAULT et S.PRIANI, **Op. Cit**, Page 34.

opérations de réception de fonds public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiements et la gestion de ceux-ci. ». ³³

Pour mieux connaître le milieu bancaire, il sera nécessaire d'aborder les différentes caractéristiques de la firme bancaire.

2. Qu'est ce qui caractérise l'activité bancaire ?

Les banques sont comme toute autre institution non financière, cherchent à maximiser leurs profits, elles tentent d'être aussi rentables qu'elles le peuvent, ont soucis concernant la concurrence et désirent croitre rapidement au fil du temps. Si la banque est cotée en bourse, elle serait jugée par le rendement total qu'elles génèrent pour leurs actionnaires tout comme d'autres entreprises.³⁴

Cependant, Il y a des aspects qui les rendent différents des autres entreprises.

2.1. Dette: matière première ou source de capital³⁵

Pour les institutions non financières, la notion du capital concerne à la fois la dette et les capitaux propres. La dette semble avoir une explication différente, au lieu de la considérer comme une source de capital, la plupart des entreprises de services financiers tentent de la voir comme une matière première brute.

En d'autres termes, la dette, pour une banque, est ce qu'est l'acier à General Motors, un élément à utiliser dans d'autres produits financiers qui peuvent ensuite être vendus à un prix plus élevé ou générés un bénéfice plus élevé.

Par conséquent, le capital des entreprises de services financiers semble être plus étroit définis comme incluant uniquement les capitaux propres. Cette définition du capital est renforcée par les autorités de réglementation qui évaluent les ratios de fonds propres des banques et des entreprises d'assurance.

La définition de la dette semble également être plus critique pour une banque dès qu'il existe peu de distinction entre dépôt et dette émis par la banque. Si on classifiait les dépôts comme une dette, le revenu d'exploitation d'une banque doit être mesuré avant les intérêts payés aux déposants, ce qui pose une problématique puisque les frais d'intérêts sont habituellement le plus grand élément de dépenses pour une banque.

_

 $^{^{33}}$ Le droit bancaire algérien, la loi N° 90-10 du 14 avril 1990 promulguée et éditée par le conseil de la monnaie et de crédit(CMC).

³⁴ Aswath DAMODARAN, **Investment valuation**, 2008, Page 803.

³⁵ Aswath DAMODARAN, **Op. Cit**, Page 805.

2.2. La réglementation bancaire :

Les banques sont régies par une réglementation dense et complexe. Elle concerne le respect de certaines règles prudentielles et des ratios de fonds propres, de l'assurance des dépôts et de la liquidité des actifs³⁶. En général, ces règlements prennent trois formes³⁷:

- ✓ les banques et les compagnies d'assurance sont tenues de maintenir des ratios de capital pour veiller à ce qu'ils ne se développent pas au-delà de leurs moyens et qu'ils mettent leurs déposants en danger.
- ✓ les entreprises de services financiers sont souvent contraintes en fonction de l'endroit où ils peuvent investir leurs fonds. Par exemple, aux États-Unis il ya des interdictions aux banques commerciales d'exercer des activités de banques d'investissement.
- ✓ l'entrée de nouvelles entreprises dans le marché sont souvent limitées par les autorités de réglementation, de même que les fusions entre les existantes entreprises.

2.2.1. La réglementation des fonds propres :

Les fonds propres permettent de faire face aux pertes inattendues, d'améliorer la confiance des déposants et autres créanciers, de financer des dépenses d'équipement et d'apporter des ressources de long terme permettant de réduire l'asymétrie des échéances (Harrington 1987). Ils constituent une garantie vis-à-vis des tiers. Pour les établissements bancaires, les fonds propres sont harmonisés par la mise en place des règles prudentielles.³⁸

Les autorités prudentielles de contrôle ont évolué les exigences réglementaires en mettant une définition du minimum de fonds propres pour couvrir les pertes potentielles.

2.2.1.1. Les fonds propres de base Tier1 (T1) ou noyau dur³⁹

Le ratio T1 représente en principe le résultat de la division des fonds propres (le capital + les réserves non distribuées) d'une banque sur l'ensemble des actifs (prêts aux entreprises, aux ménages et aux pouvoirs publics). Le capital représente les fonds propres au sens strict (Common Equity Tiers 1); il se compose du capital social, des primes d'émission, d'apport ou de fusion et des

.

³⁶ Dov OGIEN, **Op.Cit**, Page 393.

³⁷ Aswath DAMODARAN, **Op. Cit**, Page 805.

³⁸ Aswath DAMODARAN, **Op. Cit**, Page 805

³⁹ Synthese des accords de Bâle, transaction association de l'ESSEC Business School, 2010.

résultats reportés. En 2008, il a subi plusieurs développements de telle manière à permettre aux banques d'augmenter leurs actifs sans diluer les actionnaires existants. Il s'agit de renforcer la solvabilité des banques en allouant plus de fonds propres de meilleure qualité aux activités les plus risquées de la banque.

Il faut 4,5% de CET1 auxquels s'ajoutent le reste du T1 pour 1,5% et le T2 pour 2% pour un total de 8%.

2.2.1.2. Les fonds propres complémentaires Tier2 (T2)

Ces fonds doivent figurer dans la comptabilité de la société lorsque les pertes ou moins values n'ont pas encore été identifiées et leur montant doit être vérifié par les commissaires aux comptes. Ils doivent être librement utilisés afin de permettre la couverture des risques liés au fonctionnement de l'activité bancaire. 40

2.2.2. Le ratio de solvabilité :

2.2.2.1. Le ratio cooke (ratio de couverture des risques):

Ce ratio est institué par le comité Bale 1 en 1988 et mis en application en 1993. Il impose aux banques de disposer d'un montant des fonds propres au moins égale à 8% de leurs risques pondérés. L'objectif de ce ratio est de protéger les déposants et de contribuer à la stabilité financière⁴¹.

2.2.2.2. Le ratio McDonough:

Le ratio cooke maintient inchangé à 8% dans l'accord prudentiel de Bale 2 visait à améliorer l'évaluation des risques bancaires ainsi que la transparence. Cependant, un calibrage du risque en fonction de sa qualité est exigé; la prise en compte des risques opérationnels en complément du risque de crédit et des risques de marché.⁴²

Cette exigence fait passer d'un ratio cooke à un ratio McDonough dont :

$$\frac{Fonds \ propres \ reglemnetaires}{Risques \ crédit \ pondérés + Risques \ marchés + Risques \ opérationnels} \geq 8\%$$

Dans les nouvelles dispositions réglementaires de Bale 3, le ratio McDonough est maintenu à 8% sauf qu'il n'est pas calculé de la même manière.

⁴² Idem.

⁴⁰ Dov OGIEN, **Op.Cit,** Page 394.

⁴¹ Synthèse des accords de Bale, transaction association de l'ESSEC Business School, 2010.

2.2.3. La réglementation de liquidité ⁴³:

L'établissement de ratio de liquidité a le même rôle que le ratio des fonds propres. Il s'agit d'une réglementation permettant de s'assurer que les banques font bien face à leur risque de financement. Ce ratio se limite à astreindre les banques à respecter un rapport minimal entre leur actif liquide et leur passif exigible.

Il sert comme indicateur de contrôle de la capacité d'une banque à rembourser ses dépôts exigibles à très court terme (au plus un mois d'échéance).

Il a pour objectif d'assurer à l'établissement une couverture à 100% au moins des engagements à vue ou à très court terme par des actifs liquides ou arrivant à échéance à très court terme ou encore pouvant être mobilisés très rapidement(comme les valeurs mobilières cotées sur un marché organisé)

Il est présenté comme suit⁴⁴ :

Ratio de liquidité

 $= \frac{\text{Liquidit\'es}(actifs) \text{ayant au plus un mois \`a courir} + \text{solde de tr\'esorerie preteur}}{\text{Exigibilit\'e}(passifs) \text{ayant au plus un mois \`a courir} + \text{solde de tr\'esorerie emprunteur}} \\ \geq \grave{a} \ 100\%$

Ainsi, le solde de trésorerie s'obtient par le calcul suivant :

Solde de trésorerie = Fonds propres + en cours débiteurs - en cours créditeurs

- ✓ Si ce solde est > 0, alors le solde de trésorerie est prêteur.
- ✓ Si ce solde est < 0, alors le solde de trésorerie est emprunteur.

La réforme des accords de Bâle III a mit l'accent sur la liquidité bancaire ; du fait quand au période de la crise des subprimes les banques n'ont plus pu faire face à leurs engagements dus aux prêts à très long terme financés par des dépôts à très court terme. Elle a proposé la mise en place de deux ratios de liquidité :

_

⁴³ Idem.

⁴⁴ Dov OGIEN, **Op. Cit**, Page 399.

- La liquidité converge ratio(LCR), ratio court terme, pour permettre aux banques de supporter une crise aigue pendant 30 jours en les obligeant à maintenir en permanence un stock d'actifs liquides.
- Le net stable fun ding ratio(NSFR), ratio long terme, pour compléter le ratio à court terme, c'est une mesure à plus long terme qui incite les banques à financer leur activité par des sources de financement plus stables.

2.3. Les risques de l'activité bancaire :

En général, il s'agit de trois risques principaux encourus par la banque au cours de l'exercice de son activité : le risque de contrepartie, le risque du marché, le risque de liquidité. Il y a d'autres risques qui ont aussi un impact considérable sur son fonctionnement à savoir le risque opérationnel et le risque de solvabilité.

2.3.1. Le risque de contrepartie :

Appelé aussi risque du crédit ou encore risque de signature, selon le code bancaire algérien, on entend par risque de crédit « le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou des contreparties considérées comme un même bénéficiaire »⁴⁵. C'est un risque inhérent à l'activité d'intermédiation pour un établissement de crédit car il dépend, d'une part, d'une relation initiale basée sur la confiance à un client, et d'autre part, il constitue une source principale de provisionnement des banques. Autrement, c'est le risque de perte lié à la défaillance de la contrepartie sur laquelle la banque détient un engagement⁴⁶. Le non respect des engagements peut résulter de⁴⁷:

- ✓ La mauvaise foi ou la malhonnêteté évidente : (escroquerie, abus de confiance)
- ✓ Cas de force majeure : par exemple les crédits consentis à des emprunteurs étrangers qui peuvent être confrontés à des risques de guerre, de révolution, de catastrophes naturelles, c'est ce qu'on appelle le risque pays.

2.3.2. Le risque de $taux^{48}$:

_

⁴⁵ Code bancaire algérien : règlement n°02-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers.

⁴⁶ Henri CALVET : **Etablissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière**, Economica, Paris 1997, Page78.

⁴⁷ Idem.

⁴⁸Joël BESSIS, **gestion des risques et gestion actif-passif des banques**, Edition Dalloz, 1995, Page4.

Le risque de taux apparait lorsque le coût des ressources devient supérieur au rendement des emplois. Il ne peut apparaitre que lorsque les emprunteurs (déposants) viennent rembourser (se faire rembourser) à leurs prêts (leurs placements) par anticipation.

2.3.3. Le risque de liquidité⁴⁹

La banque doit pouvoir faire face à ses engagements. Pour cela, elle doit être en mesure de parer à tout moment aux décaissements éventuels de sa clientèle. Si elle n'en est pas capable, elle court un risque de liquidité. Pour faire face à ce risque, elle doit conserver la liquidité de ses emplois en évitant leur trop grande immobilisation. Elle doit conserver une partie significative de ses emplois à court terme, afin de pouvoir les récupérer à tout moment pour faire face aux retraits de sa clientèle.

La matérialisation du risque de liquidité peut aboutir à la faillite d'une banque, et elle peut s'opérer à l'occasion :

- D'un retrait massif des dépôts de la clientèle ;
- D'une crise de confiance du marché à l'égard de l'établissement concerné ;
- D'une crise de liquidité générale du marché.

2.3.4. Le risque de marché⁵⁰ :

La fonction principale des banques sur les marchés est d'intervenir pour le compte de ses clients. Dans ce cas, son activité est transparente et ne fait recourir aucun risque à celui-ci. Cependant, la banque profite de la technicité de ses collaborateurs pour réaliser des opérations pour son propre compte. Cette recherche de profit supplémentaire ne doit pas faire courir de risques excessifs. Il s'agira donc, pour chaque établissement, de fixer des règles de fonctionnement et des limites strictes, mais aussi d'en assurer un contrôle périodique et rigoureux. Le risque de marché englobe différents types de risques (change, cours, ...).

2.3.5. Le risque de solvabilité⁵¹ :

Le risque de solvabilité se manifeste pour une banque à travers l'absence des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles. C'est le résultat du montant des fonds propres disponibles d'une part et des risques encourus d'autre part. Pour y faire face, la réglementation

_

⁴⁹ J-C AUGROS et M QUERUEL, **risque de taux d'intérêt et gestion bancaire**, Edition ECONOMICA, 2008, p15.

⁵⁰ Joël BESSIS, Op.Cit, Page4.

⁵¹ Antoine SARDI, **Audit et contrôle interne bancaires**, Edition AFGES, 2002, Page 255.

prudentielle fixe des seuils minimaux de fonds propres en fonction des risques auxquels les établissements de crédits sont exposés.

2.3.6. Le risque opérationnel⁵²:

C'est le risque de pertes directes ou indirectes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, des systèmes d'information, d'erreurs humaines, des fraudes et malveillances ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels peuvent être importants suite à un suivi inefficace des autres risques financiers (le risque de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt), notamment sur les marchés où la situation évolue très vite, des positions significatives peuvent rester ignorées et entrainer des pertes considérables.

En résumé l'activité bancaire est strictement réglementée et fortement risquée. Donc, il faut veiller sur la santé de l'établissement bancaire. Pour ce faire, les banques peuvent recourir à un outil d'évaluation de la performance des firmes bancaires qui est pertinent pour l'anticipation de la survenance des risques.

Section 3 : L'analyse fondamentale d'une banque (CAMELS)

1. Définition

Le modèle CAMELS a été utilisé pour la première fois en 1980 par la banque fédérale américaine. C'est un outil efficace, pertinent et précis dans l'évaluation de la performance des industries bancaires et dans l'anticipation de la survenance des risques⁵³.

Les ratios "CAMELS" traitent plusieurs aspects de la situation financière de la banque. Le CAMELS signifie l'adéquation du capital, la qualité de l'actif, la gestion, la liquidité et la sensibilité.⁵⁴

2. Les composantes du modèle CAMELS:

Les six composantes du système CAMELS sont les suivantes :

- ✓ Capital adequacy : adéquation des fonds propres.
- ✓ Asset quality : qualité des actifs.
- ✓ Management.

_

⁵² Idem.

⁵³ Gunter CAPELLE-BLANCARD, Thiery CHAUVEAU, l'apport de modèle quantitatifs à la supervision bancaire en Europe, revue française d'Economie, vol 19 N1 2004, p 78.

⁵⁴ريتوني عبد القادر دراسة المؤشرات الدولية الحديثة لتقييم أداء البنوك (دراسة تطبيقية) 2009 ص9.

✓ Earnings : bénéfices.

✓ Liquidity : liquidité.

✓ Sensitivity to market risk : sensibilité aux risques du marché.

Ces éléments sont indépendants les uns des autres ; on peut trouver une banque qui peut être décrite ayant un bon niveau du capital mais une mauvaise qualité d'actifs. Mais on les considère comme des variables interagissant les unes avec les autres dans un modèle globale d'analyse de sécurité et de pérennité bancaire.

La note globale attribuée à la banque est souvent égale à la moyenne arithmétique des notes des six composantes individuelles comme elle peut être le résultat d'une pondération qui est par définition subjective et ajustée en fonction des besoins spécifiques de l'évaluateur et en fonction de la composition de son portefeuille. Cependant, l'évaluateur peut attribuer une pondération plus importante à un ou plusieurs facteurs qu'il estime nécessaire⁵⁵.

La note attribuée est entre 1 pour la meilleure et 5 pour la plus faible⁵⁶.

- ✓ Les banques ayant le score 1 sont considérées comme les plus performantes, les plus stables dont la gestion est saine.
 - ✓ Les banques ayant une note de 2 ou 3 sont considérées comme moyennes.
- ✓ Les banques ayant un score de 4ou 5 sont considérées comme faibles et elles font l'objet d'une surveillance plus étroite et plus intense de la part des régulateurs.

2.1. L'adéquation des fonds propres⁵⁷:

L'adéquation de capital se réfère au montant de capital que les institutions financières doivent détenir pour compenser les pertes susceptibles de se réaliser. Ce montant doit être adéquat avec le portefeuille et les risques inhérents à l'activité de la banque ; c'est-à-dire qu'elle doit démontrer que ses objectifs de fonds propres correspondent à son profil de risque global ainsi qu'à son cadre opérationnel. Il est exprimé comme le ratio du capital des banques et des actifs pondérés en fonction des risques. Cela garantit la protection des déposants et des investisseurs et la solidité financière de la banque. Ainsi grâce à l'utilisation des fonds propres disponibles pour l'absorption des risques, la banque protège ses actionnaires en minimisant la probabilité de faire appel aux capitaux extérieurs pour soutenir les opérations.

⁵⁵Gunter CAPELLE–BLANCARD , Thiery CHAUVEAU, **Op.cit**, Page78.

⁵⁶ Idem 77بوخلخال يوسف أثر تطبيق نظام التقييم المصرفي الأمريكي,(camels) على فعالية نظام الرقابة على البنوك التجارية دراسة حالة بنك الفلاحة و التنمية الريفية مجلة الباحث عدد2012/10 الجزائر/ جامعة الأغواط ص 208.

Les facteurs impliqués dans la notation et l'évaluation de l'adéquation du capital d'une institution sont ses plans de croissance, son environnement économique, sa capacité à contrôler les risques et les concentrations de prêts et d'investissements.

L'adéquation des fonds propres est mesurée par le ratio des fonds propres sur les risques des actifs nets pondérés.

2.2. La qualité des actifs⁵⁸ :

L'évaluation de la qualité des actifs est l'élément le plus important et le plus difficile de l'analyse financière. Les actifs d'une banque comprennent la trésorerie, les titres d'État, les placements, les biens immobiliers et les prêts à intérêts. Les actifs tels que les prêts fournissent des rendements aux institutions financières en termes d'intérêts et comprennent une majorité d'actifs de banques présentant un risque élevé. La qualité de l'actif porte sur la qualité des prêts, des investissements; Et l'efficacité des banques dans le contrôle et le suivi du risque de crédit. Cela fournit la stabilité de l'entreprise face à des risques particuliers.

De nombreuses défaillances bancaires proviennent de la détérioration de la qualité des actifs.

Le grand risque auquel s'expose le détenteur d'un titre émis par une banque est que l'institution concernée souffre de problèmes de qualité des actifs non reconnus.

La difficulté de l'évaluation de la qualité des actifs est liée à la comptabilité bancaire. Il faut chercher également comment dans un environnement comptable propre à la banque, la qualité des actifs, peut être mesuré de façon adéquate.

2.3. Le management⁵⁹:

Au delà de l'évaluation subjective du management, ceci à travers le contact direct avec les dirigeants, il faut examiner le réalisme des stratégies à long terme ainsi que la conformité des systèmes d'information.

Concernant la stratégie, il faut chercher à comprendre comment le management de la banque compte mettre en œuvre une stratégie efficiente. Il faut évaluer le réalisme des objectifs à long terme du management de la banque en fonction de ses ressources financières, de sa compétence, de sa part du marché...

Pour les systèmes d'information il faut examiner leur qualité, leur sophistication, et la pertinence de l'information mise à la disposition du management.

2.4. Les bénéfices (la rentabilité)⁶⁰ :

⁵⁸ S.Ranganathan, **A camel model analysis on BOB, CUB**, South Indian Bank an Dhanlaxmi Bank,India, 2016.

⁵⁹ S.Ranganathan, **Op.Cit**, 2016.

La rentabilité est un signe ultime sur le succès ou l'échec d'une institution, c'est une mesure quantitative du succès du management. Elle détermine la capacité de l'institution financière à créer de la valeur et des rendements sur ses actifs. Une valeur plus élevée de ROA indique une rentabilité plus élevée et une cote CAMELS élevée pour la banque. Ces rendements permettent à l'institution de se développer, de conserver la compétitivité et d'améliorer le niveau de son capital. Il peut être mesuré en tant que ratio retour sur actifs. La croissance de la société, la stabilité, les provisions pour dépréciation, la marge nette d'intérêt, le niveau de la valeur nette et la qualité des actifs existants de l'entreprise sont évalués pour déterminer les gains.

Dans l'analyse de la rentabilité, on cherche à comprendre le potentiel dont la banque dispose pour créer de la valeur. Cette démarche nécessite une évaluation de la rentabilité historique, actuelle et même future. Elle doit passer par les soldes intermédiaires qui permettent de définir les éléments ayant contribués à l'obtention du résultat final.

2.5. Liquidité⁶¹

La liquidité dans une banque implique la situation de sa trésorerie et sa capacité à satisfaire ses besoins de trésorerie au jour le jour. La banque doit avoir la capacité de faire face à des sorties imprévues des fonds sans affecter ses opération journalières. Elle doit détenir des actifs liquides ou facilement convertibles en liquidité. La liquidité de la banque est mesurée par un ratio de liquidité.

2.6. La sensibilité au risque du marché⁶²

La sensibilité est évaluée, souvent, en termes de la capacité managériale à manipuler et contrôler le risque du marché. Elle se réfère à l'impact subi la banque en raison des changements des variables de marché sur son résultat ou son capital. Elle peut être due aux variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des produits et d'actifs, etc. Elle évalue principalement le risque de taux d'intérêt et la sensibilité à tous les prêts et dépôts.

En effet, le modèle du CAMELS est un outil efficace pour l'évaluation de la performance des établissements bancaires. Il permet de s'assurer de sa situation financière, la renforcer si elle est bonne et l'améliorer si elle est délicate.

⁶⁰ https://www.quora.com/What-is-CAMEL-rating, consulté le 15/03/2017 à 9:45.

⁶¹ Idem.

⁶² https://www.quora.com/What-is-CAMEL-rating, consulté le 15/03/2017 à 9:45.

Conclusion du chapitre :

En résumé, les banques sont des intermédiaires financiers dont l'activité principale consiste à exercer, à leur propre risque, le rôle d'intermédiaire entre agents économique en besoin de financement et agent économique en capacité de financement. Elles jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des ménages et des entreprises: assurer de la liquidité, assurer la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement, réduire les coûts de transaction et les coûts de la recherche des informations. Ainsi, l'activité bancaire est un exercice avec spécificités; elle est fortement risquée et strictement réglementée. L'accès à ce métier est également difficile. Vu le rôle majeur des banques dans la sphère économique, il faut veiller de leur santé financière; c'est la raison d'être du modèle CAMELS.

La compréhension du milieu bancaire permet aux évaluateurs d'analyser les différentes fonctions de la banque et sa situation financière, et par la suite de savoir quelle méthode à utiliser pour l'évaluation : soit des méthodes d'évaluation des entreprises ou autres.

Les méthodes d'évaluation des entreprises feront l'objet du chapitre suivant.

L'évaluation des entreprises présente un grand intérêt pour l'activité économique et le fonctionnement du marché financier. De ce fait, la valeur de l'entreprise peut être dégagée selon différentes méthodes basées aussi bien sur le passé, faisant essentiellement références aux données comptables, ainsi que sur des approches axées sur l'avenir de l'entreprise.

Les méthodes d'évaluation peuvent se regrouper sous trois angles. La méthode patrimoniale qui se base sur la valeur comptable des actifs détenus par l'entreprise, la méthode actuarielle qui prend en considération les flux futurs dégagés par l'activité de l'entreprise. Et la méthode comparative qui se base sur des comparaisons dont on étudie les valeurs actuelles et les compare par rapport au secteur d'activité.

Pour traiter ce chapitre, nous allons parler dans la première section des différents motifs d'évaluation des entreprises. Dans la deuxième section, nous allons aborder les méthodes d'évaluation suivant l'approche actuarielle. La troisième section concernera les méthodes d'évaluation selon l'approche des comparables. Enfin, dans la quatrième section, nous allons présenter les différentes méthodes d'évaluation selon l'approche patrimoniales.

Section1: Pourquoi évaluer une entreprise?

Le débat sur la valeur d'entreprise est un débat récurrent à plusieurs moments de la vie de l'entreprise, il intervient notamment à l'occasion d'une introduction en bourse, d'une fusion, d'une privatisation, d'une liquidation,... ⁶³:

1. Introduction en bourse:

1.1. Contexte:⁶⁴

L'introduction en bourse est une étape très cruciale dans la vie d'une entreprise. Pour proposer le meilleur prix par action à ses futurs actionnaires, une entreprise qui souhaite s'introduire en bourse a besoin de connaître sa valorisation.

Ainsi, la valeur de l'entreprise peut être impactée par les motifs de son introduction. Une société qui s'introduit pour se désendetter sera valorisée de façon moindre qu'une entreprise qui s'introduit pour se développer. De même, une société qui souhaite réussir son introduction en attirant de nombreux investisseurs, aura tendance à abaisser sa valorisation pour favoriser une belle carrière boursière.

1.2. Les avantages d'introduction en Bourse :

Parmi les avantages on cite qu'elle permet aux entreprises d'accéder à une nouvelle source de financement qui est complémentaire à l'offre des organismes spécialisés (banques, leasing, capital-risque) et de diminuer ses frais financiers sur les crédits bancaires, sécuriser sa croissance et augmenter son indépendance financière;

Ainsi, elle permet d'obtenir un label de bonne gouvernance: l'introduction en bourse est un label de prestige, de bonne gouvernance qui marque la consécration des sociétés et la pertinence de leurs projets de développement. C'est un garant de qualité. De même, l'entreprise acquiert une forte crédibilité et améliore sa valorisation financière. Ses comptes sont certifiés, publiés et analysés. Sur le plan international, être coté en bourse procure également une crédibilité incontestable. L'introduction en bourse permet également d'augmenter la notoriété de la société. L'entrée

_

⁶³ P. Vernimmen, **Finance d'entreprise**, Dalloz, 2005, Page 45.

⁶⁴ Abdelilah EL ATTAR, **L'évaluation de la valeur de l'entreprise par l'approche basée sur le triptyque coût-qualité-temps**, Dossiers de Recherches en Economie et Gestion : Numéro spécial : Décembre 2014, Page 12.

d'investisseurs minoritaires dans le capital à travers la cotation sur les marchés actions ne remet pas en cause l'indépendance et le pouvoir décisionnel de l'entreprise⁶⁵.

2. Acquisition⁶⁶:

Une opération de fusion/acquisition peut s'avérer très profitable si elle est correctement préparée. Une telle opération est longue à mettre en place, et fait appel à un ensemble de compétences aussi bien au niveau financier, que juridique et social. Il faut donc savoir s'entourer pour préparer une opération de fusion -acquisition.

Si un groupe d'investisseurs souhaite acquérir une entreprise, par le truchement d'une OPA ou tout simplement d'un rachat si la société n'est pas cotée, les valorisations tiendront davantage compte des perspectives d'avenir de la société. Une entreprise avec beaucoup d'actifs, mais dégageant de forts déficits sera à coup sur moins valorisée qu'une entreprise sans réel actif mais avec de forts bénéfices. De plus, le niveau de la valorisation dépendra du vendeur. Un vendeur qui n'est pas pressé pourra faire jouer au maximum la concurrence des acquéreurs potentiels et ainsi faire augmenter le prix. Mais ce prix est aussi fonction de l'acquéreur lui même et des raisons pour lesquelles il souhaite racheter l'entreprise. Un raider qui investit pour des raisons financières, une société industrielle qui souhaite développer ses parts de marchés, ou une entreprise qui souhaite faire disparaître un concurrent ne valoriseront pas la société cible de la même façon. Un raider agissant via un LBO cherchera avant tout une société dégageant des profits réguliers et des actifs à céder rapidement, alors que l'industriel pistera par exemple les brevets déposés et les complémentarités industrielles. Il en est de même quand un particulier cède sa voiture à un autre particulier ou à un professionnel. Le professionnel a pour objectif de revendre le bien, il exigera donc un prix plus bas que le simple particulier.

3. Fusion 67 :

Dans ce cas il s'agit d'évaluer deux firmes et non pas une seule entreprise tout en ayant une vue perspective de l'une par rapport à l'autre.

4. Liquidation

26

Abdelilah EL ATTAR, L'évaluation de la valeur de l'entreprise par l'approche basée sur le triptyque coûtqualité-temps, Dossiers de Recherches en Economie et Gestion : Numéro spécial : Décembre 2014, Page 12.

⁶⁶ Abdelilah EL ATTAR, **Op.Cit**, Page 13.

⁶⁷ Idem.

La procédure judiciaire de liquidation d'une entreprise est mise en œuvre exclusivement lorsque le passif d'une entreprise est supérieur à son actif. Autrement dit, elle est décidée lorsqu'une entreprise ne peut plus honorer ses dettes. Afin de mieux rembourser les différents créanciers de l'entreprise, le liquidateur judiciaire cherchera à connaître la valeur réelle des actifs à la revente. La société est alors estimée selon une valeur dite à la casse. Elle cesse toute activité et l'ensemble de ses actifs sera vendu. Seul l'actif compte et il est fortement dévalorisé, se vendant parfois à peine 10% de son prix réel sur le marché de l'occasion. ⁶⁸

5. Privatisation:

Le transfert des propriétés des actifs du secteur privé au secteur public porte le nom de nationalisation. L'opération inverse est la privatisation. C'est souvent une politique libérale visant à désengager l'Etat du secteur productif.

Le concept de privatisation s'est très souvent vu attribuer un contenu différent selon les auteurs. En 1968, Peter Drucker suggérait que le gouvernement consacre davantage de temps à gouverner et achète des produits et des services au secteur privé ou encore cesse de produire des biens et des services.⁶⁹

La privatisation est définie comme un transfert d'actifs détenus par les agents publics au profit des agents privés (BOS 1991). L'Etat qui détient la propriété d'une entreprise se désengage progressivement ou en bloc en cédant les droits de propriété à des particuliers qui deviennent alors les nouveaux propriétaires. Certains auteurs disent que la privatisation est la cession par l'Etat de plus de la moitié du capital aux privé, c'est donc un transfert de contrôle à des agents privés.⁷⁰

Selon Kent, la privatisation désigne le transfert, au secteur privé, de fonctions exécutées auparavant exclusivement par le gouvernement, à des prix nuls ou inférieurs à tous les coûts de production, pour que ces mêmes fonctions soient exercées par des entreprises à des prix auxquels l'offre est égale à la demande et qui tiennent compte du coût total de production⁷¹.

⁶⁸ Abdelilah EL ATTAR, **Op.Cit,** Page 19.

⁶⁹ P.F. Drucker, **La grande mutation : vers une nouvelle société**,Paris, Les Éditions d'organisation, 1970, p. 259-261.

⁷⁰ https://pyramides.revues.org/560

⁷¹ C.A. KENT, «Privatization of Public Functions: Promises and Problems», dans Entrepreneurship and the Privatizing of Government, éd. C.A. Kent., Westport, Quorum Books, 1987, Page 4.

6. Comment évaluer une entreprise⁷²:

1. Préparer l'évaluation:

Pour aboutir à une valeur qui satisfait les parties concernées par l'évaluation et qui permet également de favoriser la transaction espérée, la préparation de l'évaluation occupe une place importante. Les travaux de l'évaluation sont basés sur des données déterminés et dans un cadre bien défini. Donc, l'environnement économique de l'évaluation sera étudié ainsi que les paramètres de calculs utilisés. Puis, on examinera, de façon approfondie, les retraitements nécessaires à effectuer sur les données fournies ⁷³.

2. Evaluer:

On prend en considération les méthodes d'évaluation proprement dites.

- ✓ La valeur d'une entreprise est essentiellement la valeur de ses résultats futurs ou flux, actualisés.
- ✓ On peut aussi estimer une valeur à la casse de chaque élément de l'entreprise évalué séparément, il s'agit de la valeur patrimoniale calculée à partir du bilan.
 - ✓ Ainsi, la bourse permet des évaluations d'entreprise à partir d'entreprises similaires.

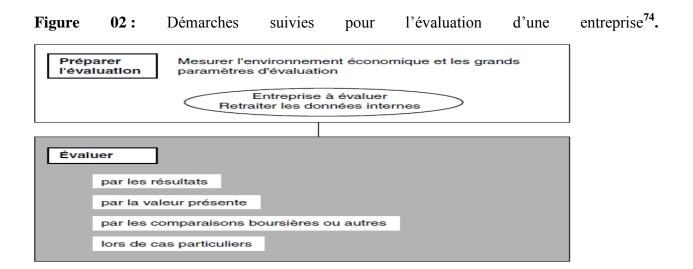
3. ... Parfois dans un cadre particulier:

On terminera par l'examen d'un certain nombre de questions sous-jacentes ou particulières.

L'ensemble de la démarche suivie est résumé dans le graphique ci-après :

⁷²Jean-Baptiste TOURNIER, Jean-Claude TOURNIER, Evaluation d'entreprise : Que vaut une entreprise ? Editions d'Organisation Groupe Eyrolles, Paris 2007, page 7.

⁷³ Jean-Baptiste TOURNIER, Jean-Claude TOURNIER, **Op.Cit,** Editions d'Organisation Groupe Eyrolles, Paris 2007, page 7.



Section 2: L'approche actuarielle (dynamique)

1. Principes et méthodologie:

La valorisation d'une société par cette approche est basée sur une estimation des flux de trésorerie futurs qui vont être actualisés à un taux d'actualisation. A savoir, les flux détenus peuvent s'agir des dividendes, des bénéfices futurs, ou des cash-flows futurs de la société.

Cette approche repose sur l'hypothèse que l'acquéreur n'achète pas les flux passés de l'entreprise, mais au contraire les flux futurs. Cela signifie qu'il a une vision prospective.

2. Méthodes des Cash Flow actualisés DCF:

2.1. Définition:

La méthode des cash-flows actualisés est une méthode standard d'évaluation de l'entreprise. Elle considère l'entreprise comme étant un capital destiné à accroitre la richesse des actionnaires⁷⁵. Elle permet essentiellement de valoriser les performances financières futures de l'entreprise.

Pour une entreprise industrielle ou commerciale sa valeur est déterminée comme suit

Valeur Totale de l'entreprise =
$$FP + D = \sum_{t} \frac{FCF_t}{(1+K)^t} + \frac{VT}{(1+k)^T}$$

Tel que l'estimation des cash-flows nécessite une étape préalable à toute évaluation, qui est le diagnostic de l'entreprise. Cette analyse approfondie de l'entreprise porte d'une part sur une analyse

-

⁷⁴Idem.

⁷⁵ Abdelkader GLIZ, valeur de l'entreprise et méthode de privatisation dans un contexte transition vers l'économie de marché, Thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, 2/10/2001, page 81.

historique de la société afin de dégager les caractéristiques fondamentales de l'entreprise et effectuer une analyse financière de l'entreprise. Et d'autre part, une analyse stratégique pour obtenir une projection des cash-flows futurs⁷⁶.

$$\begin{aligned} \textit{FCF}_t &= \textit{R\'esultat net}_t + \textit{Dotations aux amortissements}_t - \textit{Variation du BFR}_t \\ &- \textit{Investissement}_t \end{aligned}$$

La valeur résiduelle, potentiellement fort importante, est calculée en procédant à une capitalisation à l'infini après prise en compte de la croissance du dernier flux disponible ou prévisible. Simplement, la valeur de revente correspond à la valeur des flux de liquidités anticipés pour la période au-delà de T⁷⁷.

$$VT = \frac{FCF_{t+1}}{k - g} = \frac{FCF_t(1 + g)}{k - g}$$

g : taux de croissance perpétuelle du FCF. Avec g < k ; k le taux d'actualisation.

2.2. Appréciation de la méthode⁷⁸:

A. Avantages:

- ✓ La méthode DCF permet d'avoir une vue plus complète sur le potentiel de l'entreprise (A. Damodaran, 2005).
 - ✓ La valeur déterminée par cette méthode est plus réaliste.
- ✓ Elle est plus utilisée car elle met en relation tous les types de fonds de l'entreprise, les besoins de l'entreprise (investissement et BFR) et l'opinion du marché (en prenant en considération le taux d'actualisation).

B. Difficultés:

- ✓ L'estimation précise de la trésorerie nécessite des calculs fastidieux.
- ✓ Forte sensibilité aux changements d'hypothèses en matière de maturité des emplois et ressources et des autres placements.
 - ✓ Variations importantes du BFR au cours de chaque exercice (volatilité)
- ✓ Difficulté d'anticiper les défauts de recouvrement qui ont une influence directe sur les Cash flow.
 - ✓ Difficulté d'estimation du taux d'actualisation.

_

⁷⁶ Idem

⁷⁷ Abdelkader GLIZ, Op.Cit, page 84.

⁷⁸ SV. BEGOVIE, M.MOMCILOVIE, S.JOVAN, Advantages and limitations of the discounted cash flow to firm valuation, 2013, Page 13.

✓ La nécessité d'un business plan.

3. Méthode des flux des dividendes:

Ce modèle est élaboré en 1956, selon lequel la valeur de l'entreprise correspond à la somme des dividendes distribués aux actionnaires actualisés au taux de rentabilité exigé par les actionnaires. Le prix de l'action est fonction du taux de distribution des dividendes et de la croissance du résultat net, qui sont considérés comme constant dans le temps⁷⁹. Cette méthode est particulièrement adaptée pour les entreprises caractérisées par une forte croissance de leur activité.⁸⁰

Il existe plusieurs modèles qui permettent d'actualiser les dividendes. La différence entre eux réside dans la considération de deux paramètres : le taux de croissance des dividendes futurs et le taux de distribution.

3.1. Le modèle d'Irving Ficher⁸¹:

Irving Ficher raisonne en temps qu'investisseur souhaitant réaliser des placements plus ou moins longs sur le marché boursier. Cet investisseur, en achetant une action qui représente la valeur de l'entreprise, souhaite bénéficier d'une rentabilité ou un prix de revente supérieur à celui qu'il a payé ou à ce qu'il pourrait récolté en investissant ses capitaux sans risque en emprunts d'Etat par exemple. Donc, le prix maximum qu'il accorde à cette action est égal à la valeur actuelle des flux financiers que l'entreprise va générer. Simplement, Ficher considère que la valeur de tout capital est la somme actuelle de son rendement futur.

Donc, la valeur du titre correspond à l'actualisation des dividendes futurs pendant la période de prévision on rajoutant la valeur de revente de l'action actualisée à un taux constant.

$$V = \sum_{t=1}^{n} \frac{Div_t}{(1+k_e)^t} + \frac{V_n}{(1+k_e)^T}$$

V: la valeur du titre

Div_t: dividende anticipé par action pour l'année t.

K_e: taux de rentabilité attendu par les actionnaires.

V_n: la valeur de revente anticipée de l'action.

⁷⁹ Luca FRANCESCO FRANCESCHI, valuations of banks in mergers, catholic university of Milan, fevrier 2008.

www.finafrique.com, "comment valorise rune banque dans le contexte africain?",2014.

⁸¹Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, Evaluation d'entreprise édition Dareios et Pearson, France, 2009, Page Page 171.

Ce modèle est connu sous le nom de Dividend Discounted Model (DDM). Le principe de ce modèle est que le prix de l'action est égal à la somme des flux futurs de dividendes actualisés au taux de rentabilité exigé par les actionnaires.

3.2. Le modèle de Gordon Shapiro⁸²:

3.2.1. Principes:

Dans la pratique, l'application du modèle DDM nécessite l'utilisation d'hypothèses simplificatrices que les dividendes sont supposés constants dans le temps et perpétuels.

La valeur de l'entreprise est égale à :

$$V_e = Div_1 \left[\frac{1}{(1+ke)} + \frac{1+g}{(1+k_e)^2} + \dots + \frac{(1+g)^{n-1}}{(1+k_e)^n} \right]$$

V_e: la valeur du titre;

Div₁: le dividende versée en année 1 ;

K_e: le cout des fonds propres ;

g: le taux de croissance;

Il s'agit d'une progression géométrique de raison $q = \frac{1+g}{(1+K_e)}$ et de 1^{er} terme $a = \frac{1}{(1+K_e)}$.

D'après la formule de la somme d'une suite géométrique $S = a \frac{q^{n}-1}{q-1}$ et sous l'hypothèse d'un horizon à l'infini, on obtient :

$$V_e = \frac{Div_1}{k_e - g}$$

3.2.2. Appréciation du modèle:

Le modèle de Gordon obtenu est basé sur l'hypothèse que les dividendes vont croitre à un taux constant et cela est à perpétuité; ce qui correspond à une vision de l'économie en croissance constante ce qui ne convient pas avec l'environnement économique changeant. Cela représente une limite du modèle. De plus, il n'est applicable que lorsque $g < k_e^{83}$.

⁸² Simon PARIENTE analyse fInancière et évaluation d'entreprise : méthodologie- diagnostic-prix d'offre, Pearson France, Montreuil, 2013, Page 253.

⁸³ Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Guide pratique d'évaluation d'entreprise**, Groupe Eyrolles, Paris, 2013, Page 256.

3.3. Le modèle de Bates⁸⁴:

3.3.1. Principes:

Le modèle de Bates prend en compte un plus grand nombre de paramètres que la formule de Gordon-Shapiro. Le modèle de Bates tente d'évaluer une entreprise en divisant la période totale d'observations en plusieurs périodes durant lesquelles les taux g demeurent constants.

✓ Période 1 on a : Div1 k g1

✓ Période 2 on a : Div2 k g2

✓ Période 3 on a : Div3 k g3

Dans ce modèle le taux de croissance attendu des résultats joue un rôle crucial.

Il tend à donner une évaluation de l'entreprise liée d'une part à celle du marché boursier, et d'autre part à celle du secteur économique auquel appartient l'entreprise.

1. Les paramètres retenus sont :

- le Price Earning sectoriel à l'instant de l'évaluation,
- le taux de distribution (dividende/bénéfice net),
- le taux de rendement demandé sur le marché au titre des actions.
 - 2. Les prévisions sont décomposées en deux périodes :
- une première période de quelques années durant laquelle les prévisions sont établies année par année, en fonction des données de l'entreprise;
- une deuxième période pendant laquelle l'évolution de l'entreprise est censée refléter celle du secteur professionnel auquel elle appartient.

$$V = \sum_{t=1}^{n} \frac{Div_t}{(1+k_e)^t} + \frac{V_n}{(1+k_e)^n}$$

Div_t: dividende par action en période t;

V : valeur de rentabilité à l'instant 0;

V_n: valeur de rentabilité en année n.

3.3.2. Appréciation de la méthode:

Elle permet de déterminer la valeur de l'action à partir de son dividende attendu et d'un taux de croissance constant des dividendes futurs. Cependant, elle souffre de quelques lacune tels qu'il est

33

⁸⁴ Jean Baptiste TOURNIER, Jean Claude TOURNIER, **Op.Cit**, Page 147.

très sensible à la politique de distribution des dividendes, ainsi puisqu'il correspond à une vision de l'économie en croissance constante. De plus, il n'est pas adéquat pour l'évaluation des entreprises dont les résultats sont négatifs.

4. La méthode de création de la valeur EVA et MVA:

4.1. Principe de la méthode 85:

Cette méthode a surtout pour but de servir à la gestion de l'entreprise et à maximiser ses résultats. Stern et Stewart cherchent à lier plus étroitement la pensée stratégique et les décisions opérationnelles de l'entreprise. Ils avaient proposé l'idée de mesurer la bonne performance des mangers à travers l'EVA. Le principe de cette méthode est de faire ressortir la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise suite à l'emploi de ses capitaux. Elle est définit par l'écart entre le résultat de la société et le cout du capital investi. Elle est adaptée à l'évaluation des grandes entreprises.

L'EVA est définie comme suit :

$$EVA = NOPAT - k * CE$$

WACC: cout du capital

NOPAT : résultat net d'exploitation après impôt.

CE: capitaux engagé

✓ Si l'EVA > 0 : il y a création de la richesse (après rémunération des actionnaires).

✓ Si l'EVA < 0 : il y a destruction du capital de l'entreprise ou un manque d'opportunités de placements plus rémunératrices (autres projets d'investissements).

La valeur de l'entreprise est comme suit :

$$V_e = CE + \sum_{t=1}^n \frac{EVA}{(1+k)^t}$$

Ainsi, il y a la méthode MVA, cette méthode combine des données comptables et des données du marché. La MVA est la différence entre la valeur marchande de la firme et sa valeur comptable. Dans le cadre d'un marché efficient la MVA est égale à la séquence anticipée des EVA actualisés ⁸⁶.

⁸⁵Jean Baptiste TOURNIER, Jean Claude TOURNIER, **Op.Cit**, Page 189.

 $MVA = \sum_{t=1}^{n} \frac{EVA}{(1+k)^t}$

K : le coût du capital

Dans le marché efficient : V = MVA + CE

4.2. Appréciation de la méthode⁸⁷:

L'apport majeur de ce modèle est qu'il propose une mesure simple de la valeur économique

ajoutée à chaque période par l'entreprise. Son inconvénient est qu'il n'intègre pas d'horizon de

planification bien déterminé, du fait qu'il ne prévoit pas le calcul d'une valeur terminale. Ce modèle

peut être considéré plus comme un outil de pilotage stratégique de l'entreprise que comme une

véritable technique moderne d'évaluation de l'entreprise. La méthode MVA est un outil qui n'est

facilement mesurable que pour les sociétés cotées. Elle n'indique pas à quel moment ou à quel

endroit et comment l'entreprise a créé- ou détruit- de la valeur.

Section 3: Approche analogique

Les méthodes des comparables font parties des méthodes les plus utilisées. Elles consistent à

rapprocher les éléments financiers d'une entreprise avec ceux utilisés en bourse pour qu'on puisse

déterminer la valeur à un moment donné.

1. Principes de la méthode:

Elle consiste à valoriser une entreprise en se référant au prix de cession constaté sur des firmes

semblables qui évoluent dans des secteurs d'activités comparables, et présentent des caractéristiques

proches en termes de croissance, de rentabilité et de risque⁸⁸.

Cette méthode est basée sur la multiplication du revenu résiduel choisi ou du chiffre d'affaires

par un multiple qui correspond à la moyenne ou à la médiane d'un échantillon de ratios

caractérisant des sociétés cotées très proche qui exercent sur le même secteur d'activité⁸⁹.

La comparaison des multiples boursiers peut servir aussi bien à l'évaluation d'une entreprise non

cotée qu'à celle d'une société cotée. Cette méthode est plus utilisée par les analystes financiers et

⁸⁶Simon PARIENTE, **Op.Cit**, Page 259.

⁸⁷ Séminaire « techniques modernes d'évaluation des entreprises », mars 1998.

⁸⁸ Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.Cit**, Page 191.

35

les évaluateurs au sein des banques d'affaires et des fonds d'investissement pour établir des estimations des fourchettes de prix. 90

Cette méthode repose sur l'hypothèse que les marchés sont à l'équilibre et intègrent des informations efficientes: le cours de l'action reflète à tout moment des anticipations de création de valeur de l'entreprise par les investisseurs⁹¹.

2. Constitution du panel d'échantillon:

Pour procéder à une comparaison boursière, il faut choisir des sociétés dont les transactions sont de nature voisine de celle de l'entreprise à évaluer. Aussi, il faut tenir compte des éléments suivants ⁹²:

- ✓ Trouver des entreprises cotées exerçants dans le même secteur professionnel et pratiquement placées sur le même créneau dans lequel se situe la société à évaluer car on ne peut comparer que ce qui est comparable.
 - ✓ Trouver des entreprises de taille comparable.
- ✓ Il est préférer que les sociétés prises soient de même nationalité, encore que la mondialisation tend à rapprocher les chiffres des critères d'évaluation.

3. Catégorie des multiples de valorisation:

Un multiple est le plus souvent un agrégat comptable et financier qui est multiplié par la suite par un agrégat comptable réel de l'entreprise pour estimer sa valeur (Cheng et Mc Namara, 2000).

L'approche analogique, selon le multiple utilisé, permet de déterminer directement la valeur des fonds propres ou indirectement à travers la détermination de la valeur de l'actif économique de l'entreprise.

$$V_{FP} = V_e - DN$$

3.1. Les multiples de valeur d'entreprise:

✓ Les analystes financiers utilisent un grand nombre de concepts au service de ces évaluations. Ils utilisent en l'occurrence des multiples de valeur d'entreprise. Les multiples de valeur de l'entreprise « k » valorisent l'entreprise à partir d'agrégats comptables calculés avant frais financiers, comme suit :

92Ibid, Page 196.

⁹⁰Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 191.

⁹¹ Idem.

 $V_e = k * agrégat comptables avant frais financiers$

3.1.1. Le multiple du chiffre d'affaires : V_e/CA⁹³:

Il s'agit d'évaluer l'entreprise en se basant sur un coefficient multiplicateur des ventes, indépendamment de sa structure financière ou de sa rentabilité, en calculant le rapport entre la valeur d'entreprise (V_e) à la date t et les chiffres d'affaires estimés en t pour la période t+1.

$$Multiple_{CA} = \frac{Ve}{CA} = \frac{Ve_t}{CA_e} = \frac{Valeur\ d'entreprise_t}{Chiffre\ d'affaire_e}$$

L'avantage de faire recours à ce multiple est qu'il est plus facile de comparer des entreprises présentes sur des marchés différents, avec des systèmes comptables distincts, que de comparer des multiples de bénéfices. Ainsi le chiffre d'affaire est beaucoup moins volatil que le résultat net.

Il présente ainsi une faible dépendance aux choix de méthodes comptables, de plus il est adapté pour évaluer les sociétés de nouvelle technologie et aux sociétés en forte croissance ou en perte (EBIT négatif).

L'inconvénient de ce multiple est qu'il ne tient pas compte de la rentabilité de l'entreprise (la marge, le montant globale des charges financières ou le niveau de rentabilité) c'est-à-dire que peu importe la rentabilité de l'entreprise sa valorisation reste la même. De plus, le chiffre d'affaire d'une entreprise ne préjuge en rien de ses résultats, il ne tient pas compte des notions de risque financier et ni de risque opérationnel. Il ne peut être utilisé que si la société à évaluer et celles qui constituent l'échantillon aient des taux de marge homogènes.⁹⁴

3.1.2. Le multiple d'EBITDA : V_e/EBITDA⁹⁵:

C'est l'un des multiples les plus utilisés. Il s'agit d'évaluer une entreprise sur la base de son excédent brut d'exploitation avant prise en compte des amortissements. L'EBE mesure la performance économique de l'entreprise avant d'intégrer sa politique d'investissement, donc l'amortissement, sa politique commerciale, donc son niveau de provisionnement et sa structure de financement.

Le multiple d'EBITDA est le rapport entre la valeur d'entreprise(V_e) et l'EBITDA.

-

⁹³ Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, **Op.Cit**, Page 135.

⁹⁴ Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 204.

⁹⁵Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page 135.

$$Multiple_{EBITDA} = \frac{V_e}{EBITDA} = \frac{Capitalisation\ boursi\`ere\ + Endettement\ net}{EBE}$$

D'où: $V_{FP} = Multiple_{EBITDA} * EBITDA - Dette_{société}$

L'utilisation de ce multiple peut permettre d'éviter le biais induit par les politiques d'amortissements, qui dans certains secteurs, peuvent être distinctes d'un pays à l'autre.

Ce multiple permet de comparer des sociétés sur la base de leurs performances opérationnelles. Il est indépendant de la stratégie d'investissement.

Ce multiple n'est pas convenable pour la valorisation des entreprises lorsque l'échantillon et la cible à valoriser présentent des niveaux de marges disparates car cela peut aboutir à survaloriser les entreprises à faibles marges et/ ou à fortes dotation et à sous-valoriser les entreprises à fortes marges et/ ou à faibles dotations ⁹⁶.

3.1.3. Le multiple d'EBIT ou multiple de résultat d'exploitation: V_e/EBIT⁹⁷:

Il fait partie des indicateurs les plus utilisés; car il correspond le mieux à ce qu'est capable de générer l'entreprise en termes de performance. L'EBIT ou le résultat d'exploitation est la performance de l'entreprise une fois sa politique d'investissement et ses risques commerciaux et assimilés.

Il s'agit de valoriser l'entreprise par rapport à sa rentabilité d'exploitation hors éléments exceptionnels. Il est égal au rapport entre la valeur de l'entreprise (V_{e)} et l'EBIT estimé pour t+1:

$$Multiple_{EBIT} = \frac{V_e}{EBIT} = \frac{V_{e_t}}{EBIT_e} = \frac{Valeur~d'entreprise_t}{R\'esultat~d'exploitation_e}$$

D'où : $V_{FP} = Multiple_{EBIT} * r\'esultat d'exploitation - Dette_{soci\'et\'e}$

Le multiple EBIT donc correspond à la valeur de l'entreprise rapporté au résultat induit par l'exploitation normale de son activité, il donne une image complète de la performance d'exploitation de l'entreprise.

Ce multiple connait des limites dont il y a manque d'harmonisation comptable sur le plan international et ce malgré l'adoption des IFRS. De plus, il dépend fortement des choix comptables

⁹⁶Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 205.

⁹⁷Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page 136.

et financiers internes à chaque entreprise (la politique d'investissement de la firme, le taux et la durée d'amortissement, les provisions et les dépréciations d'actifs).

3.2. Multiples de valeur des fonds propres:

Les multiples de valeur des fonds propres « k' » valorisent l'entreprise à partir d'agrégats comptables calculés après frais financiers, comme suit :

$$V_{FP} = k' * agrégats comptables après frais financiers$$

Les évaluateurs utilisent pour la valorisation directe des fonds propres les multiples suivant:

3.2.1. Le multiple des flux de trésorerie disponible : V_e/FCF:

Il s'agit de valoriser l'entreprise par rapport aux flux de trésorerie disponible générés par la société. Il peut correspondre à la capacité d'autofinancement (CAF) ou à la marge brute d'autofinancement (MBA), retraitées du résultat exceptionnel après impôt. Ce multiple est égal au rapport entre la valeur de l'entreprise (V_e) et le FCF estimé (FCFe)en t pour t+1⁹⁸.

$$Multiple_{FCF} = \frac{V_e}{FCF} = \frac{Ve_t}{FCF_e} = \frac{Valeur\ d'entreprise_t}{Free\ Cash\ Flows_e}$$

Ce multiple représente le nombre de fois où les flux de trésorerie disponible sont capitalisés par la valeur de l'actif économique⁹⁹.

L'avantage de ce multiple est qu'il prend en compte les investissements et les variations du BFR, et il est adapté pour l'évaluation des sociétés matures. Il est inadapté pour la valorisation des sociétés en forte croissance. ¹⁰⁰

Mais, il peut poser problèmes dès que les flux de trésorerie disponibles peuvent varier fortement d'un exercice à l'autre si l'entreprise a réalisé un très fort investissement, ou désinvestissement important.

3.2.2. Le multiple du PER:

3.2.2.1. Définition:

Il est utilisé en bourse pour évaluer une entreprise cotée. C'est un multiple établi sur la base du bénéfice net, y compris éléments exceptionnels qui perturbent la rentabilité de l'entreprise à la

39

⁹⁸ Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page137.

⁹⁹Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 207.

¹⁰⁰ Idem

hausse ou à la baisse. Il peut être interprété comme indiquant le nombre d'année de bénéfice qu'un investisseur accepte de payer pour acquérir un titre. Il indique de quelle manière les investisseurs anticipent l'évolution des bénéfices futurs de la société. ¹⁰¹

Il est égal au rapport entre la capitalisation boursière de l'entreprise (CB_t) et son bénéfice net anticipé ou estimé (RN_e) en t pour la période t+1(hors éléments exceptionnels et amortissements des incorporels) 102 :

$$PER = rac{CB_t}{RN_e} = rac{Capitalisation\ boursi\`ere_t}{R\'esultat\ net_e}$$

$$PER = rac{Cours\ de\ l'action}{BPA}$$

Dans cette approche le PER permet de valoriser une entreprise en multipliant le résultat net anticipé par le PER sectoriel moyen obtenu à partir de l'échantillon sélectionné.

$$Valeur\ de\ l'action_t = P_t = PER_{Sectoriel} * BPA_e$$

3.2.2.2. Interprétation ¹⁰³:

Si action à PER X. cela traduit une un de : - que la capitalisation boursière de cette action est équivalente à X fois ses bénéfices annuels. - qu'il faudra X années à l'investisseur ayant acheté cette action pour que les dividendes remboursent le prix d'achat de l'action c'est-à-dire que les investisseurs sont prêts à attendre 30 ans de bénéfices pour rentabiliser leur achat de l'action. En théorie, plus le PER d'un titre est faible, plus le titre en question a de chances de monter en bourse. Un PER faible indique qu'il faudra peu d'année pour que les dividendes remboursent le prix d'achat d'une action; Les investisseurs privilégient l'achat de titres à faible PER, ce qui fait monter le cours de bourse (et donc augmenter le **PER** par suite). Les investisseurs interprètent le PER comme une sorte de rendement inversé, entre le revenu potentiel du titre et son prix coté en bourse.

¹⁰¹ Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page 136.

¹⁰² Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 207.

https://www.centralcharts.com/fr/forums/16-outils-de-trading/266-per-price-earning-ratio, consulté le 30 /7/2017 à 19:40.

3.2.2.3. Le PER relatif:

C'est le rapport entre le multiple de capitalisation d'une valeur (le PER d'une société) et celui de la moyenne du marché (le PER du marché)¹⁰⁴. Il permet d'observer si une valeur est performante sur son secteur d'activité, afin de savoir si elle est plus ou moins chère que ses concurrentes. Un titre dont le PER relatif est inférieur à 1 est jugé moins cher que ses concurrents.

Si le PER du marché est de 22, alors que le PER de la société n'est que de 13, alors le PER relatif sera de : 13 / 22, soit 0,59. Un PER relatif inférieur à 1 peut donc être une opportunité d'achat. Il conviendra toutefois de savoir pourquoi la valeur s'écarte tant du secteur dans lequel elle évolue. ¹⁰⁵.

3.2.2.4. Appréciation de la méthode:

A. Avantages¹⁰⁶:

- ✓ Le PER est le multiple le plus courant car il est simple à utiliser et facile à mettre en œuvre.
- ✓ Il prend en considération le marché (cours de l'action) et la politique de l'entreprise(BPA).
- ✓ Aussi, il évite l'utilisation du taux d'actualisation dont l'estimation est toujours délicate.

B. Limites:

Aussi, il est le plus dangereux car¹⁰⁷:

- ✓ Il s'appuie sur le solde de gestion le plus volatil et est rarement utilisable sans d'importants retraitements :
- ✓ Il est affecté par le taux d'imposition, les règles/ durées d'amortissement des actifs immobilisés et par la politique de provisionnement, lesquelles peuvent être plus ou moins arbitraires selon les entreprises ;
- ✓ Il normalise la structure financière, l'actif économique et la politique d'amortissement de la société à évaluer sur la moyenne de celle des sociétés de l'échantillon et peut conduire selon le cas à surévaluer ou à sous-évaluer les capitaux propres de l'entreprise.

¹⁰⁴ Arnaud THAUVRON, **Op.Cit**, Paris, 2007, Page 163.

http://www.edubourse.com/lexique/per-relatif.php, consulté le 30/7/2017 à 19:59

Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 210.

¹⁰⁷Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page 136.

Pour utiliser le PER on suppose que le bénéfice de la société va croitre à un taux constant g, sur une période infinie. Le prix de l'action peut être donc estimer par le modèle d'actualisation des dividendes à taux de croissance constant.¹⁰⁸

3.2.3. Le multiple de la marge brute d'autofinancement(MBA)¹⁰⁹:

La marge brute d'autofinancement (MBA) d'une entreprise est égale à la somme du résultat net part du groupe retraité des minoritaires et des dotations nettes de reprises sur amortissements et provisions :

Marge brute d'autofinancement

- = Résultat net partdu groupe retraité
- + dotations aux amortissements et provisions
- reprises sur amortissements et provisions

Le multiple de la MBA correspond ainsi au rapport entre la capitalisation boursière à la date $t(CB_t)$ et la marge brute d'autofinancement anticipé en t pour la période $t+1(MBA_e)$:

$$multiple\ MBA = \frac{CB_t}{MBA_e} = \frac{Capitalisation\ boursi\`ere_t}{marge\ brute\ d'autofinancement_e}$$

3.2.4. Le multiple de l'actif net comptable(ANC) ou Price to book ratio (PBR):

L'ANC correspond à la valeur comptable des capitaux propres. Il est égal à l'ensemble des avoirs de l'entreprise minoré par l'ensemble de ses engagements réels ou potentiels. Le multiple de l'ANC établit le rapport entre la capitalisation boursière de l'entreprise à la date t et la valeur de l'ANC estimé (ANC_e) en t pour la période t+1. 110

$$\textit{Multiple Price to book ratio} = \frac{\textit{CB}_t}{\textit{ANC}_e} = \frac{\textit{capitalisation boursière}_t}{\textit{actif net comptable}_e}$$

Le PBR est peu utilisé car les capitaux propres ne sont pas un indicateur de volume d'activité ou de performance de l'entreprise. Aussi, les politiques de distribution, d'endettement, d'amortissement, de provisionnement conduisent à des niveaux de capitaux propres très différents,

_

¹⁰⁸Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 211.

¹⁰⁹Idem, Page 212.

¹¹⁰Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 216.

toutes choses égales par ailleurs. Il ignore en outre les perspectives de rentabilité ainsi que le potentiel de croissance de l'entreprise. 111

Ce multiple est essentiellement utilisé dans le secteur bancaire, pour lequel le niveau de fonds propres, représentatif des capacités de production, possède une valeur stratégique. 112

Ce ratio est indépendant de la structure financière, ainsi que des pratiques comptables des différentes sociétés de l'échantillon.

$$PBR = \frac{ROE - g}{K_e - g}$$

3.3. Appréciation de la méthode des multiples:

A. Avantage de la méthode des multiples¹¹³:

C'est une méthode simple et rapide qui permet ainsi de:

- ✓ Donner une fourchette de valorisation relativement précise, puisque celle-ci dépend des conditions de marché à une date donnée;
- ✓ D'obtenir des chiffres récents grâce à une dernière situation mensuelle ou trimestrielle, ce qui est rarement le cas pour le bilan, qui n'est souvent calculé qu'une ou deux fois par an.
- ✓ D'éviter d'estimer un taux d'actualisation dont les paramètres dépendent fortement de l'évolution des marchés financiers ;

B. Les limites de la méthode¹¹⁴:

Ces méthodes présentent des limites importantes relatifs aux choix du ou des multiple(s) retenu(s). Les multiples concernent fréquemment des entreprises qui ne sont pas strictement comparables même si elles ont la même activité.

De plus, la taille des sociétés comparées peut être très variée ; les grands groupes sont souvent multi-activités et leur cotation boursière reflète cette pluralité. Alors, l'utilisation stricte de ce multiple pour la valorisation d'une société ne réalisant qu'une seule de ces activités est un peu délicate.

¹¹¹ Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**,Page 137.

¹¹² Idem, Page 137.

¹¹³ Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 192;

¹¹⁴Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page 157.

Section 4 : Approches patrimoniales

La valeur patrimoniale constitue l'une des plus anciennes méthodes utilisées pour l'évaluation de l'entreprise.

1. Principes de la méthode:

L'approche patrimoniale est simple dans son principe, il s'agit de déterminer la valeur de l'entreprise en procédant à l'évaluation de ce qu'elle possède¹¹⁵: les immobilisations corporelles et incorporelles, les stocks et la trésorerie, etc. Ce type d'approche se base sur une vision statique de l'entreprise et non prévisionnelle dont elle tient compte de l'image comptable de la firme au moment de l'évaluation¹¹⁶. Autrement dit, évaluer une entreprise revient à déterminer la valeur de chacun des éléments qui composent son patrimoine.¹¹⁷

2. Actif net comptable (ANC):

2.1. Définition:

L'actif net comptable correspond à la différence entre les actifs réels et les dettes réelles. Le calcul de l'ANC peut s'effectuer de deux manières¹¹⁸:

1. Soit en base sur le bas du bilan : Les actifs réels de l'entreprise auxquels on déduit l'ensemble des dettes et provisions.

Tels que, les actifs réels sont les immobilisations, les stocks, les créances clients et la trésorerie.

2. Soit en base sur le haut du bilan: les capitaux propres auxquels on soustrait les actifs fictifs.

$$ANC = Capitaux \ propres - Actifs \ fictifs$$

Les actifs fictifs ne disposent pas de valeur vénale et ne peuvent pas être vendus. Il s'agit de frais d'établissement, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des primes de remboursement des obligations, l'écart de conversion actif.

2.2. Appréciation de la méthode:

44

¹¹⁵ Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Stéphane ONNEE, **Op.cit**, Page 106.

¹¹⁶ Nicholas Demartines, Méthode d'évaluation pour micro-entreprises, HEG, Genève 2008.

¹¹⁷ Jean Etienne Palard, Franck Imbert, Guide pratique d'évaluation d'entreprise, Groupe Eyrolles, Paris, 2013, P137.

¹¹⁸ Jean-Etienne PALARD, Franck IMBERT, **Op.cit**, Page 137.

La facilité de mise en œuvre est l'avantage principal de cette méthode. En revanche, elle montre ses limites puisqu'elle ne prend pas en compte le potentiel économique de la société. Donc, son appui sur le critère comptable se diffère des critères du marché. Alors, la valeur « comptable » presque jamais correspond à la valeur « marché » ¹¹⁹.

Cette méthode reste incomplète, les plus ou moins values latentes ne sont pas prises en compte.

3. Actif net comptable corrigé(ANCC):

3.1. Définition:

Dans ce cas l'évaluation est vénale c'est-à-dire ce qu'un chef d'entreprise prudent serait prêt à débourser pour des biens identiques sur le marché. Donc, cette méthode nécessite un ajustement de la situation nette comptable en procédant à une réévaluation des postes comptables afin de prendre en considération des écarts fréquents entre valeur aux livres et valeur marchande c'est-à-dire tenir compte des plus ou moins-values latentes non exprimées dans les comptes le déduire de celle-ci l'impôt correspondant pour ne conserver que la valeur nette. Le la valeur nette.

Il existe deux modes de calcul pour obtenir l'ANCC ¹²²:

✓ Le mode soustractif qui correspond à la somme des valeurs réelles des différents éléments de l'actif diminuée de la somme des éléments du passif externe (dettes et provisions pour risques et charges);

ANCC = somme corrigée des actifs - somme corrigée des dettes

✓ Le mode additif qui s'obtient en faisant la somme des capitaux propres comptables et des retraitements appliqués aux valeurs comptables pour les amenées aux valeurs réelles.

ANCC = ANC + Retraitements(positifs et négatifs)

- Incidences Fiscales(positives et négatives)
- Fiscalité latente incluse dans l'ANC

Pour obtenir une valeur corrigée des capitaux propres on déduit la somme des passifs exigibles réévalués de la somme des actifs réévalués.

 $V_{FP} = Actifs \ r\acute{e}\acute{e}valu\acute{e}s - Passifs \ exigibles \ r\acute{e}\acute{e}valu\acute{e}s$

¹²¹Vincent JUGUET, Philippe GIRAUDON, Sthphane ONNEE, **Op.Cit**,P 123

¹¹⁹ P.Fernander, Company Valuation methods. The most common errors in valuation, 2007, Page 4.

¹²⁰ Simon PARIENTE, **Op.Cit**, Page 269.

¹²²Georges LEGROS, L'évaluation des entreprisees : méthodes et études de cas, Edition Dunod, 2^{ème} édition, P. 40.

3.2. Appréciation de la méthode:

A. Intérêts¹²³:

- ✓ La méthode de l'ANR est principalement employée pour des sociétés qui sont tenue de justifier d'un certain niveau de fonds propres (établissement financiers, sociétés immobilières, holdings...) ou lorsqu'elles sont en difficulté (optique liquidative).
- ✓ Elle a du sens pour les très petites entreprises (TPE) ou pour déterminer une valeur plancher fondée sur la notion d'actif tangible, elle est nécessaire dans une première étape et considérée comme un point de passage obligé dans la démarche de l'évaluateur.
- ✓ La facilité avec laquelle la valeur des actifs peut être reconstituée joue en faveur de cette approche patrimoniale c'est pourquoi elle est couramment utilisée pour évaluer les sociétés foncières.

B. Limites:

- ✓ Cette méthode est statique et ne semble pas pertinente en situation de continuité d'exploitation notamment lorsque la valeur est très associée au plan d'affaires ou aux perspectives futures de développement de l'entreprise. ¹²⁴
- ✓ L'importance dans le bilan d'actifs incorporels, comme des marques ou des brevets rend plus difficile encore l'usage d'une telle démarche patrimoniale. 125
- ✓ Ainsi, la difficulté consiste à trouver le juste niveau de provisions nécessaires pour couvrir convenablement une adéquation éventuelle des produits au marché et pour faire face à des débiteurs défaillants. L'évaluateur doit s'assurer donc de la qualité des inventaires. ¹²⁶

4. Le goodwill:

Limiter l'évaluation d'une entreprise à son patrimoine est insuffisant. En effet, la valeur de l'entreprise dépend aussi de la rentabilité que peut générer la bonne gestion de ses biens intangibles.

4.1. Définition du goodwill:

L'actif net corrigé peut faire l'objet d'une majoration d'avantages économiques disponibles, tels les brevets, les marques créées, les atouts concurrentiels, le fond commercial ou encore la localisation des unités de production. Procéder de la sorte, c'est-à-dire tenter d'ajouter aux actifs corporels de l'immatériel, soit une survaleur appelé goodwill.¹²⁷

126 Idem

¹²³ Simon PARIENTE, **Op.cit**, Page 270.

¹²⁴ Simon PARIENTE, **Op.Cit**, Page 271.

¹²⁵ Idem

¹²⁷Simon PARIENTE, **Op.cit**, Page 270.

La notion de goodwill trouve ses origines au moment où la rentabilité de l'entreprise est supérieure à ce que l'on serait en droit de ses actifs. Il s'agit d'un superprofit procuré par les éléments immatériels non comptabilisé au bilan. Ces éléments comportent la valeur du personnel de l'entreprise (qualification et compétence techniques...), la valeur de la clientèle (nombre, qualité...)¹²⁸, la notoriété de l'entreprise et l'image de marque de ses produits ou services, sa culture, son management ; c'est-à-dire elle contient les éléments qui ne figurent pas dans les comptes mais qui permettent pourtant de créer de la valeur et de la pérenniser. ¹²⁹

La valeur de l'entreprise apparait ainsi composée de deux éléments : la valeur patrimoniale et le goodwill. $V_e = ANCC + GW$

4.2. Notion de la rente du goodwill:

Lorsque l'entreprise dégage un bénéfice supérieur à celui qu'elle est en droit d'attendre de son actif réel, alors, elle génère un superprofit qui signifie l'existence des actifs incorporels; ce revenu constitue la rente du goodwill. Dans le cas contraire, l'entreprise est jugée en difficulté et elle est sanctionnée par un badwill.¹³¹

La rente est donc la différence entre les bénéfices futurs attendus de l'entreprise et les bénéfices qui devraient normalement être réalisés. 132

$$R = B - i * A$$

B: résultat net prévisionnel récurrent;

i : taux de placement sans risque ;

A: ANCC hors incorporels.

4.3. Méthodes de calcul du Goodwill:

Remarque : Dans tout ce qui suit, la valeur de l'entreprise est égale à la somme de la valeur de l'ANCC et celle du GW.

Pour calculer le goodwill, plusieurs méthodes sont utilisées :

¹²⁸ JM.Palou, les méthodes d'évaluation d'entreprise, Groupe Revue Fiduciaire, Paris, 2003, P80.

¹²⁹ Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, Op.cit., Page 139.

¹³⁰Idem.

¹³¹ Jean Etienne PALARD, Franck IMBERT, Op.cit, Page139.

¹³²Georges LEGROS, **Op.cit**, Page 119.

4.3.1. La méthode des praticiens ¹³³:

Elle estime la valeur de l'entreprise en associant les deux méthodes d'ANR et de rentabilité, la valeur correspond à la moyenne arithmétique de ces deux méthodes.

$$V_e = \frac{1}{2}(ANR + V_R)$$

 V_R : la valeur de rentabilité égale à: B/i, avec le B le dernier bénéfice et i le taux sans risque.

Cette méthode se base sur un certain nombre d'hypothèse qui parait peu réaliste:

La pondération entre la valeur patrimoniale et la valeur de rentabilité de l'entreprise est indépendante de la nature et de la structure de son activité.

La détermination de V_R montre ses limites du fait que :

- ✓ Le rapport B/i capitalise à l'infini un résultat constant, souvent le résultat du dernier exercice, donc il considère que le dernier revenu est perpétuel sans tenir compte de la possibilité de croissance de l'entreprise.
- ✓ L'actualisation du bénéfice se fait à un seul taux i non risqué sans tenir compte de la prime de risque ce qui s'oppose avec la théorie financière moderne concernant l'actualisation.

4.3.2. La méthode Anglo-Saxons:

Cette méthode s'étend sur un horizon infini, et suppose un résultat net prévisionnel récurrent constant. Le goodwill est déterminé en procédant à une actualisation à un taux risqué pendant n années de la rente du goodwill R.¹³⁴.

$$GW = \frac{1}{t}(B - i * A)$$

t : taux d'actualisation de superprofit (t<i)

i : taux de placement sans risque.

4.3.3. La méthode des capitaux propres permanents nécessaires à l'exploitation (CPNE)

¹³³ Philippe de LA CHAPELLE, **L'évaluation des entreprises**, Edition ECONOMICA, 3^{ème} édition, Page73.

¹³⁴Georges LEGROS, **Op.cit**, Page119.

La notion des capitaux permanents nécessaires à l'exploitation consiste à la masse des capitaux permanents dont l'entreprise a besoin pour son activité. Cette notion recouvre en fait le total des immobilisations corporelles évaluées à leur valeur du marché et des besoins de fonds de roulement.¹³⁵

CPNE = Immobilisations corporelles réévaluées + BFR

Cette méthode propose de retenir les CPNE comme base de calcul de la rente de GW comme suit :

$$R = B_i - CPNE$$

B_i: Résultat prévisionnel de l'année j.

Le GW sera égal à la valeur actuelle de la rente du GW à un taux « t » nécessairement supérieur au taux « i » :

$$GW = \sum_{j=1}^{n} \frac{B_j - CPNE}{(1+t)^j}$$

4.3.4. La valeur substantielle brute (VSB)¹³⁶:

La valeur substantielle brute (VSB) est la valeur de tous les biens mis en œuvre pour la réalisation de l'activité de l'entreprise c'est-à-dire tenant compte seulement des actifs qui concourent à l'exploitation; les actifs hors exploitation sont donc exclus. Les éléments d'actifs détenus en crédit-bail sont inclus dès qu'ils concourent à l'exploitation pourtant qu'ils n'appartiennent pas à l'entreprise.

VSB = Actif Net Comptable Corrigé(ANCC)

- + Passif Exigible (Dettes à court, moyen et long terme)
- + Biens nécessaires à l'exploitation (biens en location, en crédit
- bail, effetsescomptés non échus)
- + Frais d'établissement

Selon cette méthode la valeur de la rente se calcule comme suit :

¹³⁶ Philippe de LA CHAPELLE, **Op.Cit**, Page73.

¹³⁵ Philippe de LA CHAPELLE , **Op.Cit**, Page73.

$$R = B_i - VSB * i$$

B_i; résultat prévisionnel de l'année j;

I : taux de rémunération de la VSB =taux sans risque+ Prime de risque.

Le GW sera égal à la valeur actuelle de la rente de goodwill à un taux « t » nécessairement supérieur au taux de rémunération de la VSB :

$$GW = \sum_{j=1}^{n} \frac{B_j - VSB * i}{(1+t)^j}$$

4.4. Appréciation des méthodes du Goodwill¹³⁷:

A. Intérêts:

- ✓ Elles sont couramment utilisées dans les évaluations et les transactions de sociétés cotées :
- ✓ Elles tiennent compte des éléments incorporels de l'entreprise et permettent donc de donner une vision globale de la valeur de l'entreprise.
- ✓ Elles ressemblent les démarches statiques (ANCC) avec les démarches dynamiques prévisionnelles (la rentabilité future de l'entreprise à travers la rente de superprofit).

B. Limites:

- ✓ Elles posent des problèmes concernant le choix de taux et de la durée d'actualisation;
 - ✓ La multitude des méthodes de GW rend difficile le choix de la méthode à retenir.
- ✓ Elles restent tournées vers le passé, en effet la part de l'ANCC reste dans bien des cas dominante dans la valeur de l'entreprise.

5. Appréciation de l'approche patrimoniale:

A. Intérêts de la méthode ¹³⁸:

Elle permet de réaliser un inventaire des actifs, passifs et autres hors bilan de l'entreprise qui peut parfois réserver de vraies surprises. Ainsi, elle permet d'avoir une vue sur la structure financière de l'entreprise, les performances de rentabilité de l'entreprise.

Limites de la méthode 139:

¹³⁷ JUGUET, Philippe GIRAUDON, Sthphane ONNEE, **Op.cit**, Page 128.

¹³⁸Idem. ¹³⁹ Idem.

C'est une approche statique qui est basée sur le bilan sans tenir compte des performances de rentabilité de son activité. Ainsi, le dernier bilan a souvent plusieurs mois d'ancienneté, ce qui pose le problème de la pertinence des chiffres.

Conclusion du chapitre

Les méthodes d'évaluations d'entreprise se diffèrent dans leur application ainsi que dans leurs significations. Le problème qui se pose pour l'évaluateur réside également dans le choix de la méthode.

L'évaluation d'entreprise ne souffre pas de l'absence de méthodes d'évaluation mais bien plus tôt de la coexistence d'un grand nombre des méthodes parmi lesquels les praticiens peuvent se sentir perdus. La décision rationnelle consiste à utiliser les différentes méthodes et à pondérer les résultats obtenus.

Ces méthodes d'évaluation sont applicables à l'évaluation des entreprises commerciales ainsi qu'industrielle. Le problème réside dans leur adaptation pour l'évaluation des entreprises de services financiers vu que ces dernières présentent des spécificités propres à elle.

CHAPITRE 03

Les méthodes d'évaluation des banques

au long des deux premiers chapitres, nous avons tenté de cerner les particularités de la firme bancaire ainsi que le cadre théorique du valorisation des entreprises, ce cadre nous a permis de s'interroger sur l'adéquation de ces méthodes pour l'évaluation des banques.

Pour mieux cerner les méthodes d'évaluation des banques, nous allons parler dans la première section de la comptabilité bancaire pour bien arriver à la compréhension des états financiers, et par la suite leurs analyse. La deuxième section sera réservée à la présentation et la signification des différents indicateurs de gestion bancaire. Dans la troisième section, nous allons parler des méthodes d'évaluation des banques.

Section1 : La comptabilité bancaire

La comptabilité a une place primordiale dans n'importe quelle institution économique. Les entreprises industrielles et commerciales obéissent à des principes et des règles comptables précises, des règles d'évaluation et de présentation des états financiers. Ceci est de même pour les établissements bancaires dont la pratique comptable se caractérise par une réglementation poussée.

1. Les spécificités comptables bancaires:

La comptabilité bancaire, autre que sur les mécanismes fondamentaux de la comptabilité générale, s'exerce dans le cadre particulier des activités bancaires et dans un cadre réglementaire spécifique.

1.1. Les spécificités liées à la nature de l'activité bancaire 140 :

Le nombre des opérations traités quotidiennement dans la banque est massif par la suite le nombre des écritures comptables équivalent sera très important. Cette masse nécessite:

- ✓ L'acte comptable doit être réalisé sur le lien même de traitements de l'opération et non dans un service spécialisé comme dans les autres entreprises;
- ✓ Le recours massif à l'informatique pour pouvoir traiter cette masse d'enregistrements comptables;

_

¹⁴⁰ Antoine SERDI, la pratique de la comptabilité bancaire, Edition AFGES, 1994, Page 30.

✓ La centralisation des traitements comptables au sein du système informatique.

1.2. Les spécificités liées aux rôles et aux finalités de la comptabilité bancaire¹⁴¹:

La comptabilité bancaire est source indispensable d'information ou de production des données comptables à utilisation multiples et spécifiques dans le secteur bancaire. L'établissement des états financiers bancaires n'est pas seulement destiné à l'usage traditionnels de toute comptabilité (à des fins fiscaux, internes...) mais il est également utilisé par les autorités de régulation et de supervision bancaire (banque centrale, commission de contrôle bancaire) comme source d'information pour qu'elles puissent accomplir ses missions de surveillance et de contrôle et pour élaborer la politique monétaire du pays (banque centrale).

1.3. Les spécificités liées à la présentation des comptes annuels 142 :

L'établissement des états financiers bancaires est différentes de celui des entreprises dont:

- ✓ Les éléments constituants le bilan bancaire sont classés par ordre décroissant de liquidité.
- ✓ Il existe un hors bilan dont on trouve les l'ensemble des engagements de la banque qui ne génèrent pas de flux de fonds mais qui sont particulièrement significatifs.
- ✓ Le compte de résultat se compose de produits et de charges de même nature comme dans les entreprises mais avec rubriques particulière à la nature de l'activité bancaire.

2. La réglementation comptable des banques en Algérie 143:

Les banques tiennent une comptabilité qui leur est propre en adéquation à la mise en application du règlement relatif aux règles comptables ¹⁴⁴, applicables aux banques et aux établissements financiers.

2.1. Les principes comptables 145

_

¹⁴¹ Idem

¹⁴² Règlement n°09-05 du 18 Octobre 2009, relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

¹⁴³ Idem

¹⁴⁴ Règlement n° 92-08, du 17 novembre 1992, relatif aux règles comptables, applicables aux banques et aux établissements financiers.

Alors, toute banque, lors de la tenue de sa comptabilité, doit satisfaire aux conditions notées dans la législation relative au système comptable financier, les dispositions de règlements et les instructions éditées par le conseil de la monnaie et du crédit(CMC) selon le règlement N°09-04 du 23 Juillet 2009 portant plan comptes bancaire, et règles comptables applicables aux établissements assujettis (banques et établissements financiers) selon le nouveau système comptable financier.

Donc, la banque doit satisfaire aux éléments suivants:

- ✓ Tenir la comptabilité en monnaie nationale et les éléments libellés en monnaie étrangères sont inscrits dans des comptes tenus dans ces monnaies. L'inventaire annuel et les états de synthèse sont établis en dinar algérien sur la base du cours de change au jour de l'inventaire;
- ✓ s'appuyer sur des pièces justificatives datées, conservées, classées dans un ordre défini, qui peuvent servir comme moyen de preuve et portant les références de leur enregistrement en comptabilité;

Les états financiers publiables des établissements assujettis sont constitués du bilan et hors bilan, du compte de résultats, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de l'annexe selon des modèles types précis «le règlement N°09-05 du 18 octobre 2009 relatif à l'établissement et la publication des états financiers des banques et des établissements financiers, l'article 2»;

- ✓ Le bilan est établit par ordre décroissant de liquidité;
- ✓ La technique de la partie double est indispensable pour assurer l'égalité arithmétiques entre des mouvements de dépôt et des mouvements crédits;
- ✓ Les établissements assujettis doivent publier leurs états financiers dans les six (6) mois qui suivent la fin de l'exercice comptable au Bulletin officiel des annonces légales obligatoires conformément à l'article 103 de l'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit;

Les règles d'évaluation et de comptabilisation 146 : 2.2.

Les règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs, des passifs, des charges et des produits sont fixées par l'arrêté du 26 juillet 2008, susvisé, pris dans le cadre du décret n°08-156 du 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n°07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier.

¹⁴⁵ Règlement N°09-04 du 23 Juillet 2009 portant plan comptes bancaire, et règles comptables applicables aux établissements assujettis.

¹⁴⁶L'arrêté du 26 juillet 2008 décret n°08-156 du 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n°07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier.

Il s'agit des principes comptables généraux et des règles d'évaluation particulières exigés par le législateur, comme la permanence ou la fixité des méthodes d'évaluation et des présentation des comptes, continuité d'exploitation, rattachement des charges et produits à l'exercice d'origine, la non compensation entre les postes du bilan et ceux du hors bilan, ni entre les charges et les produits, ni intangibilité du bilan d'ouverture.

Ainsi, le risque spécifique que représentent les titres a donné lieu à l'abandon du principe du cout historique dans la comptabilisation de certaines opérations sur titres, et le recours au principe de « mark to market » par une évaluation constatée sur le marché, lors de l'arrêté comptable 147.

Les opérations doivent être enregistrées selon les principes comptables définis par la loi n°07-1 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier et les textes réglementaires pris pour son application.

3. Méthodes d'analyse financière d'une banque ¹⁴⁸:

Pour effectuer un diagnostic sur la situation d'une banque l'analyse des documents comptables est nécessaire. D'une part il faut voir le bilan pour se renseigner sur la réalisation de l'équilibre financier et d'autre part il faut s'intéresser au compte du résultat pour déterminer les soldes de gestion significatifs. La démarche de l'analyse financière se base les ratios et les flux de fonds.

3.1. Le bilan:

Le bilan, ainsi appelé état de la situation financière, est un état patrimonial de la banque à un moment donné du temps. Comme celui de toute entreprise, il est constitué de deux parties: l'actif et le passif.

- L'actif représente les emplois, notamment les crédits octroyés par la banque, qui représentent un avoir pour celle-ci. C'est pourquoi une opération de crédit est également désignée comme une opération active.
- ✓ Le passif représente les ressources et comprend les dettes de la banque vis-à-vis des clients, notamment les dépôts d'épargne. C'est pourquoi le dépôt de fonds est également désigné comme une opération passive.

Contrairement au bilan d'une entreprise, le bilan d'une banque est composé d'une faible part des fonds propres et d'une proportion élevée de fonds de tiers. Cette particularité tient au modèle commercial des banques: alors que les autres entreprises contractent des dettes pour financer des

 $^{^{147}}$ Règlement n°97-01 du 08 janvier 1997, portant comptabilisation des opérations sur titres.

¹⁴⁸ Sylvie COUSSERGUES, **Op.cit**, page 80.

investissements (machines, etc.), recevoir des dépôts d'épargne fait partie des activités principales des banques; or ces dépôts sont par nature toujours des fonds de tiers 149.

3.1.1. Le bilan indicateur de la taille:

L'intensité des relations avec les clients ainsi que les activités de marché sont traduites par le bilan dans lequel sont comptabilisés les dépôts, les crédits, et les opérations sur titres.

Le total du bilan est l'indicateur le plus souvent retenu pour déterminer la taille d'une banque, procéder à des comparaisons ou à des classements. Il est également utilisé pour les comparaisons internationales dont les modifications annuelles dans le classement sont dues à la variation du cours de change.

Etant donné que l'objectif de tout établissement de crédit est d'être le premier ou parmi les tous premiers des établissements, les banques se livrent parfois à des courses au total du bilan.

Le total du bilan c'est un indicateur qui contient des limites, notamment parce qu'il ne traduit pas la croissance de l'activité bancaire du fait que :

- ✓ les opérations du hors bilan ne sont pas retenues.
- ✓ Les banques qui effectuent beaucoup d'opérations interbancaires gonflent leurs bilans.

3.1.2. Le bilan, indicateur du métier 150:

La structure du bilan regroupé reflète la variété du métier bancaire, il caractérise le métier principal de la banque. La méthode la plus simple pour le regroupement des postes du bilan est celle tenue de la définition des composants de l'intermédiation financière : intermédiation du bilan et intermédiation du marché.

Tableau 1 : Bilan regroupé de la banque.

Actif	Passif
Opérations avec la clientèle	Opération avec la clientèle
Opérations de marché	Opérations de marché
Immobilisation	Provisions et fonds propres

Par rapport au bilan comptable, les opérations du marché incluent les opérations de trésorerie, les opérations interbancaires et les opérations sur titres.

3.1.3. Le bilan et l'équilibre financier d'une banque 151 :

_

www.iconomix.ch/fr. Qu'est-Ce Qu'une Banque? Questions Et Réponses Sur Le Thème Des Banques Version Mai 2016, consulté le 10/04/2017 à 7:22 AM.

¹⁵⁰ Sylvie COUSSERGUES, **Op.cit**, page 81.

¹⁵¹ Sylvie COUSSERGUES, **Op.cit**, page 83.

L'équilibre financier d'une banque s'établit à partir de l'analyse de son équilibre partiel réalisé entre masse de capitaux de même nature.

L'équilibre partiel se détermine grâce à la mise en évidence des soldes calculés à partir du bilan regroupé. Or, on peut calculer trois soldes :

Tableau 2 : tableau récapitulatifs des soldes calculés à partir du bilan regroupé.

	Actif > Passif	Actif < Passif
Le solde des	La banque est prêteuse	La banque est
opérations de marché	nette sur le marché	emprunteuse nette sur le
(situation du marché)		marché
Le solde des	La banque est prêteuse	La banque est
opérations avec la	nette en capitaux clientèle	emprunteuse nette sur les
clientèle (besoin de		capitaux clientèles;
financement clientèle)		
Le solde des capitaux	Positif	
permanents sur les		
valeurs immobilisées		
(fond de roulement)		

A noter que le fond de roulement, dans la banque, n'occupe pas la même place importante que dans une entreprise. Il a une faible valeur numérique du fait des faibles valeurs des capitaux permanents et des immobilisations. Il a un rôle d'appoint même si le recours aux emprunts obligatoires et la constitution des provisions pour risques payés ont sensiblement confronté les capitaux permanents.

L'équilibre financier s'est établit par la compensation des opérations de marché et des opérations avec la clientèle. Elles s'ajustent mutuellement mais en général ceux sont les opérations du marché qui ajustent le solde de situation clientèle par leur souplesse.

3.2. Le hors bilan:

La banque effectue des opérations sur instruments financiers, à terme ou conditionnelles, pour son propre compte qui apparaissent dans le compte 9 qui est le hors bilan. Donc, le hors bilan a une place importante dans l'activité bancaire.

Le compte de résultat: 152 3.3.

3.3.1. Définition et présentation :

¹⁵² Bernard MEHEUT, analyse **financière: la lecture d'un bilan**, édition Dalloz,1995, page 45.

Il est établi à partir des comptes de gestion tenus durant l'exploitation. Son analyse constitue une source d'information nécessaire sur les composantes du résultat pour mieux s'informer sur la structure, les sources de revenus de la banque ainsi que leur affectation. C'est à partir du compte de résltat que les soldes intermédiaires de gestion sont ressortis.

3.3.2. Analyse du compte de résultat :

3.3.2.1. Le produit net bancaire:

C'est le premier solde calculé; il est retenu en comptabilité nationale dans le sens d'un indicateur de la valeur ajouté créée par l'activité de la banque. Il doit être positif pour couvrir les frais généraux et les risques.

3.3.2.2. Le résultat d'exploitation(RBE):

C'est un indicateur de référence de l'activité bancaire (hors provisions et éléments exceptionnel). On l'obtient en soustrayant les charges de structure du PNB.

3.3.2.3. Le résultat courant avant impôt:

Il est calculé en soustrayant du RBE les dotations aux provisions et les pertes sur autres actifs.

3.3.2.4. Le résultat net:

Son calcul est nécessaire pour l'analyse financière.

3.4. Le tableau des flux de trésorerie 153:

Il vise à analyser les variations globales de trésorerie au cours de l'exercice.

Il fournit des informations sur la capacité de la banque à générer des entrées, des sorties de trésorerie et des équivalent de trésorerie. Les flux de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides et facilement convertibles en montant de trésorerie qui ont un risque négligeable de changement de valeur.

Le tableau des flux de trésorerie est classé en activité :

- ✓ Opérationnelles: englobent toutes les activités qui sont génératrices des produits bancaires autres que les activités de financement ou d'investissement.
- ✓ D'investissement: englobent les cessions el les acquisitions d'actifs à long terme et les placements autres que les équivalents de trésorerie.
 - ✓ De financement: concernent les changements de la constitution du capital.

3.5. Le tableau de variation des capitaux propres ¹⁵⁴:

Le tableau de variation des capitaux propres est un document financier où sont enregistrés les mouvements de chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'établissement assujetti

154 Idem

_

¹⁵³ Règlement N°09-05 du 18 Octobre 2009, relatif à l'établissemnt et à la publication des états financiers des banques et des établissements assujettis.

au cours de l'exercice. Ces différents montants doivent faire l'objet de notes détaillées pour expliquer leur nature et leur composition.

Au minimum, ce tableau doit apporter des informations sur les mouvements liés aux :

- ✓ Résultat net de l'exercice ;
- ✓ Changement de la méthode comptable et aux corrections d'erreurs dont l'impact a été enregistré directement en capitaux propres ;
 - ✓ Autres produits et charges enregistrés directement en capital ;
- ✓ Opérations en capital : augmentation, diminution ou remboursement du capital ;
 - ✓ Distributions de résultats et affectations décidées au cours de l'exercice.

3.6. Les annexes¹⁵⁵:

Les annexes aux états financiers constituent une source d'information significative et utile aux utilisateurs de ces états. Elles permettent une meilleure compréhension de ces états parce qu'elles fournissent les explications et les commentaires nécessaires pour chaque opération ou mouvement enregistrés, ce qui permet d'influencer le jugement que les destinataires des états financiers peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'établissement assujetti.

Le minimum d'information doit être inclus dans l'annexe est :

- ✓ Les règles et les méthodes comptables ;
- ✓ Informations relatives aux états financiers ;
- ✓ Les informations relatives aux filiales, co-entreprise et entité associées ;
- ✓ Gestion des risques.

Section 2 : Indicateur de gestion bancaire :

La comptabilité bancaire est relativement spécifique. Il a donc été nécessaire de développer des indicateurs propres au secteur.

1. Le Produit Net Bancaire (PNB)¹⁵⁶:

¹⁵⁵Règlement N°09-05 du 18 Octobre 2009, relatif à l'établissemnt et à la publication des états financiers des banques et des établissements assujettis.

¹⁵⁶ Jean marc BEGUIN, Arnaud BERNARD, L'essentiel des techniques bancaires, Éditions Groupe Eyrolles, France, 2008, Page 24.

Il sert comme indicateur de la valeur ajoutée générée par l'activité bancaire. Il représente la marge brute dégagée par l'établissement de crédit sur l'ensemble de ses activités bancaires, majorée des produits accessoires et divers nets, et du résultat des opérations sur les titres de l'activité de portefeuille.

Le PNB doit évidemment être positif pour couvrir les frais généraux et les risques de l'établissement.

Il peut être considéré comme étant un indicateur de mesure du risque de faillite de l'établissement bancaire en vérifiant si le niveau des charges d'exploitation est trop élevé par rapport aux produits.

1.1. Composition des produits d'exploitation bancaire 157 :

Les produits d'exploitation bancaires se composent de :

- Des commissions perçues par la banque : l'ensemble en contrepartie des services rendus à ses clients.
- De la marge d'intermédiation : les intérêts perçus par la banque sur les crédits qu'elle octroie à ses clients.
 - les produits du portefeuille titres et des participations.

1.2. Composition des charges d'exploitation :

Elles désignent :

- les commissions payées par les banques auprès des tiers.
- les charges liées à l'emploi.
- les intérêts versés par la banque.

1.3. Le calcul du PNB:

C'est le résultat de soustraction des produits d'exploitation bancaire et les charges d'exploitation bancaire.

PNB = Intérêts nets + commissions nettes +divers nets.

-

¹⁵⁷ Idem.

Tel que:

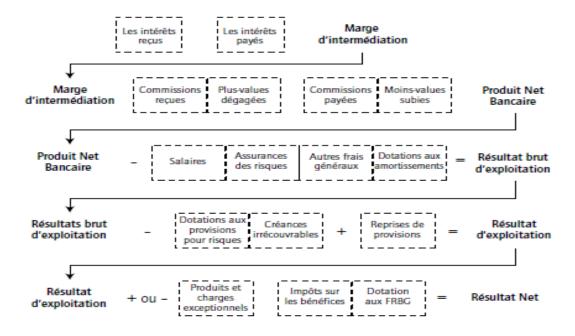
Intérêts nets :(Intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires) +(produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses))

Commissions nettes: Commissions perçues – commissions versées

Divers net: Plus ou moins-values nettes sur titres + dividendes sur titres de participations + gains ou pertes sur opérations de change + gains ou pertes sur opérations de hors-bilan + autres produits nets d'exploitation bancaires + produits nets accessoires - Dotations nettes aux provisions sur activité de portefeuille - dotations nettes aux provisions sur titres de placement.

2. La formation des SIG ¹⁵⁸:

Figure 3: La formation des SIG.



3. Autres ratios:

• Le ratio de structure du PNB : qui précise la part des produits issus de l'activité de prestataire de services d'un établissement.

Ratio de structure du PNB = commissions nettes/PNB.

-

¹⁵⁸ Jean marc BEGUIN, Arnaud BERNARD, **Op.cit**, Page 24.

• Le ratio de productivité par agent: il indique la contribution de chaque employé dans le PNB.

Ratio de productivité par agent = PNB/effectif.

4. La rentabilité: 159

Elle est appréhendée à l'aide de 5 soldes intermédiaires de gestion à partir du compte de résultat et divers ratios :

Tableau 3 : les soldes intermédiaires de gestion à partir du compte de résultat de la banque.

produits d'exploitation	Intérêts, commissions liées aux prestations de
	services,
	produits des opérations de trésorerie et interbancaires,
	opérations sur titres, opérations de change, opérations
	hors bilan.
- charges d'exploitation	Rémunérations des dépôts, charges sur les opérations
	de trésorerie et interbancaires, opérations sur titres,
	opérations de change, Opérations hors-bilan
Produit Net bancaire	Indique la marge brute dégagée par les banques dans
	leurs activités bancaires
– charges générales	Charges de personnel, loyers, frais de publicité
d'exploitation	
– dotations aux	
amortissements	
= Résultat Brut	Marge brute dégagée après charges de ≪ structure ≫
d'Exploitation	
– Cout du risque	Risque de contrepartie : dotations aux provisions
	pertes sur créances irrécouvrables (les plus-ou moins
	values latentes sur portefeuilles de titres sont
	comptabilisées dans le PNB)
= Résultat d'Exploitation	

¹⁵⁹ J-B DESQUILBET, la banque et la gestion des Institutions financières, Mishkin (2004), Pearson Education, Page 135.

+/- gains/pertes sur actifs	Plus-ou moins values réalisées sur
immobilises	cessionsd'immobilisations (corporelles, incorporelles,
	financières)
Résultat courant avant	Marge générée sur l'ensemble des activités, après
impôt	prise en compte de tous les couts (de structure et de
	risque)
– Impôts sur les bénéfices	
+/- autres produits et	Résultats exceptionnels (sur Opérations non
charges	récurrentes), dotations (ou reprises de fonds) pour
	risques bancaires généraux
Résultat Net	

Ratios d'exploitation¹⁶⁰:

• Coefficient net d'exploitation :

Ou ratio de productivité globale, qui indique la part du PNB absorbé par les frais généraux de l'établissement.

$$Coefficient \ net \ d'exploitation = \frac{charges \ générales \ d'exploitation}{PNB}$$

Il doit être le plus bas possible.

• La marge bancaire globale :

Marge bancaire globale

- = rendement moyen des emplois
- cout moyen des ressources (opérations avec la clientèle, sur titres, de trésorerie)
 - coefficient de rentabilité des fonds propres (ROE) :

La rentabilité des capitaux propres (ROE) mesure la rémunération obtenue par les capitaux propres inscrits au bilan comptable. Ce ratio « comptable » mesure donc le rendement des

_

¹⁶⁰ J-B DESQUILBET, **la banque et la gestion des Institutions financières**, Mishkin, Pearson Education, 2004,Page

capitaux mobilisés par les actionnaires. ROE est exprimé en pourcentage et se calcule de la manière suivante :

$$ROE = \frac{R\acute{e}sultat\ net}{Capitaux\ propres}$$

Il s'obtient en rapportant le résultat net qui revient aux actionnaires, après déduction de l'impôt, aux fonds que les actionnaires ont investis.

• Coefficient de rendement des actifs (ROA):

Est le rapport du résultat net au total bilan. Il exprime de façon très globale le rendement des actifs. Il est excellent pour avoir une idée saine sur l'activité de la banque.

$$ROA = \frac{R\acute{e}sultat\ net}{Toatl\ Bilan}$$

2. Activité¹⁶¹:

L'analyse de l'activité nécessite le calcul d'autres ratios, notamment:

- Le ratio prêts/ dépôts : il indique dans quelle mesure une institution n'a pas consenti trop d'emprunts par rapport à la taille de ses dépôts bancaires. C'est un ratio qui mesure la capacité de la banque à jouer son rôle d'intermédiaire financier.
- La marge nette d'intérêts : elle correspond à la différence entre ce que perçoit la banque à travers ses différents emplois (prêts, obligations) et ce qu'elle paie sur les dépôts (compte d'épargne, comptes à terme, obligations émises.).

www.iconomix.ch/fr, consulté le 18 /03/2017.

Section 3 : les méthodes d'évaluation des banques

1. Principes généraux sur l'évaluation des banques :

L'évaluation des banques pose pour les évaluateurs un certains nombre de problèmes spécifiques et cela est du à deux raisons¹⁶²:

✓ La nature particulière du métier bancaire où la dette est à la fois une source de capital et matière première du métier bancaire. Les banques collectent les dépôts puis contractent des crédits. Donc lors de l'évaluation d'une banque il faut distinguer entre la dette nécessaire pour l'accomplissement de son rôle d'octroi des crédits et sa dette permanente. Or, il est difficile de définir le montant de la dette et le montant à réinvestir ce qui rend, par la suite, l'estimation des cash-flows plus délicate 163.

✓ L'activité bancaire est strictement réglementée. Ces exigences réglementaires affectent sa valeur comme par exemple l'accès à l'exercice de ce métier qui devient de plus en plus difficile.

Souvent, il est plus pratique et plus faisable d'évaluer les fonds propres que la valeur globale de la firme puisque la détermination des cash-flows de la firme en totalité est difficile.

2. Les méthodes d'évaluation des banques :

Comme les méthodes d'évaluation des banques sont multiples, l'évaluateur devra arbitrer entre ces différentes méthodes pour choisir la méthode la plus pertinente au contexte bancaire.

2.1. La méthode des flux de trésorerie actualisés simplifiée : Warranted Equity Value (WEV) :

2.1.1. Fondements théoriques de la méthode 164:

La méthode WEV est une version simplifiée de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF). Elle est privilégiée pour l'évaluation des banques. Elle est couramment utilisée pour évaluer certains métiers bancaires dans le cadre de la méthode « somme des parties ». Elle est convenable pour l'évaluation des établissements de crédits ne disposant pas d'un plan d'affaires à cause de la situation difficile du pays ou parce que l'activité de la banque est à très long terme.

-

¹⁶² Aswath damodaran, page 802.

¹⁶³ Simon BENNINGA, Bank valuation, 2001, Page 9.

¹⁶⁴ Jean pierre COLLE et Raphael JACQUEMARD, comment évaluer une banque, P.6.

La méthode WEV est fondé sur l'hypothèse que la banque à évaluée est en phase de maturité.

Selon cette méthode de valorisation, la valeur d'une entreprise est égale à l'actualisation de ses flux de résultats futurs. La valeur des fonds propres d'une banque est donc égale à ses capitaux propres multipliés par un facteur égal au rapport entre son ROE et son coût des fonds propres, corrigés par le taux de croissance annuel anticipé du résultat net.

Cette hypothèse permettra par conséquence de considérer un ROE stable et une croissance stable du résultat net de la banque.

Alors, elle est simple dès qu'elle consiste à déterminer la valeur de la banque par un multiple des fonds propres en fonction du ROE.

2.2.2. La formule :

La valeur des fonds propres de la banque est égale à ses capitaux propres multipliés par un facteur égal au rapport entre son ROE et le coût de ses fonds propres corrigés par le taux de croissance annuel anticipé du résultat net. Elle est donnée par la formule suivante ¹⁶⁵:

$$V_{FP} = FP * \frac{ROE - g}{Ke - g}$$

ROE: rentabilité des fonds propres qui est égale au montant du résultat net au cours de l'exercice divisé par les capitaux propres

g : le taux de croissance à l'infini

Pour s'assurer que la relation expressive de l'algorithme est positive, deux conditions doivent être remplies simultanément ¹⁶⁶:

- 1. ROE > g: c'est-à-dire la rentabilité de la valeur nette doit être supérieure au taux de croissance de l'entreprise;
- 2. ROE g > Ke g: à savoir la rentabilité de la valeur nette doit dépasser le coût du capital et produire un rendement supplémentaire pour les actionnaires, autrement ce que la banque rapporte doit dépasser ce qui est exigé.

Cette méthode permet de comparer le coût du capital et la rentabilité d'une banque, les deux ajustés de la croissance à l'infini. Il est à noter que ce modèle de valorisation fourni des informations intéressantes sur la création de valeur si importante pour l'actionnaire. Certaines banques d'investissement définissent cette méthode comme «EVA» la méthode de la valeur ajoutée économique ou du profit économique puisqu'elle fournit des indications utiles de la création, ou

_

¹⁶⁵ Jean pierre COLLE et Raphael JACQUEMARD, comment évaluer une banque, Page 6.

Luca FRANCESCO FRANCESCHI, Accademic Affiliation, Catholic University of Milan, fevrier 2008, Page 18.

non, de la valeur dans sa formule. En effet, si le ROE est supérieure au coût du capital, l'entreprise crée de la valeur, dans le cas contraire, elle détruit la valeur¹⁶⁷.

2.3. La méthode de la valeur actuelle des bénéfices économiques futurs 168:

Cette méthode est considérée comme alternative à la méthode des dividendes, elle se base sur ce qu'on appelle le profit économique(EP) de la banque, qui représente la valeur créée par la firme bancaire qui excède le coût d'opportunité des fonds propres (Mc Taggart et Al. 1994, Schröder Salomon Smith Barney, 2002).

Profit économique = EP=bénéfice t – (FP* K e)

Le profit économique est un concept intuitif qui suppose que les actionnaires peuvent investir dans les actions pouvant être cédées contre un taux de rendement attendu. Selon Appendix, la valeur du marché des fonds propres est égale à la valeur actuelle des fonds propres majorée de la valeur actuelle des résultats économiques espérés au futur.

$$V_{FP} = FP + \frac{\sum_{i=1} (R\acute{e}sultats_i - K_{e_i})}{(1 + K_e)^i}$$

$$= FP + \frac{\sum_{i=1} (ROE_i * FP_i - FP_i * K_{e_i})}{(1 + K_e)^i}$$

Un cas particulier si les résultats économiques augmentent à un taux de croissance (g) constant et ce à perpétuité avec condition que g est inferieur à K_e . On obtient :

La valeur du marché₀ =
$$FP_0 + \frac{(ROE - K_e) * FP}{K_o - a}$$

2.4. Le modèle d'actualisation des dividendes(DDM) - capital excédentaire

Ce modèle est préféré par Hrdy,M (2005) puisqu'il ne nécessite pas la détermination du coût de capital 169. Le principe de base de cette méthode est que la valeur des fonds propres de la banque est déterminée par l'actualisation des dividendes futurs au taux de rentabilité exigé par les actionnaires qui reçoivent ces dividendes. Dans le cas des banques, on considère que le retour de liquidité, exprimé en dividendes et rachats d'actions, doit être interprété comme capital excédentaire après avoir retranché le capital nécessaire au financement de la croissance organique et externe ainsi que le respect des obligations règlementaires, notamment en terme de ratio de solvabilité dont le

_

¹⁶⁷ idem

¹⁶⁸ Jean DERMINE, Bank valuation with an application to the implicit duration of non-maturing deposits, December 2008, Page 6..

¹⁶⁹ Eva HARVATOVA, **methods of banks valuation, university of economics in Bratislavia**, faculty of national economy, departement of banking and international finance, Bratislavia, Slovakia, 2010, Page 55.

régulateur oblige les banques à maintenir un rapport minimum entre les capitaux propres et les encours de risque pondérés de 8% ¹⁷⁰.

La notion de capital excédentaire est liée au fait que de nombreuses banques conservent un montant de capital nécessaire à leurs activités en fonction de deux exigences ¹⁷¹:

- Obligation réglementaire de conserver un minimum de capital nécessaire pour faire face aux différents risques liés à la banque;
- Nécessité de maintenir un montant de capital disponible pour le développement interne et externe de l'activité.

Alors, la valeur de la banque sera présentée comme suit :

$$V = \sum_{t=1}^{t=n} \frac{\text{Div}_t}{(1 + \text{Ke})^t} + \frac{\frac{\text{Div}_{n+1}}{\text{Ke} - g}}{(1 + \text{Ke})^n} + \text{SA}$$

V : la valeur de la banque ;

Div_t: La valeur actuelle des flux de dividendes à distribuer aux actionnaires dans une période définie;

VT : la valeur terminale actualisée tel que : VT = dernier flux de dividende \times (1+g) / (Ke - g)

SA: surplus assets; les actifs excédentaires: accessoires et non instrumental qui sont évalués indépendamment.

La méthode d'actualisation des résultats¹⁷² 2.5.

Cette méthode est la plus utilisée dans la pratique. Koch, T.W, Samuelson, Klein et Monti (2005) ont arrivé à la conclusion qu'il y a une relation positive entre le résultat net et la valeur de la banque ¹⁷³. Cette méthode suppose que la valeur de la banque est la somme de:

- La valeur actuelle des flux de revenus nets espérés dans une période définie t :
- La valeur terminale actualisée qui représente la valeur actuelle à perpétuité d'une capitalisation à un taux donné des revenus nets moyens générés dans les conditions normales d'activité pour une période au delà de la période t.
 - Du capital excédentaire.

La formule de cette méthode est donnée par :

www.finafrique.com.

170
Luca FRANCESCO FRANCESCHI, , Op.cit, page 18.

172
Luca FRANCESCO FRANCESCHI, Op.cit, page 25

173
Eva HARVATOVA, Op.cit, Page 51.

$$V = \sum_{t=1}^{t=n} \frac{R_t}{(1+Ke)^t} + \frac{\frac{R_{n+1}}{Ke-g}}{(1+Ke)^n} + SA$$

Tels que:

V : la valeur intrinsèque de la banque

R_t: le Bénéfice net espéré au temps t

R_{n+1}: le bénéfice net espéré au temps t+1, c'est le R_t multiplié par 1+g

g : le taux de croissance des résultat à long terme.

n: la dernière année

Ke: le coût des fonds propres;

SA: excédent d'actif.

2.6. La méthode d'évaluation par analogie : méthode des comparables ou des multiples :

2.6.1. Contexte:

L'approche du marché est probablement la manière la plus simple pour valoriser une banque en fonction de ses principales références sectorielles, boursières et transactionnelles. Les résultats des analystes financiers se basant sur cette approche; sont facilement obtenus du fait qu'ils utilisent les informations éditées de façon régulière, dans les rapports des banques, définies principalement par des experts, ainsi que certains multiples de comparaison. Comme la méthode des flux de trésorerie actualisés, les méthodes analogiques permettent de calculer la valeur des fonds propres sans passer par la valeur d'entreprise. Elle se réfère pour l'évaluation aux prix du marché sous l'hypothèse que ce dernier est efficient¹⁷⁴. Les multiples les plus utilisés dans l'évaluation bancaire sont le Price-Earning Ratio(PER) ou (P/E) et le Price-to-book value ratio (PBR).

2.6.2. La constitution de l'échantillon des comparables :

L'évaluateur doit constituer une base de comparaison homogène et déterminer les paramètres dont il va tenir en compte pour la constitution du panel. Le choix des banques comparables prend en compte des banques de même nature d'activité ayant historiquement des taux de croissance similaires et appartenant à la même classe de risque. Damodaran (2002) insiste sur la prudence dans le choix des comparable. Le choix des comparables boursiers doit être prudent et pertinent (Damodaran, 2006) car il va mettre la banque dans le même niveau de croissance et de risque que ces banques choisies.

-

¹⁷⁴ Jp COLLE et jJACQUEMARD, **Op.cit**, page 7.

2.6.3. Le multiple du PER¹⁷⁵:

Pour l'évaluation suivant cette méthode on procède en 3 étapes :

1. Détermination du PER des banques comparables cotées :

Au début 2007, dans les pays OECD, le PER était autour de 11 et il a chuté de 50% pendant la crise subprime.

2. L'estimation du BPA de la banque : Elle peut se baser sur des données historiques du BPA de l'an passé ou même sur des informations futures.

3. L'évaluation:

 $Valeur_{FP\ dela\ banque} = PER_{comparbles} * Résultats\ net\ d'exploitation$

Les banques constituent généralement des provisions importantes pour faire face aux pertes des crédits. Donc elles peuvent enregistrer un montant de profit faible pour une année donnée. Ce qui va générer une grande volatilité du PER. C'est pourquoi, il faut le remplacer par un multiple plus stable, soit le PBR.

2.6.4. Le multiple du PBR¹⁷⁶:

Pour l'évaluation on doit procéder en deux étapes :

1. Evaluer le PBR des comparables :

Dans les pays OECD, le PBR du secteur bancaire était de 2 en 2007, la valeur la plus élevée depuis 20 ans. Il a chuté de 50% pendant la crise des subprimes. Il tourne autour de 3 dans les marchés financiers émergents

2. L'évaluation :

Value of equity bank = MBV comparables x Book Value of Equity bank

Sa valeur est aussi affectée par les différences enregistrées dans le niveau du risque, le taux de croissance et le métier de la banque. Une autre limite réside dans la considération de l'hypothèse du marché parfait dont le marché financier reflète la valeur réelle des actions de la banque.

¹⁷⁶ Jean Dermine, Bank Valuation with an Application to the Implicit Duration of non-Maturing Deposits INSEAD, Fontainebleau, Page 7.

¹⁷⁵Jean Dermine, Bank Valuation with an Application to the Implicit Duration of non-Maturing Deposits INSEAD, Fontainebleau, page 6.

2.7. L'approche basée sur l'actif¹⁷⁷

L'évaluation fondée sur l'actif d'une banque consiste en l'évaluation du portefeuille d'actif de la banque et en lui soustrayant la dette en cours pour estimer la valeur de ses fonds propres. Cette méthode est fréquemment utilisée pour déterminer la valeur de liquidation d'une banque pour une éventuelle poursuite judiciaire. Cependant, elle est difficile à appliquer lorsque la banque est présente sur plusieurs métiers (multi métier) ou même sur plusieurs pays.

Les non valeurs englobent le capital souscrit non appelé, les frais d'établissement, les frais de recherches et développement, les charges constatées d'avance, les brevets et fonds de commerce, les écarts de conversion et les produits constatés d'avance.

La nécessité de cette méthode réside dans la détermination de la valeur comptable réelle de la banque jusqu'au moment de l'évaluation, et par conséquent, elle constitue un outil significatif lors de la négociation, en particulier, pour prouver la valeur de l'actif incorporel de la banque.

La limite de cette méthode est qu'elle ne reflète pas la réalité économique de la société.

2.8. La méthode des flux de trésorerie actualisés ou méthode DCF : Valorisation directe des fonds propres :

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie d'exploitation n'est pas adaptée à l'évaluation des banques. Pour le cas des banques, la dette financière n'est pas seulement un moyen de financement mais elle est au cœur du métier d'intermédiation bancaire dont elle représente les ressources prêtées au client et qui génèrent le produit net bancaire(PNB). Donc, le calcul d'un cash flow d'exploitation sur la base d'un flux hors frais financier n'aurait pas de sens.

Ainsi, la notion de cash flow, pour une banque; diffère de celle d'entreprise du fait que les crédits, les dépôts, les crédits à court terme...font partie du capital nécessaire au fonctionnement de la banque donc on ne peut pas rajouter l'intérêt net¹⁷⁸. D'autre part, le capital permanent de la banque comporte ses fonds propres ainsi que ses crédits à long terme.

On constate une certaine divergence entre les différents ouvrages théoriques sur l'évaluation des banques par la méthode DCF. Certains ouvrages préconisent l'actualisation des « cash flow to equity». Le cash flow to equity c'est le cash flow généré par les opérations, plus les variations nettes des ressources, moins les variations nettes des emplois. Il peut être calculé comme suit:

 $^{^{177}}$ Deev OLEG,Methods of bank valuation : a critical overview,Masaryk University ,N° 3/2011, Page 12.. 178 Jean Dermine, **Op.cit**, Page 9.

 $ECF = Résultat \ net - augmentation \ du \ capital + autres \ ressources.$ 179

 $ECF=Ressources\ r\'esultantes\ de\ l\'emission\ des\ titres$ – actions préviligiées + dividendes – augmentation du capital. 180

ECF = Résultat nets + dotations aux amortissements – augmentation de crédits – investissements nets + augmentation des dépôts + augmentation des actifs financiers¹⁸¹

Les cash flow de la banque peuvent être calculés de la manière suivante:

Free Cash Flow = Résultat net + depreciation +Interèts après impôts sur dette à long terme – augmentation du BFR opérationnel – augmentation de l'actif au cout fixe.

De plus, dans une banque la détermination du montant de réinvestissement ou des variations du BFR est problématique :

- Contrairement aux entreprises manufacturières qui investissent dans des installations, équipements et autres immobilisations, les entreprises de services financiers investissent principalement dans les actifs incorporels tels que le nom de marque et le capital humain. Par conséquent, leurs investissements de croissance future sont souvent classés en charges d'exploitation dans les états comptables. Il n'est pas surprenant que l'état des flux de trésorerie à une banque montre peu ou pas les dépenses en capital et, en conséquence, une faible dépréciation.
- ✓ Avec le fonds de roulement, on rencontre différent problème. Si on définie le fonds de roulement comme étant différent entre les actifs actuels et les passifs à court terme, une grande partie du bilan de la banque appartiendrait à l'un ou à l'autre de ces catégories.

2.9. La méthode des sommes des parties

Lorsqu'elle est réalisable, cette méthode de valorisation permet de mieux évaluer le profil de risque de chaque métier et les multiples de ces derniers. Ces multiples sont obtenus soit à partir de la Warranted Equity Method soit à partir de multiples de pure players. L'allocation du capital repose la plupart du temps sur les informations de la société (pourcentage des actifs pondérés du risque ou du capital économique « réel »).

¹⁷⁹ Eva HARVATOVA, **Op.cit**, Page 53.

¹⁸⁰ Idem

Open Journal of Accounting, 2017, 6, 1-10, understanding bank valuation: An application of the equity Cash Flow and the residual income approach in bank financial accounting statements, Page 6.

Selon cette méthode, la valeur des fonds propres d'une banque est égale à la somme de la valeur de chacun des métiers qui la composent. Chacun des métiers est évalué en mettant en œuvre la ou les méthodes les plus pertinentes. Cette méthode permet de tenir compte de perspectives de croissance adaptées pour chacun des métiers et de niveaux de risque variables reflétés dans des taux d'actualisation différenciés.

La prédominance de la Warranted Equity Method dans l'analyse par la somme des parties nous incite à considérer cette dernière comme un prolongement ou un perfectionnement de cette approche. Cette méthode est de valorisation est difficilement applicable aux banques car il existe des interdépendances très forte entre les différents compartiments de la banque.

Conclusion du chapitre

En résumé, nous pouvons aboutir à la conclusion que l'évaluation des banques est basée sur les mêmes principes généraux que n'importe quelle autre entreprise.

Cependant, l'activité bancaire est spécifique en matière de dette, diversifiée et fortement réglementée dont elle soumit à des contraintes prudentielles portant surtout sur un niveau de fonds propres minimum.

Dans ce contexte, les méthodes d'évaluation des banques sont les mêmes que les entreprises industrielles et commerciales mais sont adaptées aux particularités de ce secteur.

CHAPITRE 04

Evaluation du Crédit Populaire d'Algérie

CHAPITRE 04: Evaluation du Crédit Populaire d'Algérie

Tout au long des trois premiers chapitres, nous avons tenté de cerner le cadre théorique du valorisation des banques, ce cadre nous a permis de préparer le passage au terrain.

Notre objectif à travers le présent chapitre est d'évaluer le Crédit Populaire d'Algérie – CPAadaptant quelques méthodes utilisées pour la valorisation des entreprises commerciales et industrielles.

Pour ce faire, nous optons pour trois méthodes, à savoir la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponible pour déterminer la valeur des fonds propres (ECF), la méthode des résultats résiduels pour s'assurer des résultats de la méthode d'ECF et la méthode des comparaisons boursières en se référant au multiple du PER déterminé via une modélisation.

Ainsi, on commence dans une première section par une présentation de l'établissement d'accueil pour avoir un aperçu général sur le CPA. Dans la deuxième section, nous allons procéder à une analyse financière de la banque concernée. Dans la troisième section, nous allons évaluer le CPA par les méthodes citées précédemment.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil :

1. Historique:

Le Crédit Populaire d'Algérie a été créé en 1966 par l'ordonnance n°66-366 du 29/12/1966, avec un capital initial de 15 millions de DA. Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme une banque générale et universelle, réputée commerçante dans ses relations avec les tiers. Faisant partie des premières banques publiques algérienne, le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires (Banque Populaire commerciale et industrielle à Alger, Oran, Annaba, Constantine) ainsi que d'autres banques étrangères, à savoir Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et de la Compagnie Française de Crédit et de Banque (CFCB).

Le CPA est soumis à la législation bancaire et commerciale, le capital passé à 9.312 Milliards de Dinars le 07 Novembre 1995, il est détenu par l'Etat Algérien.

Suite à la spécialisation du secteur publique, au début des années 70, le CPA s'est vu attribuer la mission de promouvoir le développement du Bâtiments et Travaux Publiques (BTPH), les secteurs

de santé et de médicaments, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, la PME/PMI et l'artisanat.

Durant cette période, le CPA a eu, comme les autres banques primaires le droit de domicilier des opérations bancaires, pour mieux contrôler l'équilibre de la gestion financière des entreprises.

En 1985, suite à la restructuration du secteur bancaire, le CPA a été déchargé du financement des unités économiques locales, après la création de la Banque du Développement Local (BDL). Le CPA a donné naissance à cette banque par cession d'actif (40 agences, le transfert de 550 employés et cadres, et de 89000 comptes clientèle).

Suite à la promulgation de la loi sur l'autonomie des entreprises en 1988, le CPA est devenu une entreprise publique économique par actions dont le capital est propriété exclusive de l'État.

Dès 1989, le CPA a introduit les cartes bancaires et les premières Distributeurs Automatiques de Billets(DAB), posant ainsi un jalon décisif sur la voie de la modernisation.

Depuis 1996, et en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous tutelle du ministère des Finances ce qui a permis au CPA d'avoir, le 07 avril 1997, un agrément de régularisation du Conseil de la Monnaie et du Crédit(CMC). Le CPA est devenu la deuxième banque agréée en Algérie, après avoir accompli toutes les conditions exigées dans la loi de la monnaie et du crédit 90/10.

En 2003, le CPA a connu un accroissement très important dans son portefeuille suite à ses prises de participations dans différentes sociétés.

Le capital social du Crédit Populaire d'Algérie s'élève actuellement à 48 milliards de DA. Le réseau d'exploitation de la banque compte 140 agences encadrées par 15 Groupes d'Exploitation. Traitant, selon la réglementation en vigueur, toutes les opérations de banque, il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous toutes ses formes, prendre des participations dans le capital de toutes les entreprises et mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions.

2. Evolution du capital social du CPA:

Le capital social du CPA, initialement fixé à 15 millions de DA, a évolué comme suit (en millions de DA)

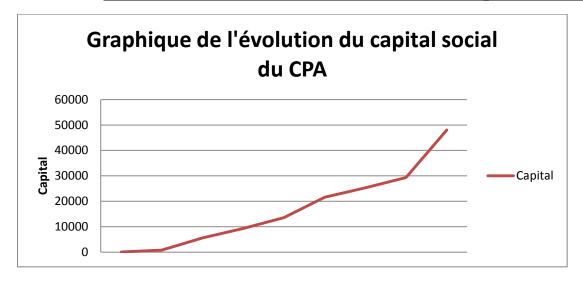
Tableau 4: Evolution du capital social du CPA.

Année	1966	1983	1992	1994	1996	2000	2004	2006	2010
Capital	15	800	5600	9310	13600	21600	25300	29300	48000

Source : Elaboré par nous même d'après des données collectées à la banque CPA.

Figure 4: Evolution du capital social du CPA.

CHAPITRE 04: Evaluation du Crédit Populaire d'Algérie



Source : Elaboré par nous même d'après des données du tableau.

Les actions de ce capital sont détenues exclusivement par l'Etat qui est resté depuis 1966 le seul actionnaire grâce à ses fonds de participation :

- Fond de participation industries diverses : 31.25%
- Fond de participation chimie, pétrochimie, pharmacie: 31.25%
- Fond de participation industries agroalimentaires: 18.25%
- Fond de participation services : 18.25%.

3. Statut juridique:

Le CPA est une banque publique de dépôts sous une gestion étatique centralisée, ayant pour vocation le financement de toute entité économique et individus en Algérie.

Le dernier statut du CPA a été établit le 22 Février 1989 par acte notarié, avec un capital social de 800 millions de dinars. La dénomination obligatoire fixée par ce statut est : Entreprise Economique, SPA, au capital social de 48 milliards de dinars, située à : 02, Boulevard Colonel Amirouche-Alger.

4. L'activité du CPA:

Durant le processus de transition vers l'économie de marché, le système bancaire est impliqué de manière décisive. De nouveaux besoins de financement sont apparus, notamment en raison d'une clientèle qui devient de plus en plus exigeante. Par conséquent, des changements rapides et profonds sont opérés par la banque du point de vue de sa rentabilité et de ses capacités d'évaluation du risque.

4.1. L'action commerciale ou l'intermédiation financière:

Cette dernière est fondée sur trois axes d'intervention :

✓ La consolidation du portefeuille commerciale ;

- ✓ L'amélioration de l'accueil et de la qualité de service en liaison avec une meilleure productivité.
- ✓ L'action commerciale s'est attachée à fidéliser la clientèle existante, à démarcher une clientèle d'entreprises et de particuliers à fort potentiel.

4.2. La gestion des moyens de paiement :

Le CPA joue un rôle important dans la gestion des moyens de paiement, notamment à travers la télé-compensation.

4.3. L'activité internationale :

Les structures de la banque chargées de l'activité internationale ont poursuivi leur programme de modernisation, notamment à la lumière des nouvelles dispositions de commerce extérieur.

Le CPA traite toutes les opérations de Commerce Extérieur et participe à la mise en place des crédits extérieurs (crédits acheteurs et fournisseurs) et des garanties internationales en faveur de sa clientèle.

4.4. Les activités de marché :

Etant agréée par la COSOB¹⁸² en qualité de teneur de compte conservateur TCC, et en qualité d'intermédiaire en opérations de bourse IOB, le CPA détient un portefeuille de titres composé essentiellement d'obligations d'Etat (Bons de trésor) ainsi que des obligations et actions de sociétés.

4.5. Les prises de participation :

Le CPA compte vingt-trois (23) participations en Algérie et cinq (05) participation à l'étranger dont :

- Sociétés interbancaires de prestation de services : tel qu'Algérie clearing 183, AMNAL¹⁸⁴, la SGBV¹⁸⁵.
 - Fonds de caution Mutuelle et sociétés de Garanties : tels que la CAGEX¹⁸⁶
 - Etablissement financier : tels que le SRH¹⁸⁷.
 - Participation dans le domaine de la monétique : Visa Inc.

5. les missions du CPA:

¹⁸² COSOB : Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

¹⁸³ Le dépositaire central de titre.

¹⁸⁴ AMNAL : acronyme de « Amn el Djazair »

¹⁸⁵ SGBV : Société de Gestion de la Bourse de Valeur « la bourse d'Alger »

¹⁸⁶ CAGEX : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations.

¹⁸⁷ SRH :Société de refinancement hypothécaire.

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations de crédits et de banque. Il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous toutes ses formes, prendre des participations dans le capital de toutes entreprises.

Il a pour mission de promouvoir l'activité et le développement de certains secteurs : la santé, le tourisme, l'artisanat, l'hôtellerie, et la pèche. Le CPA finance aussi les projets de l'emploi pour les jeunes et le secteur de l'habitat.

6. L'organisation du CPA:

L'organisation de la banque est fixée dans la lettre commune n°18/2006 du 28 décembre 2006.

Le CPA est doté d'une Assemblée Générale et d'un Conseil d'Administration. Son contrôle externe est assuré par deux commissaires aux comptes ;

Le réseau d'exploitation : Le réseau d'exploitation de la banque compte 140 agences réparties sur l'ensemble du territoire national encadrées par 15 Groupes d'Exploitation

Le CPA est administré par un conseil d'administration composé de 10 membres, le président du conseil d'administration désigné par ses pairs est également président directeur général de la banque :

- La direction générale de la banque est structurée autour de la
- Direction générale adjointe chargée de l'exploitation
- Direction générale adjointe chargée des engagements et des affaires juridiques
- Direction générale adjointe chargée de l'administration et du développement
- Divisions des affaires internationales
- Inspection générale.

Cette organisation comprend également :

- Le cabinet du président directeur général
- La direction de l'audit
- La cellule organisation et règlementation

Section 2 : Analyse de la banque du CPA

1. Evolution des principaux postes des comptes de résultats:

On va montrer à travers quelques chiffres que l'activité du CPA ne cesse de croitre. Elle connait également un essor durant ces dernières années. En effet, le fait de dégager une marge bancaire positive est un facteur authentifiant les résultats positifs de l'activité du CPA et leur évolution progressive, durant ces dernières années confirme les efforts déployés par le CPA pour l'amélioration de la qualité des services fournis à la clientèle.

Les principales caractéristiques du CPA pour les sept dernières années sont résumées dans le tableau suivant :

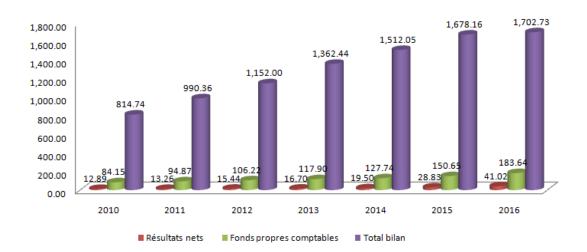
Tableau 5: Evolution des résultats, fonds propres et du total bilan du CPA.

Unité: Milliards de dinars.

Année	Résultats nets	Fonds propres comptables	Total bilan
2010	12,89	84,15	814,74
2011	13,26	94,87	990,36
2012	15,44	106,22	1152,00
2013	16,70	117,90	1362,44
2014	19,50	127,74	1512,05
2015	28,83	150,65	1678,16
2016	41,02	183,64	1702,73

Source: Etabli par l'étudiant sur la base des données collectées à la banque (CPA).

Figure 5 : Evolution des résultats, fonds propres et du total bilan du CPA.



Observations:

A partir du graphique précédent on remarque que le résultat, les fonds propres et le total du bilan de la banque ont une tendance haussière.

2. Evolution du PNB:

Le PNB du CPA a enregistré une augmentation moyenne de 18,77% durant les 7 dernières années. En 2016, le PNB a augmenté de 4,85% contre 33,77% en 2015 dont il est doublé comparativement à l'exercice de 2014.

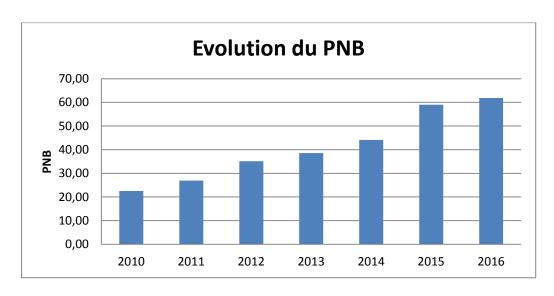
Tableau 6: Evolution du PNB.

Unité : Milliards de dinars.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PNB	22,55	27	35,13	38,6	44,1	59,02	61,9
Taux de							
croissance du							
PNB(%)		19,52	30,32	9,89	14,30	33,77	4,85

Source : Etabli par l'étudiante sur la base des données collectées à la banque (CPA).

Figure 6: Evolution du PNB.



3. Les ressources:

Tableau 7: Tableau récapitulatif des ressources de CPA.

Unité: Milliards de dinars.

	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Titres de créances émis	Total	Variation en %
2010	74,51	572,8	41,09	688,4	
2011	119,37	689,38	37,76	846,51	0,23
2012	136,32	822,24	35,91	994,48	0,17
2013	152,4	992,15	36,28	1180,83	0,19

2014	166,4	1147,54	36,6	1350,54	0,14
2015	118,54	1319,09	42,17	1479,81	0,1
2016	216,02	1203,41	37,72	1457,16	-0,02
Total partiel	983,58	6746,61	267,53	7997,72	4,49
Part en %	0,12	0,84	0,03		
Total	7997,72				5,3

Source: Etabli par l'étudiante.

Les ressources du CPA sont principalement constituées de dettes envers la clientèle qui représente en moyenne 84% sur la période analysée. Elles sont suivies par les dettes envers les établissements de crédit (12%) et les titres de créances émis (3%).

4. Rentabilité des actifs du CPA: ROA

Tableau 8 : Tableau représentant la rentabilité des actifs du CPA

Unité : Milliards de Dinars.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net	12,89	13,26	15.44	16,7	19,5	28,83	41
Variation(%)		2,85	16,49	8,17	16,76	47,81	42,3
Total actif	814,74	990,36	1152	1362,4	1512,05	1678	1703
Variation (%)		21,56	16,32	18,27	10,98	10,98	1,47
ROA	1,58	1,34	1,34	1,23	1,29	1,72	2,41
Variation (%)		-0,24	0	-0,11	0,06	0,43	0,69

Source : Etablit par l'étudiante sur la base des données collectées.

La rentabilité des actifs du CPA s'élève à 2.41% en 2016, en augmentation par rapport aux six exercices précédents. Cette croissance est le résultat de l'augmentation du résultat net et du total actif.

5. Rentabilité des fonds propres : ROE

Tableau 9: Tableau représentant la rentabilité des fonds propres du CPA.

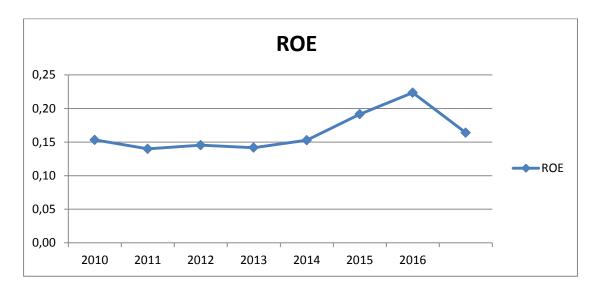
Unité: Milliards de Dinars.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net	12,89	13,26	15,44	16,7	19,5	28,83	41,02

Variation(%)		2,85	16,49	8,17	16,76	47,81	42,28
FP	86,44	97,24	106,93	118,39	127,73	150,62	183,61
Variation(%)		12,50	9,96	10,72	7,89	17,92	21,90
ROE	14,91	13,63	14,44	14,11	15,27	19,14	22,34
Variation(%)		-1,28	0,81	-0,33	1,16	3,87	3,2

Source :Etabli par l'étudiante.

Figure 7 : Graphique illustratif de la rentabilité des fonds propres du CPA.



La rentabilité des fonds propres du CPA est en augmentation durant les quatre (4) dernières années. Elle est de 22.34% en 2016 en augmentation moyenne de 3.54% par rapport à 2015 et 2014.

6. Coefficient d'exploitation :

Tableau 10: Tableau d'évolution du coefficient d'exploitation du CPA.

Unité : Milliards de Dinars.

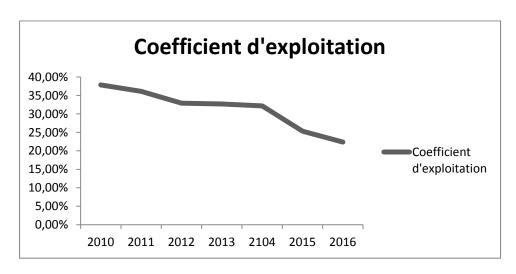
2010 2011 2012 2013	2104	2015	2016
---------------------------	------	------	------

PNB	22,55	26,96	35,13	38,6	44,12	59,02	61,88
Variation(%)		19,52%	30,32%	9,89%	14,30%	33,77%	4,85%
Charges générales d'exploitation	7,3	8,51	10,66	11,78	13,35	14,09	13,08
Variation(%)		16,52%	25,28%	10,51%	13,31%	5,57%	-7,22%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	1,23	1,22	0,9	0,84	0,85	0,85	0,78
Variation(%)		-1,29%	- 26,45%	-6,64%	1,17%	0,24%	-8,38%
RBE	14,02	17,23	23,57	25,98	29,93	44,08	48,03
Coefficient d'exploitation	37,85%	36,09%	32,90%	32,69%	32,17%	25,32%	22,39%
Variation(%)		-1,76%	-3,19%	-0,21%	-0,51%	-6,86%	-2,93%

Source: Etabli par l'étudiante.

En termes de productivité, des efforts ont été enregistrés entre 2013 et 2016 : le coefficient d'exploitation est en recul, il s'est établi à 22,39% en 2016 contre 32,69% en 2013 et 37,85% en 2010.

Figure 8 : Graphique illustratif de l'évolution du coefficient d'exploitation du CPA.



7. Impact de la politique de provisionnement :

Tableau 11: Importance et évolution des dotations aux provisions.

Unité : Milliards de Dinars.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
--------	------	------	------	------	------	------	------

Dotations aux provisions (var%)		-0,98	5,18	0,23	-0,1	0,02	-0,06
Dotations aux provisions /RBE	329,25%	6,47%	29,26%	32,73%	25,48%	17,56%	15,19%
Dotations aux provisions /PNB	204,61%	4,14%	19,63%	22,03%	17,28%	13,11%	11,79%

Source : Etabli par l'étudiante sur la base des données collectées à la banque (CPA).

Pour l'ensemble des banques, la rentabilité est principalement affectée par la politique de provisions. En effet, la part du bénéfice net dans le PNB évolue en fonction du volume des dotations aux provisions. Au cours des années 2014, 2015 et 2016, le CPA a trouvé un environnement plus sain puisque la part des dotations aux provisions dans le RBE est passée de 32,73% en 2013 à 25,48% en 2014, 17,56 en 2015 et 15,19% en2016.

La part du PNB consacré à couvrir les dotations aux provisions est en recul depuis 2013 où elle constitue 22% contre 17,28% en 2014, 13% en 2015 et 11,8% en 2016.

Section3: Evaluation du CPA

1. Quelle est la méthode d'évaluation utilisée ?

Dans ce cas pratique nous optons pour une valorisation à partir de trois méthodes d'évaluation à savoir

- ➤ La méthode ECF
- La méthode des résultats résiduels
- La méthode des multiples en faisant recours à une modélisation

2. Pourquoi un tel choix:

Nous avons choisi ces méthodes en raison de leur pertinence dans le domaine bancaire. Nous avons évité l'utilisation d'une méthode patrimoniale qui n'est pas d'actualité, puisque les banques se positionnent dans une optique de long terme. Le choix de ces méthodes a été également déterminé par :

- L'absence de Business plan déclaré dans la mesure où les activités bancaires sont assez volatiles et difficiles à projeter sur une longue période
- La non disponibilité de certaines données statistiques et sectorielles et la difficulté d'accéder à d'autres données par rapport au marché Algérien ;

3. L'évaluation des fonds propres revenants aux actionnaires (ECF) :

Koller, Goedhart and Wessels (2005) ont montré que le processus d'évaluation des entreprises de services financiers est difficile à cause des particularités qui caractérisent le métier de ses institutions ainsi que l'insuffisance des informations fournies tel que la qualité du portefeuille de crédit.

Pour appliquer le modèle des cash-flows aux banques, il est plus pertinent d'évaluer la valeur des fonds propres revenant aux actionnaires (ECF) que d'évaluer les cash-flows de toute la firme. La

raison qui justifie ce choix est que les décisions opérationnelles et financières ne peuvent être séparées l'une de l'autre dès que les revenus d'intérêts et les dépenses qui sont des éléments indispensables pour les décisions financières sont également des éléments importants dans les revenus d'exploitation de la banque.

3.1. La détermination du taux d'actualisation :

Dans ce cas, le taux d'actualisation correspond au taux de rentabilité minimum exigé par les actionnaires. Il est déterminé à partir du MEDAF. Ce modèle d'évaluation des actifs financiers, traduction de Capital Asset Pricing Model(CAPM) a été développé dans les années 60 par W.Sharpe(1964), J.Treynor(1965), J.Lintner(1965) et I.Mossin(1966). Ce modèle établit la relation de croissance linéaire entre le risque et la rentabilité espérée. Il se base sur certaines hypothèses :

- Les investisseurs sont rationnels et ont une aversion pour le risque
- > Les marchés financiers sont parfaits et les investisseurs ont tous les mêmes informations sur les titres
- Les investisseurs cherchent à maximiser la rentabilité de leurs investissements en minimisant leur risque

La formule de MEDAF est la suivante :

$$k_e = R_f + \beta * (E(R_m) - R_f) + PRP$$

Où:

➤ K_e: est le taux de rentabilité minimum exigé par les actionnaires ;

 $ightharpoonup R_f$: le taux sans risque, 3,27% correspond au taux OAT (obligation assimilable du trésor algérien) de 10 ans 188 .

 $ightharpoonup E(R_m)$ - R_f : la prime du risque du marché, représente la rentabilité exigée en moyenne pour le marché compte tenue de son risque, c'est la prime de risque du marché américain qui égal à $6.18\%^{189}$.

http://www.bank-of-algeria.dz. Consulté le 02/03/2017.

¹⁸⁹R.MEHRA et C. PRESCOTT, the equity premium: a puzzle, journal of monetary economics, vol 15, North Holland, 1985, Page 147.

β: le coefficient de corrélation entre le rendement du titre et le rendement du marché, c'est-à-dire le lien qui peut exister entre le titre de l'entreprise et le marché. Selon M. Hrdy (2005), le bêta du secteur bancaire est égal à 1, puisque le changement de profitabilité des institutions financières est égal au changement dans le rendement du portefeuille de marché. De même, il peut être déterminé sur la base du bêta historique ou du bêta des sociétés comparables. Dans notre cas, le bêta de la banque est estimé en se basant sur les bêtas sectoriels des banques tunisiennes et marocaines.

Tableau 12: Les bêtas des banques tunisiennes cotées en bourse.

Banque	Amen Bank	ATB	ATTIJARI	BIAT	ВТ	вте	UBCI	UIB	ВН	BNA	STB
Bêta	0,53	1,23	1,49	1,02	1,2	0,8	0,7	0,6	1,2	0,88	1,09
Moyenne		0,98									

Source : établi par l'étudiante sur la base des données collectées du site tunisien www.tustex.com.

Tableau 13: Les bêtas des banques marocaines cotées en bourse(en 2016).

Banque	Attijariwafa	ВСР	BMCE	BMCI	Crédit Maroc	CIH
Bêta	0,8	0,89	0,86	1,12	1,1	0,75
Moyenne	0,92					

Source : établi par l'étudiante sur la base des données collectées du site marocain : www.infainancials.com.

Le bêta moyen des banques tunisiennes et marocaines est égal à 0,95. Alors, on peut dire que l'approximation du bêta de la banque CPA Algérie est $\beta = 0.95$.

➤ PRP : représente la prime du risque pays -Algérie- qui est calculé par la moyenne des primes du risque des pays assimilés comme il est mentionné dans le tableau suivant :

Tableau 14: La prime du risque de l'Algérie¹⁹⁰.

	Code	Nom du	Classificati	Moody's	Damodaran
N °	pays	pays	on OCDE ¹⁹¹	Rating ¹⁹²	Spread ¹⁹³

¹⁹⁰ Abdelkader GLIZ, Théorie de portefeuille et relation risque-rendement, P37.

¹⁹¹ http://www.oecd.org, La classification des risques pays à janvier 2017.

www.moodys.com.

http://pages.stern.nyu.edu/~adamodar/, La prime du risque des pays, actualité le 11/02/2016.

CHAPITRE 04: Evaluation du Crédit Populaire d'Algérie

1	DZA	Algérie	4		
		Afrique du			
2	ZAF	Sud	4	Baa2	2,20%
3	BHR	Bahreïn	4	Ba2	3,47%
4	BGR	Bulgarie	4	Baa2	2,20%
5	COL	Colombie	4	Baa2	2,20%
6	RUS	Russie	4	Ba1	2,89%
7	GTM	Guatemala	4	Ba1	2,89%
8	NAM	Namibie	4	Baa3	2,54%
9	TUN	Tunisie	4	Ba3	4,16%
10	TUR	Turquie	4	Ba1	2,89%
Moyenne	,				2.83%

La moyenne des Spreads des pays classés par l'OCDE au même niveau que l'Algérie est de 2,83%.

En appliquant la formule du coût des fonds propres, on trouve :

 $K_e = 3,27+6,18*0,95+2,83$

D'où: $K_e = 11,97\%$.

3.2. Le choix de la durée d'actualisation

L'estimation des cash-flows se fait sur un horizon de 5 à 10 ans pour les entreprises industrielles. Pour les banques, la durée moyenne c'est de cinq ans (Damodaran 2009, MSDV 2001, Dermine 2009). Généralement, l'horizon d'étude doit être pris de façon qui permette d'incorporer le cycle d'activité et les changements de la structure de la société. Dans notre cas pratique, l'horizon de temps pris pour l'estimation correspond à la durée moyenne qui est cinq ans et au-delà de ces cinq ans on estime la valeur terminale.

3.3. La détermination du taux de croissance:

D'après les états financiers du CPA, la banque ne cesse de croître. Pour déterminer le taux de croissance à tenir dans l'horizon de temps retenu, on a choisi de déterminer le taux équivalent sur six ans au taux de croissance moyen enregistré sur la période de 2010 à 2016. Ce taux sera considérer comme le taux de croissance des résultats pour les cinq années à venir.

Le taux de croissance moyen de 2010 à 2016 :

$$g_1 = \frac{\textit{R\'esultat net}_{2016} - \textit{R\'esultat net}_{2010}}{\textit{R\'esultat net}_{2010}}$$

Soit : $g_1 = 2.18$

On appliquant la formule du taux équivalent, on trouve :

$$(1+\gamma)^6 = 1 + g_1$$

Donc: $\gamma = (1 + 2.18)^{\frac{1}{6}} - 1 = 21.28\%$

D'où: $\gamma = 21.28\%$, c'est le taux de croissance du résultat à considérer pour les cinq ans de l'estimation.

Suivant les même étapes précédente pour le calcul de g₁, on calcul le taux de croissance équivalent pour les fonds propres.

$$g_1 = \frac{FP_{2016} - FP_{2010}}{FP_{2010}}$$

Après calcul, on trouve : $g_1 = 1.18$ d'où : $\delta = 13.89\%$.

Au-delà de cinq ans, le taux à considérer correspond au taux de croissance moyen de l'économie. En effet, dans son apport de suivi de la situation économique de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, à Washington, la banque mondiale soutient qu'en 2016 l'Algérie a affiché une croissance soutenue à 3.8% soit un taux pratiquement similaire à celui de 2015.

Donc : $g_2 = 3.8\%$.

Voici un tableau récapitulatif des taux de croissance des éléments nécessaires à l'évaluation par la méthode d'ECF. Les calculs sont faits de la même manière utilisée pour la détermination de γ et δ .

Tableau 15: Les taux de croissance des éléments nécessaires à l'évaluation par la méthode d'ECF :

	Taux de croissance (%)
Résultats nets	21,28
Amortissements	-7,3

Crédits	16.46
Dépôts	11,4
Actifs financiers	19,45
Investissements nets	22
L'Economie	3,8

Source : Etabli par l'étudiante.

3.4. L'estimation des ECF ainsi que la valeur terminale :

La valeur terminale est calculée à partir du CF de la dernière année tenant compte d'une croissance annuelle de 3.8% et cela à perpétuité.

$$VT = \frac{ECF_5}{K_e - \gamma}$$

Cette valeur sera actualisée, par la suite, sur une période de 5 ans au coût des fonds propres.

$$VT \ actualis\'ee = \frac{VT}{(1+k_e)^5}$$

Les résultats d'application des méthodes d'ECF sont récapitulés dans le tableau suivant:

Tableau 16: Résultats d'application de la méthode ECF sur le CPA.

Unité: Milliards de Dinars.

	1	2	3	4	5	Plus de 5
Résultats nets	49,74	60,33	73,17	88,74	107,63	-
Dotations aux amortissements	0,72	0,67	0,62	0,58	0,53	1
Augmentation de crédits	226,85	681	2041,64	6124,92	18374,77	-
investissements nets	0,85	1.04	1,27	1,55	1,89	-
Augmentation de dépôts	141,02	157,09	175	194,94	217,17	
Augmentation des actifs financiers	29,19	34,87	41,65	49,75	59,42	_
ECF	20,43	25,1	30,88	38,02	46,85	573,37
ECF actualisés	18,24	20,02	21,99	24,19	26,62	325,77

Valeur des				
Fonds Propres	436,83			

Source: Etablit par l'étudiante, les calculs sont faits par Excel.

Les fonds propres du CPA présente ainsi une valeur estimée de 436,83 milliards de dinars.

4. L'évaluation des fonds propres par la méthode des résultats résiduels

Cette méthode est basée sur l'actualisation des résultats nets restants après rémunération des fonds propres. Le cout des fonds propres est calculé comme suit 194 :

$$Co\hat{u}t \ des \ FP_t = FP_t * k_e$$

Le cash flow à actualisé dans ce cas correspond au résultat résiduel tel que :

$$Résultat \ résiduel_t = Résultat \ net_t - Coût \ des \ FP_t$$

Le résultat net se développe de la même façon que dans la méthode précédente, c'est-à-dire le taux de croissance des résultats est égale à γ .

Suivant les mêmes étapes précédentes pour le calcul de g_1 et γ , on calcule le taux de croissance équivalent pour les fonds propres.

$$g_1 = \frac{FP_{2016} - FP_{2010}}{FP_{2010}}$$

Après calcul, on trouve : $g_1 = 1,18$ d'où : $\delta = 13,89\%$.

L'étude porte ainsi sur cinq ans, au-delà desquels les résultats croîtront à l'infini au taux de croissance moyen de l'économie soit 3,8%.

Tableau 17: Les taux de croissance nécessaire pour l'application de la méthode.

	Taux de croissance (%)
Résultats nets	21,28
Fonds Propres	13,89
Economie	3,8

Source: Etabli par l'étudiante.

L'application de la méthode des résultats résiduels donne la valeur suivante:

¹⁹⁴Open Journal of Accounting ,Understanding Bank Valuation: An Application of the Equity Cash Flow and the Residual Income Approach in Bank Financial Accounting Statements, , 2017, 6, 1-10, page 6.

Tableau 18 : Résultats d'application de la méthode des résultats résiduels au CPA.

Unité: Milliards de Dinars.

	1	2	3	4	5	De 5 à∞
Résultat net	49,74	60,33	73,17	88,74	107,63	
Coût des FP employés	25,04	28,51	32,47	36,98	42,12	
Résultat résiduel	24,71	31,82	40,7	51,76	65,51	
Résultat résiduel actualisés	22,07	25,38	28,99	32,93	37,22	
VT						455,49
VT actualisée						258,79
Valeur des FP	405,37					

Source: Etabli par l'étudiante.

L'estimation de la valeur des fonds propres par la méthode des résultats résiduels donne une valeur de 405.37 milliards de dinars, qui est proche du résultat estimé par la méthode ECF.

Alors, on peut dire que la valeur des fonds propres du CPA est la moyenne des deux résultats précédents, soit : 421,10 milliards de dinars.

5. La méthode des multiples : le multiple du PER :

5.1. Présentation du modèle

La méthode des multiples consiste en général à estimer le PER d'entreprises similaires à l'entreprise en évaluation et appliquer ce PER pour déterminer la valeur de l'entreprise. Nous avons opté pour une démarche plus avancée. Il s'agira pour nous, à partir d'un modèle de régression multiple, de déterminer quels sont les facteurs explicatifs du PER des banques cotées en bourse et d'appliquer par la suite ce modèle au CPA afin d'estimer son PER. A partir de ce PER estimé et sur la base de ses données comptables et financières, on obtient la valeur des fonds propres du CPA.

La relation entre la variable dépendante (multiple PER) et les variables explicatives qui permettrait d'expliquer le choix de la méthode, est traduite suivant l'équation suivante :

$$PER = \beta_0 + \beta_1 Ln \ B\'{e}n\'{e}fice + \beta_2 Ln \ Cr\'{e}dits + \beta_3 Ln \ D\'{e}p\^{o}ts + \beta_4 Ln \ PNB + \beta_5 Nb Agence$$

$$+ \beta_6 \ ROA + \beta_7 Size + \beta_8 Ln \ CP + \beta_9 ROE + \beta_{10} TProvisions$$

$$+ \beta_{11} Coef \ Exploitation + \varepsilon_i$$

Les coefficients β sont les coefficients des variables explicatives à estimer. Leurs valeurs réelles indiquent le sens de relation entre les variables explicatives et la variable à expliquer représentée

par l'utilisation de la méthode du multiple de PER pour l'évaluation de la banque. « ϵ » représente le terme d'erreur du modèle.

5.2. Présentation de l'échantillon :

Pour réaliser le modèle d'estimation du PER, nous avons constitué un échantillon composé de dix-sept(17) banques de dépôts cotées en bourse dont onze(11) tunisiennes et sept (7) marocaines.

L'échantillon retenu est composé des banques suivantes:

- Banques tunisiennes : Amen Bank, ATB, Attijari, BIAT, BT, BTE, UBCI, UIB, BH, BNA, STB.
- Banques marocaines : Attijariwafa, BCP, BMCE Bank, BMCI, Crédit du Maroc, CIH Bank.

Les données utilisées ont été obtenues à partir des rapports d'activités annuelles de ces banques (Bilan, TCR) selon les taux de change du 31/12/2016, soit :

1USD=10.115 MAD (dirham marocain)

1USD= 2,3003 TND (Dinars tunisiens).

5.3. Présentation des variables d'étude :

La fonction du logarithme népérien est introduite sur quelques variables de l'étude afin d'arriver à l'établissement d'une relation linéaire entre les paramètres ainsi que pour réduire les montants.

Les variables sont les suivantes :

1. Le bénéfice net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation intègre outre le résultat d'exploitation, les autres produits et charges de caractère le plus souvent exceptionnel, la participation des salariés et l'impôt sur les sociétés. Il est possible de supposer qu'il y a une relation positive entre le résultat net d'exploitation et la valeur du marché de la banque (Koch, Samuelson, Klein et Monti, (2005)).

2. Les crédits

Les banques attribuent des crédits à partir de l'ensemble de ses ressources. En prêtant, elle prend toujours un risque. Ces prêts sont accordés à plus long terme. Wahlen (1994) remarque que les crédits distribués représentent 10 à 15 fois le montant des capitaux propres et que les flux de trésorerie générés par cette activité peuvent avoir une influence significative sur

l'évaluation de la firme bancaire. Si on réfère aux modèles théoriques de Fama (1985) et au travail empirique de Fraser et Al (2002), il est possible de supposer que plus le montant des crédits est faible et moins les opportunités de croissance de la banque sont élevées. Donc, la valeur explicative sélectionnée pour estimer le PER puis la valeur de la banque est en relation négative avec la valeur.

3. Les dépôts

Une bonne partie des ressources de la banque est constituée par les dépôts. Les dépôts constituent pour la banque une dette à l'égard des déposants. Le montant des dépôts reflète le degré de confiance des clients à la banque et l'importance des opérations effectuées. Au total, ce qui caractérise ces ressources c'est qu'elles sont toujours disponibles ou presque pour les clients. Ce sont des actifs liquides. Et en même temps, ce sont en moyenne et en principe des ressources relativement stables, une fois les compensations entre paiements et encaissements effectuées.

4. Le PNB

C'est un indicateur qui mesure la productivité des établissements de crédit. Il permet de connaître la richesse créée par une banque grâce à son activité bancaire. Ainsi, il sert comme indicateur pour vérifier que les charges d'exploitation ne sont pas trop élevées à l'égard des produits générés par l'activité. C'est parmi les indicateurs les plus utilisés par les banques et permettent de déterminer la rentabilité ainsi que de les comparer aux concurrents.

5. Le nombre d'agence :

C'est un indicateur qui mesure le degré de croissance de la banque et sa capacité commerciale.

6. Le ROA

Est le rapport du résultat net au total bilan. C'est un indicateur majeur de l'efficacité de la banque. Il exprime de façon très globale le rendement des actifs. Il est excellent pour avoir une idée saine sur l'activité de la banque. Selon les travaux de Benston, Hunter et Wall (1993) et Laderman et Elizabeth (1998), on peut supposer un effet positif du ROA sur la valeur de la banque.

7. La taille de l'entreprise (Size)

La taille de l'entreprise est appréhendée par le logarithme népérien de l'actif total. Les banques de grande taille sont généralement plus faciles à évaluer que les banques de petite taille. En effet, les banques de grande taille sont plus matures et plus stables (Ritter 1984, Beatty et Ritter 1986). Elles sont plus efficientes en raison de l'exploitation des économies d'échelles dans la collecte des informations, la surveillance et les transactions effectuées (Fama 1985, Diamond 1984). Dans cette optique, il est possible de supposer l'existence d'une influence positive de la taille sur la valorisation des banques.

8. Les fonds propres

Ils jouent un rôle essentiel dans le secteur bancaire, et conditionne la mesure de la performance et la représentation de la valeur. Ils représentent également une assurance vis-à-vis des engagements de la banque. Ils visent à renforcer la banque et les aident à résister aux chocs économiques et à améliorer leur gestion des risques puisqu'ils servent comme base pour le calcul des différents ratios prudentiels. Plusieurs études théoriques et empiriques ont démontré l'existence d'une relation significative entre le niveau des fonds propres et la santé financière d'un établissement de crédit. Selon Cantor et Johnson (1992), une augmentation de 1% du tier 1 entraîne une augmentation de presque de 7% des valeurs des banques fortement capitalisées. Sur cette base nous pouvons penser que le niveau des fonds propres influence positivement le multiple du PER et donc la valeur de la banque.

9. Le ROE:

C'est un indicateur qui mesure le rendement des capitaux mobilisés par les actionnaires. Il s'obtient en rapportant le résultat net qui revient aux actionnaires, après déduction de l'impôt, aux fonds que les actionnaires ont investis. DeYoung et Roland (1999, 2001) et De Long(2001) montrent qu'il y a une relation positive entre le ROE et la valeur de la banque

10. Taux des provisions :

C'est le rapport entre les le montant des provisions constatées et le résultat net. L'enjeu des provisions dépasse largement le cadre comptable puisqu'il s'agit d'assurer dans le futur une couverture suffisante pour assumer les pertes liées à leur activité passée. L'action de constituer des provisions revient à constater la charge induite par le fait que le prêt consenti ne sera vraisemblablement pas remboursé à l'échéance contractuellement fixée. Docking, Hirschey et Jones(1997) montrent que le montant des provisions dans le bilan et le compte de résultat de la banque peut réduire le problème d'asymétrie d'information dû à la raison que les données sur le

portefeuille des crédits sont fortement spécifiques à la banque et ont de forte chance de ne pas être à la disposition des évaluateurs.

11. Le coefficient d'exploitation:

C'est un vecteur de création de valeur rapportant les charges de fonctionnement au PNB. Liadaki et Gaganis (2010) et Leo (2003) ont montré que plus le coefficient d'exploitation d'une banque est bas, plus son activité dégage un surplus de flux de trésorerie ce qui peut faire augmenter la valeur. Donc, il est possible de supposer qu'il y a une relation significative inverse entre le coefficient d'exploitation et la valeur du PER et donc la banque.

5.4. Présentation et interprétation des résultats d'estimation du modèle:

Nous présentons ici les résultats d'estimation de l'impact des variables choisies sur le PER. Les résultats d'estimation sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau 19: les résultats de régression obtenus.

				la
Variable	coefficient	t statistic	probabilité	significativité
CONSTANTE	-0,106606	-0,002891	0,9978	
LN_BENEFICE	-10,91111	-3,616498	0,0153	OUI
LN_CREDIT	-17,65141	-1,171665	0,2941	NON
LN_DEPOT	-13,67042	-1,240678	0,2698	NON
LN_PNB	251,352	377,806	0,0129	OUI
LN_CP	-7,177176	-2,744581	0,0406	OUI
NB-agence	0,000319	0,267073	0,8001	NON
SIZE	25,51431	2,993812	0,0303	OUI
ROA	8,113091	2,269473	0,0725	NON
ROE	-0,755277	2,993812	0,0303	OUI
Coefficient d'exploitation	-0,230005	-1, 785219	0,1343	NON
TPROVISIONS	-0,000902	-0,007684	0,9942	NON

Source : analyse des données par Eviews9.

Tableau 20 : Evaluation globale du modèle.

	Résultats
Le coefficient de détermination R ²	0.929886
Le coefficient de détermination ajusté	0.775636

Durbin et Watson	2.339028
F-Fisher /probabilité(F-Fisher)	6.028421/0.029988

Source : analyse des données par Eviews9.

A partir du tableau N° 19, on constate que T statistic de l'ensemble des variables est supérieur au T tabulé à l'exception des variables LN_DEPOT, LN_CREDIT, NbAgence, Coef Exploitation, ROA, TProvisions où le T statistic est strictement inférieur au T tabulé. Cela signifie que toutes les variables sont significatives à un niveau de signification de 5% à l'exception des variables LN_DEPOT, LN_CREDIT, NbAgence, Coef Exploitation, ROA, TProvisions. La statistique de Fisher donnée dans le tableau ci-dessus est de 6.028421, cette statistique est assez forte pour rejeter l'hypothèse de la nullité simultanée de tous les coefficients et constaté la significativité globale du modèle.

On remarque également que 92,99% de la variation de PER est expliqué par les différentes variables indépendantes retenues dans notre modèle, ce qui signifie la réduction de la possibilité de l'existence d'autres variables explicatives pour expliquer le PER. Ainsi, le test de Durbin et Watson confirme l'absence totale de la corrélation des erreurs dans le modèle car sa valeur est proche de 2.

5.5. L'estimation du PER du CPA:

Vu que le modèle proposé est significatif, on peut déterminer le PER à utiliser pour l'évaluation du CPA par les variables explicatives utilisées.

```
PER = -0.106606 - 10.91111Ln \ B\'{e}n\'{e}fice - 7.177176Ln \ Cr\'{e}dits - 13.67042 \ Ln \ D\'{e}p\^{o}ts + 25.13520Ln \ PNB + 0.000319 \ NbAgence + 8.113091ROA + 25.51431 \ Size - 7.177179 \ Ln \ CP - 0.755277 \ ROE - 0.000902T Provision - 0.230005Coef \ Exploitation \ + \varepsilon_i
```

Tableau 21: représente les valeurs des variables utilisées pour l'évaluation du CPA.

Variables	Valeurs
CONSTANTE	-0,106606
LN_BENEFICE	24,44
LN_CREDIT	27,95
LN_DEPOT	27,84
LN_PNB	24,85
LN_CP	25,94
NB-agence	140

SIZE	28,16
ROA	2,41
ROE	22,34
Coefficient d'exploitation	22,39
TProvisions	17,79

Donc, en appliquant cette expression nous trouvons que le PER du CPA est :

$$PER_{CPA} = -0.106606 - 10.91111 * 24.44 - 17.65141 * 27.95 - 13.67042 * 27.84$$

$$+ 25.1352 * 24.85 - 7.177176 * 25.94 + 0.000319 * 140 + 25.51431$$

$$* 28.16 + 8.113091 * 2.41 - 0.755277 * 22.34 - 0.230005 * 22.39$$

$$- 0.000902 * 17.79 = 13.78 \%$$

On sait que : Valeur FP banque = PER × Résultat net banque

Donc : $Valeur\ des\ FP_{CPA} = 13,78*41015978741,61 = 565\ 338\ 851\ 341.46\ DA$

La valeur de marché des fonds propres du CPA est égale à 565.34 Milliards de Dinars par la méthode des multiples. Ce qui est proche des résultats des deux méthodes précédentes.

6. Synthèse des résultats des méthodes appliquées à l'évaluation du CPA :

En définitive, suivant les valeurs obtenues des différentes méthodes, nous pouvons élaborer le tableau de synthèse suivant :

Tableau 22 : Tableau de synthèse des méthodes d'évaluation utilisée.

Méthodes	Valeur des fonds propres
ECF	436,86
Résultats résiduels	405,37
Multiple du PER	565,34
Valeur comptable des fonds propres	183,64

Source: Etabli par l'étudiante.

Nous pouvons conclure que la valeur du marché des fonds propres du CPA est supérieure à 2 à 3 fois leur valeur comptable.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, après avoir analysé globalement la situation financière de la banque, nous avons appliqué trois méthodes pour évaluer le CPA. L'application de méthode d'actualisation des flux de trésorerie revenant aux actionnaires ECF à un coût des fonds propres estimé des banques a donné une valeur des fonds propres égale à 436,86 milliards de dinars. L'application de la méthode des résultats résiduels est faite en se basant sur le même taux d'actualisation précédent et a donné une valeur de 405,37 milliards de dinars pour les fonds propres de la banque. Comme dernière méthode, pour une évaluation plus en relation avec les données du marché nous avons appliqué la méthode des comparables en particulier celle du multiple de PER tout en procédant à une régression multiple. Cette régression s'est basée sur un échantillon de dix-sept banques marocaines et tunisiennes cotées en bourse.

Pour tenir compte des dimensions de cette étude, onze variables sont retenues. Les résultats du modèle montrent la relation entre la valeur de la banque et les différents indicateurs pris. Ces résultats sont en conformité avec les études empiriques précédentes à l'exception de la variable « Ln Résultat net » et la variable « ROE », dont les signes ne correspondent pas avec ce qui est attendu. Cela peut être expliqué par le fait que la taille de l'échantillon est limitée, ainsi qu'à la corrélation entre les variables.

Enfin, la valeur estimée des fonds propres de la banque selon les différentes méthodes est comprise entre 405,37 et 565,34 milliards de DA, ce qui correspond à un PBR entre 2,21et 3,07.



CONCLUSION GENERALE

L'objectif recherché à travers le présent mémoire est l'application des méthodes d'évaluation des entreprises aux spécificités des firmes bancaires. A titre de cas pratique, nous avons opté pour le Crédit Populaire d'Algérie, banque ayant déjà fait l'objet d'une évaluation en 2007.

Nous avons, d'abord, constaté que les principes d'évaluation d'une entreprise ou d'une banque sont pratiquement similaires : la valeur d'une entreprise ou d'une banque est fonction des flux de trésorerie futurs anticipés qu'elle est susceptible de générer. Cependant l'évaluation des banques présente un certain nombre de spécificités, dont la méthode elle-même.

S'agissant d'une banque, la valeur des fonds propres est déterminée de manière directe. En effet, comme le métier de la banque est le financement de l'économie, la distinction entre valeur d'activité et structure financière n'a pas de sens.

De plus, l'activité bancaire est fortement risquée. La banque doit mesurer le risque associé aux projets financés et le traiter de façon adéquate. Il s'agit bien de prendre des risques en considération dont l'existence et l'impact éventuel peuvent rester durablement latents au sein des bilans qui constituent par leurs éléments une base d'évaluation. Donc, il sera déterminant pour l'évaluateur d'estimer précisément la nature et l'impact de ces risques sur les flux.

En effet, en raison du risque systémique qu'elles peuvent porter dans certains cas, les banques font l'objet d'une réglementation très stricte et doivent en particulier respecter des ratios prudentiels. Ces contraintes réglementaires influencent sur leur croissance future. Par conséquent, les méthodes d'évaluation de banques doivent tenir compte de cet environnement réglementaire. En raison des changements enregistrés dans chacune de ces spécificités, les banques ont réalisé, réalisent et vont réaliser des ajustements stratégiques dans leur portefeuille. Cela constitue également une difficulté pour évaluer les banques. En effet l'évaluation est une projection dans le futur; or comment l'évaluateur peut-il réduit à croiser plusieurs scénarios de développement?

Conclusion générale

De même, la discussion dans ce présent travail nous a donné un aperçu des approches d'évaluation qui sont applicables aux banques. Généralement, la

Conclusion générale

méthodologie de l'évaluation bancaire est significativement difficile et insuffisamment étudié. Une variété de techniques d'évaluation est utilisée dans la pratique, et il n'existe pas de méthode unique qui domine clairement les autres. En fait, puisque chaque approche implique différents avantages et inconvénients, il existe des gains à en tenant compte de plusieurs approches simultanément.

Les capacités futures à générer des résultats permettent, notamment, d'évaluer les banques comme les entreprises. Toutefois, les méthodes d'évaluation des banques doivent tenir compte des dettes financières qui génèrent le produit net bancaire (PNB) et des contraintes prudentielles propres à l'activité bancaire.

Ainsi, pour évaluer une banque, le Discounted Cash-Flow –DCF- n'est pas applicable directement pour une banque, pour laquelle la notion d'actif économique et d'endettement n'ont pas de sens. Il convient de valoriser directement ses fonds propres. Cette valeur peut être déterminée selon plusieurs méthodes.

La méthode d'actualisation des flux généralement utilisée est la méthode d'actualisation des résultats nets résiduels qui sont les bénéfices après mise en réserve des montants dont elle a besoin pour constituer les capitaux propres réglementaires.

La méthode Warranted Equity Value (WEV) est une simplification de la méthode DCF, selon laquelle la valeur des fonds propres d'une banque correspond à l'actualisation à l'infini du résultat normatif.

La méthode des comparaisons boursières ou des transactions comparables permet d'estimer la valeur des fonds propres en se basant sur la comparaison des caractéristiques de la banque en évaluation avec celles d'un échantillon de banques comparables.

Dans ce cas, la méthode la plus fiable est de réaliser une régression (valeur de la banque contre le multiple du PER comme il est le cas dans notre étude, ou contre le multiple du PBR). Donc, il est possible grâce à ces multiples de déterminer la valeur des fonds propres de la banque. La méthode de l'actif net réévalué, appelée également " sommes des parties " considère que la valeur des fonds propres d'une banque est égale à la somme de la valeur de chacun des métiers qui la constituent.

Enfin, les méthodes d'évaluations privilégiées par métiers sont des approches rapides et adaptées à l'évaluation lorsqu'on ne dispose pas de business plan. Il ressort de l'ensemble des méthodes présentées que la volatilité des marchés financiers limite considérablement les conclusions obtenues par la méthode DCF, justifiant ainsi l'importance données aux méthodes analogiques et WEV dans le cadre des évaluations bancaires.

En définitive, les résultats obtenus dans notre recherche nous mènent à confirmer les hypothèses formulées au préalable. Les principes d'évaluation des banques sont pratiquement similaires à ceux des entreprises. Les méthodes d'évaluation des entreprises sont applicables aux banques mais après certaines adaptations. Les évaluateurs ne sélectionnent pas les méthodes d'évaluation au hasard, mais au moins ils fondent leurs décisions sur les circonstances de l'industrie, des facteurs spécifiques à la firme.

La littérature d'évaluation existante se concentre sur une comparaison entre la précision de l'évaluation des différentes méthodes d'évaluation ou sur la meilleure façon de sélectionner des sociétés comparables pour l'évaluation des multiples. Toutefois, nous constatons un manque des recherches sur les méthodes d'évaluation des banques, ainsi que sur les déterminants du choix des méthodes d'évaluation.

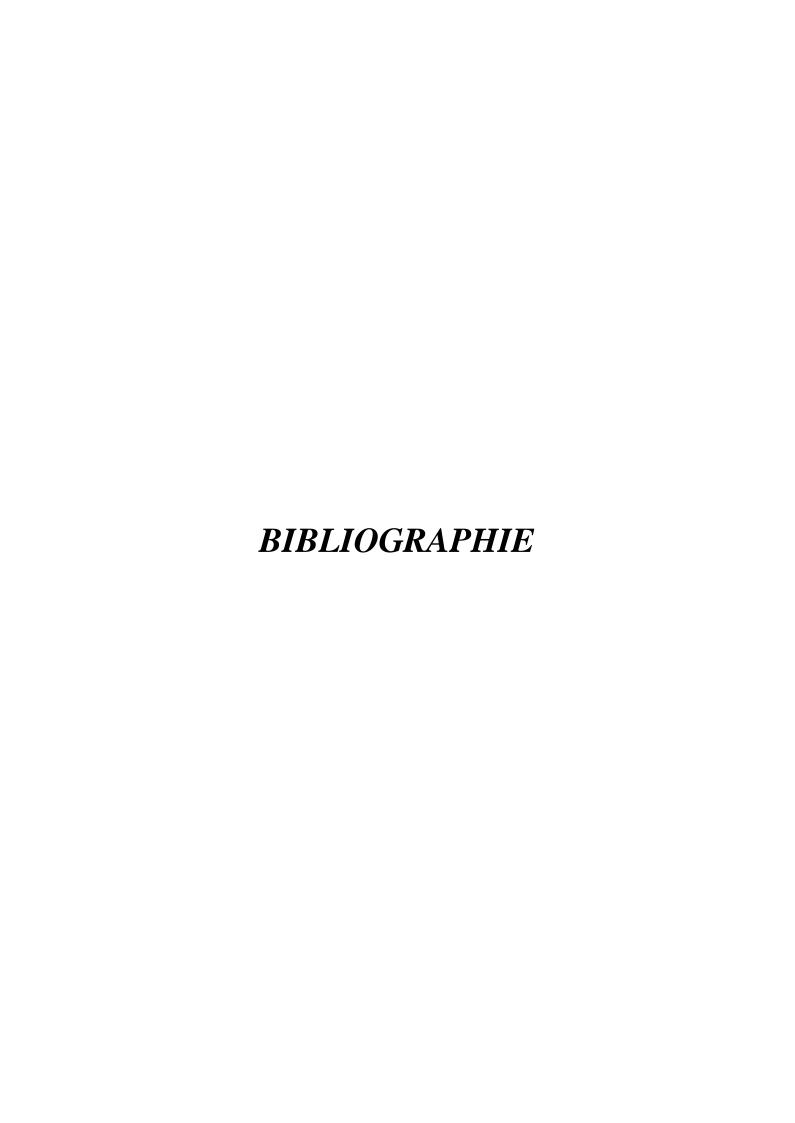
L'importance de notre étude réside dans l'application des méthodes d'évaluation à la banque (CPA). Ainsi, nous estimons un coût des fonds propres de la banque pour appliquer ces méthodes. De même, nous valorisons notre étude par l'évaluation de la banque à partir d'un PER estimé sur la base d'un échantillon de banques cotées en bourse.

Pour conclure, nous pouvons dire qu'à ce jour, il n'existe pas de méthode absolue, parfaite, ni de procédure imparable pour évaluer une banque. Mais au fil du temps, les professionnels de l'évaluation s'adaptent à la complexité croissante des banques, à leurs spécificités ainsi qu'à leur environnement. Les futures études pourraient mener une vaste enquête afin de donner plus d'éclaircissement sur le pourquoi et le quand les évaluateurs utilisent une méthode d'évaluation particulière. Une autre suggestion pour de futures recherches est d'étudier les méthodes d'évaluation des banques en procédant à un échantillon des banques comparables plus grand que le notre en tenant en compte des banques cotées en Tunisie, au Maroc et au pays MENA par exemple, et

Conclusion générale

en faisant recours à une régression multiple des multiples d'évaluation, à savoir le PER et le PBR en se basant sur d'autres déterminants fondamentales en évaluation des banques tels que l'efficience de la banque, le niveau de diversification du portefeuille d'activités, quelques ratios spécifiques aux banques.

L'application des méthodes d'évaluation à notre cas pratique suggère que la valeur des fonds propres du CPA varie entre 405,37 milliards et 565,34 milliards de DA, ce qui donne un PBR entre 2,21 et 3,07 milliards de DA.



1. Ouvrages:

AMMOUR B, Lexique de banque, Edition Dahlab, Alger 2000.

AUGROS J-C et QUERUEL M, risque de taux d'intérêt et gestion bancaire, Edition ECONOMICA, 2008.

BEGOVIE SV, MOMCILOVIE M et JOVAN S, Advantages and limitations of the discounted cash flow to firm valuation, 2013.

BEGUIN J-M et BERNARD A, L'essentiel des techniques bancaires, Éditions Groupe Eyrolles, France, 2008.

BESSIS J, gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Edition Dalloz, 1995.

CALVET H: Etablissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie d'analyse financière, Economica, Paris 1997.

COUSSERGUES de S, la banque: structure, marché, gestion, édition DALLOZ, 1994. **DAMODARAN A**, Investment valuation, 2008.

DECAMPS C et SOICHOT J, économie et gestion de la banque, Edition EMS, 2002 **DESQUILBET J-B**, la banque et la gestion des Institutions financières, Mishkin (2004), Pearson Education, 2004.

FERNANDER P, Company Valuation methods. The most common errors in valuation, 2007 **FREXIAS X et ROCHET J-C**, microeconomics of banking, Edition Tunes Roman, USA, 1999.

GARSNAULT P et PRIANI S, la banque fonctionnement et stratégie, édition économica, Paris, France, 1997

JUGUET V, GIRAUDON P et ONNEE S, Evaluation d'entreprise édition Dareios et Pearson, France, 2009.

KENT C, Privatization of Public Functions: Promises and Problems, dans Entrepreneurship and the Privatizing of Government, éd. C.A. Kent, Westport, Quorum Books, 1987.

LA CHAPELLE de P, L'évaluation des entreprises, Edition ECONOMICA, 3^{ème} édition.

LEGROS G, L'évaluation des entreprises : méthodes et études de cas, Edition Dunod, 2 édition.

MANSOURI M, Système et pratiques bancaire en Algérie, Edition HOUMA Alger,2006.

MEHEUT B, analyse financière: la lecture d'un bilan, édition Dalloz, 1995.

OGIEN D, Comptabilité et audit bancaire, édition Dunod, Paris, 2008.

PALARD JE, IMBERT F, Guide pratique d'évaluation d'entreprise, Groupe Eyrolles, Paris,

2013.

PALOU J M, les méthodes d'évaluation d'entreprise, Groupe Revue Fiduciaire, Paris, 2003.

PARIENTE S analyse financière et évaluation d'entreprise : méthodologie-diagnostic-prix d'offre, Pearson France, Montreuil, 2013.

SARDI A, Audit et contrôle interne bancaire, AFGES, 2002.

SARDI A, la pratique de la comptabilité bancaire, Edition AFGES, 1994.

TOURNIER J-B et TOURNIER J-C, Evaluation d'entreprise : Que vaut une entreprise ?

Editions d'Organisation Groupe Eyrolles, Paris 2007.

VERNIMMEN P, Finance d'entreprise, 6e éd., Dalloz, 2005.

2. Articles et publications :

AGGELOPOULOS E, Open Journal of Accounting, Understanding Bank Valuation: An Application of the Equity Cash Flow and the Residual Income Approach in Bank Financial Accounting Statements, 2017, 6, 1-10.

BENNINGA S, Bank valuation, 2001.

CAPELLE-BLANCARD G et CHAUVEAU T, l'apport de modèle quantitatifs à la supervision bancaire en Europe, revue française d'Economie, vol 19 N1 2004.

COLLE J-P et JACQUEMARD R, comment évaluer une banque.

DERMINE J, Bank valuation with an application to the implicit duration of non-maturing deposits, December 2008.

EL ATTAR A, L'évaluation de la valeur de l'entreprise par l'approche basée sur le triptyque coût-qualité-temps, Dossiers de Recherches en Economie et Gestion : Numéro spécial, Décembre 2014.

EL-HASSAR C, réformes et opportunités d'investissements dans le secteur bancaire algérien, Média Bank, 06-2000, N°48, Banque d'Algérie.

FRANCESCO FRANCESCHI L, valuations of banks in mergers, catholic university of Milan, fevrier 2008.

GLIZ A, Théorie de portefeuille et relation risque-rendement, 2017.

HARVATOVA E, methods of banks valuation, university of economics in Bratislavia,

faculty of national economy, departement of banking and international finance,

Bratislavia, Slovakia, 2010.

LEVINE R, Bank-Based or Market-Based Financial Systems: Which is better?, 2001. **OLEG D,** Methods of bank valuation: a critical overview, Masaryk University, N° 3/2011. **RANGANATHAN S,** A camel model analysis on BOB, CUB, South Indian Bank an Dhanlaxmi Bank, India, 2016.

SAIDANE D et BOUGHZALA A, Raison d'être et spécificités de la firme bancaire: pourquoi la banque n'est-elle pas une entreprise comme les autres, Les cahiers du GRATICE, n°16, printemps 1999.

• زيتوني عبد القادر دراسة المؤشرات الدولية الحديثة لتقييم أداء البنوك (دراسة تطبيقية) 2009 ص9

أثر تطبيقيو سبو خلخال, نظام التقييم المصرفي الأمريكي (camels) على فعالية نظام الرقابة على البنوك 1 • التجارية دراسة حالة بنك الفلاحة و التنمية الريفية مجلة الباحث عدد2012/10 الجزائر/ جامعة الأغواط ص208

3. Thèse, séminaires, rapports et revues :

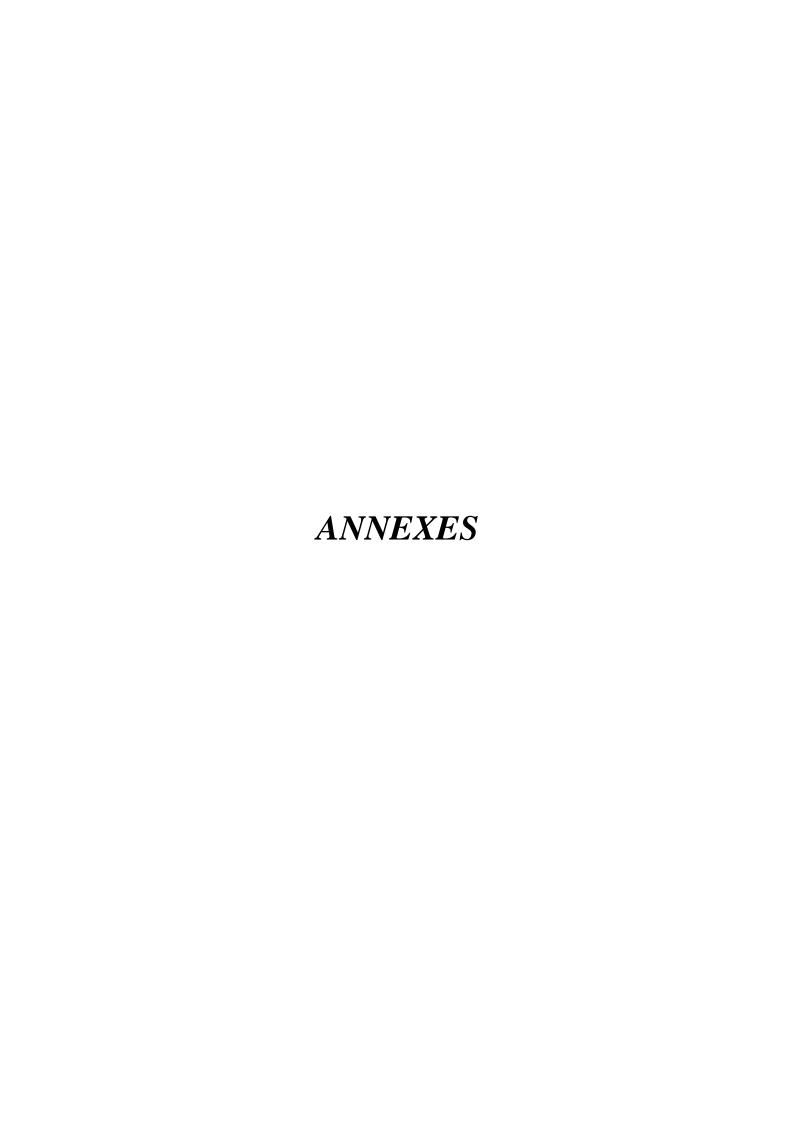
Banque d'Algérie : évolution économique et monétaire en Algérie, 2005.

GLIZ Abdelkader, valeur de l'entreprise et méthode de privatisation dans un contexte de transition vers l'économie de marché, Thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, 2/10/2001.

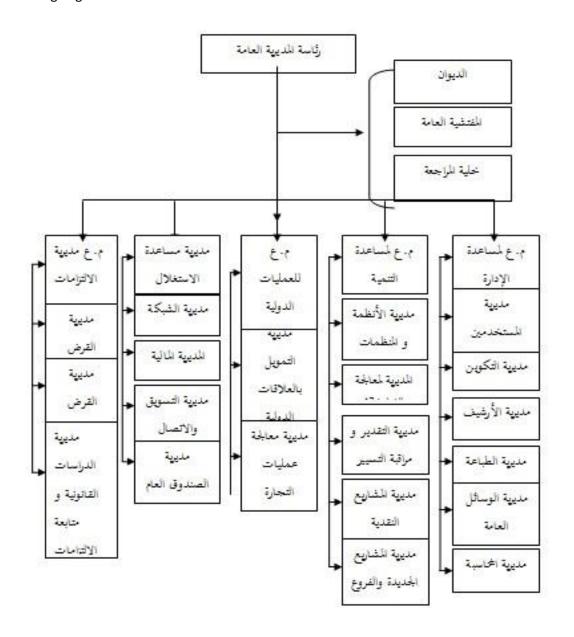
Séminaire : techniques modernes d'évaluation des entreprises, mars 1998.

5. Lois, règlements, ordonnances et décrets :

- Articles de 66 à 75, l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Août 2003
- Articles 70, 71, l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Août 2003.
- Articles 66 à 75, l'ordonnance N°03-11du 26 Août 2003, relatif à la loi de la monnaie et du crédit.
 - Articles 66, 67, 68, 69 de l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Août 2003.
 - Article 67 de l'ordonnance bancaire N°11-03 du 26 Aout 2003.
- Le droit bancaire algérien, la loi N° 90-10 du 14 avril 1990 promulguée et éditée par le conseil de la monnaie et de crédit(CMC).
- Synthèse des accords de Bâle, transaction association de l'ESSEC Business School, 2010
- Code bancaire algérien : règlement n°02-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers.
- Règlement n°09-05 du 18 Octobre 2009, relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.
- Règlement n° 92-08, du 17 novembre 1992, relatif aux règles comptables, applicables aux banques et aux établissements financiers.
- 1 Règlement N°09-04 du 23 Juillet 2009 portant plan comptes bancaire, et règles comptables applicables aux établissements assujettis
- L'arrêté du 26 juillet 2008 décret n°08-156 du 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n°07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier
- Règlement n°97-01 du 08 janvier 1997, portant comptabilisation des opérations sur



Annexe 1: Organigramme du CPA.



Annexe 2 : Bilan Du Crédit Populaire d'Algérie au 31/12/2010.

	ACTIF	CODIFICATION	31/12/2010
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRÉSOR PUBLIC, CENTRE DES CHÉQUES POSTAUX	BA0100	175 606 350 287 68
2	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	BA0200	22 804 519 242.41
3	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	BA0300	6 376 045 916,0
4	PRÉTS ET CRÉANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	BA0400	215 304 637 762 56
. 5	PRÉTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÉLE	BA0500	336 874 322 388 2
6	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU' À L'ÉCHÉANCE	BA0600	22 493 460 187 3
7	IMPÔTS COURANTS - ACTIF	BA0700	1 862 048 751 4
8	IMPÔTS DIFFÉRÉS - ACTIF	BA0800	963 169 827,0
9	AUTRES ACTIFS	BA0900	7 979 684 120.67
10	COMPTE DE RÉGULARISATION	BA1000	11 531 111.9
11	PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISES OU LES ENTITÉES ASSOCIÉES	BA1100	6 265 531 688,7
12	MMEUBLES DE PLACEMENT	BA1200	-
13	MMOBILISATIONS CORPORELLES	BA1300	18 117 022 424 16
14	MMOBILISATIONS INCORPORELLES	BA1400	82 799 180 ,3
15	ÉCART D'ACQUISITION	BA1500	30 7 20 100 75
100		TOTAL DE L'ACTIF	814 741 122 888,62
ORDRE	PASSIF	CODIFICATION	31/12/2010
70	BANQUE CENTRALE	8P0100	
2		91.0100	-
	DETTES ENVERS LÉS INSTITUTIONS FINANCIÈRES	8P0200	74 513 010 996,53
3	DETTES ENVERS LÉS INSTITUTIONS FINANCIÈRES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		
3	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	8P0200	572 798 333 991,60
3	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE	8P0200 8P0300	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67
3 4 5 6	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	8P0200 8P0300 8P0400	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 106, 17
3 4 5 6	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF	BP0200 BP0300 BP0400 BP0500	572 798 333 991,60 41 006 155 010,67 2 352 094 106, 17 39 288 429, 73
3 4 5 6 7 8	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF	8P0200 8P0300 8P0400 8P0500 8P0500	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 106,17 39 288 429, 73
3 4 5 6 7 8	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS	8P0200 8P0300 8P0400 8P0500 8P0500 8P0500	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 106,17 39 288 429, 73 25 569 049 073,45
3 4 5 6 7 8	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE RÉGULARISATION	8P0200 8P0300 8P0400 8P0500 8P0500 8P0500	572 796 333 991,60 41 006 155 010,67 2 352 094 106, 17 39 288 429, 73 25 569 049 073, 45 4 488 648 095, 27
3 4 5 6 7 8 9	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE RÉGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8P0200 8P0300 8P0400 8P0500 8P0500 8P0500 8P0500	572 796 333 991,60 41 006 155 010,67 2 352 094 106,17 39 288 429,73 25 569 049 073,45 4 488 648 095,27
3 4 5 6 7 8 9	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE RÉGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	BP0200 BP0300 BP0400 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500	572 798 333 991,66 41 086 155 010,67 2 352 094 106, 17 39 288 429, 73 25 569 049 073,45 4 488 648 095,27 2 365 149 285, 32
3 4 5 6 7 8 9 10 11	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	BP0200 BP0300 BP0400 BP0500 BP0500 BP0700 BP0700 BP0800 BP1000 BP1100	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 108,17 39 288 429,73 25 569 049 073,45 4 488 648 095,27 2 365 149 285,32
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 11 13 1	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE RÉGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX DETTES SUBORDONNÉES	8P0200 8P0300 8P0400 8P0500 8P0500 8P0500 8P0500 8P0500 8P0500 8P1000 8P1000 8P1200	572 798 333 991,50 41 086 155 010,67 2 352 094 106, 17 39 288 429, 73 25 569 049 073, 45 4 488 648 095, 27 2 365 149 285, 32 7 378 937 226,20
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 11 13 11 14 1	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DETÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL	BP0200 BP0300 BP0400 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0800 BP0800 BP0800 BP1000 BP1100 BP1100 BP1200 BP1300	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 106, 17 39 288 429, 73 25 569 049 073, 45 4 488 648 095, 27 2 365 149 285, 32 7 378 937 226, 20 48 000 000 000,00
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 11 13 11 15 1	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DEFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL	BP0200 BP0400 BP0400 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP1500 BP1100 BP1200 BP1200 BP1400	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 106,17 39 288 429,73 25 599 049 073,45 4 488 648 095,27 2 365 149 285,32 7 378 937 226,20 48 000 000 000,00
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 11 13 11 15 11 16 8	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL PRIMES LIÉES AU CAPITAL	BP0200 BP0400 BP0400 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP0500 BP1500 BP1500 BP1500 BP1500 BP1500	572 798 333 991,60 41 086 155 010,67 2 352 094 106,17 39 288 429,73 25 569 049 073,45 4 488 648 095,27 2 365 149 285,32 7 378 937 226,20
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 11 13 11 15 11 16 11 17 18	DETTES ENVERS LA CLIENTÉLE DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE IMPÔTS COURANTS - PASSIF IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF AUTRES PASSIFS COMPTES DE RÉGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL PRIMES LIÉES AU CAPITAL RÉSERVES ECART DÉVALUATION	BP0200 BP0400 BP0400 BP0500 BP0500 BP0600 BP0600 BP0600 BP1000 BP1100 BP1100 BP1200 BP1200 BP1406 BP1500 BP1500 BP1500 BP1600	2 365 149 285, 32 7 378 937 226, 20 48 000 000 000,00 9 513 742 177, 57 117 865 289, 16

Annexe 3 : Tableau des comptes de résultats du CPA au 31/12/2010.

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS AU 31/10/2010

ORDRE	COMPTES DE RESULTATS	CODIFICATION	31/12/2010
1	(+) INTÉRÉTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	CP1100	19 592 339 198.33
2	(-) INTÉRÉTS ETCHARGES ASSIMILÉES	CC1100	(4 590 566 981,57
3	(+) COMMISSIONS (PRODUITS)	CP1200	6 733 060 601,63
4	(-) DOMMISSIONS (CHARGES)	CC1200	(384 650 635,81
5	(+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	CP/CC1300	44 853 184,13
6	(+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	CP/CC1400	5 590 180,00
7	(+) PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	CP1500	1 156 135 873,10
8	(-) CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	CC1500	(2 704 980, 12
9	PRODUIT NET BANCAIRE		22 554 056 419,69
10	(-) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	CC2600	(7 303 458 344,87
11	(-) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	CC2700	(1 234 283 638,16
12	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		14 016 314 436,66
13	(-) DOTATIONS AUX PROVISIONS, AUX PERTES DE VALEUR ET CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	OC3800	(46 148 903 573,09
14	(+) REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES	CP3900	48 955 125 002,82
15	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		16 822 535 866,39
16	(+(-) GAINS OU PERTES METS SUR AUTRES ACTIFS	CP/CC4100	12 672 401,02
17:	(+) ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS)	CP4200	-
18	(-) ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES (CHARGES)	DC4300	
19	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		16 835 208 267,41
20	(-) IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET ASSIMILÉS	CR5000	(3 947 223 309,52
21	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	STATE	12 887 984 957,89

Annexe 4 : Bilan du CPA au 31/12/2011.

DIRECTION COMPTABILITE

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2012

RUBRIQUE	31/12/2011
(+) INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	29 964 765 173,58
Sur opérations avec les institutions financières	1 665 888 626,18
Sur opérations avec la chestale	22 380 500 351,06
Ser actits timepoints	918 387 383,18
Autres produits +	172 798,09
Sur engagements hors tolan	4 999 836 015,07
(-) INTERETS ETCHARGES ASSIMILEES	(5 427 787 359,91)
Sur operations avec les motinations flauncières	(597 750 985,10)
Sur opérations avec la clientèle	(4 81) 249 312,695
Autres charges	(18 187 062,12)
(+) COMMISSIONS (PRODUITS)	2 168 868 287,11
(-) COMMISSIONS (CHARGES)	(340.425.203,41)
(+-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS A DES FINS DE TRANSACTION	41 183 311,84
(+-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	0.00
+) PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES*	554 180 462.03
(-) CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	(4924 14437)
Produit Net Bancaire	26 955 860 526.87
-) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(8 509 909 474.95)
I-) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PERTES DE VALIEUR SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(1 218 398 588,40)
Résultat Brut d'Exploitation	17 227 552 163,43
(-) DOTATIONS AUX PROVISIONS. AUX PERTES DE VALEUR ET CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	(1115220718,74)
(+) REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTES	1 302 293 491,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	17 414 624 935,79
+/-) GAINS OU PERTES NETS BUR AUTRUS ACTIFS	(911 486,21)
+) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS)	0,000
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (CHARGES)	0,00
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	17 413 713 449,58
-) IMPOTS SUR LES RESULTATS ET ASSIMILES	(4 157 959 042,84)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	13 255 754 406,74

Annexe 5: Tableau des comptes de résultat au 31/12/2011.

DIRECTION COMPTABILITE

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2612

RUBRIQUE	31/12/2011
(+) INTERETS ET PRODUTTS ASSIMILES	29 964 765 173,58
Sur opérations avec les institutions financières	1 665 888 626,18
Sur opérations avec la chantille	22 380 500 351,00
Sur actifs financiers	918.367.383,18
Autres produits	172,798,09
Sur orgagements hors bilan	4 999 836 015,07
(+) INTERETS ETCHARGES ASSIMILEES	(5 427 787 359,91)
Sur opérations avec les institutions financières	(597 750 985,10)
Sur opérations avec la clientèle	14 811 249 312,69
Autres charges	(18 787 062,12)
(+) COMMISSIONS (PRODUITS)	2 168 868 287,11
(-) COMMISSIONS (CHARGES)	(340 425 203,41)
(+-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS A DES FINS DE TRANSACTION	41 183 311,84
(+4) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	6.00
(+) PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES*	554 180 462,03
(-) CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	(4924 14437)
Produit Net Bancoire	26 955 860 526,87
(-) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(8 509 909 474,95)
(-) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORE() PS	(1 218 398 888,49)
Résultat Brut d'Exploitation	17 227 552 163,43
(-) DOTATIONS AUN PROVISIONS, AUN PERTES DE VALEUR ET CREANCES BRÉCOUVRABLES	(1 115 220 718,74)
H) REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES	1 302 293 491,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	17 414 624 935,79
(+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	(911 486,21)
(+) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS)	0,00
(-) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (CHARGES)	0.00
RESULTAT AVANT IMPÕTS	17 413 713 449,58
(-) IMPOTS SUR LES RESULTATS ET ASSIMILES	(4 157 959 042,84)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	13 255 754 405,74

Annexe 6 : Bilan du CPA au 31/12/2012.

DIRECTION COMPTABILITY			hdison do 15-05-2013
BILAN ARRETE ACAI(1220)2			
ACTIF	31/12/2011	31/12/2012	yaristion
CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRÉSOR PUBLIC, CENTRE DES CHÉQUES POSTAUX	188 607 678 004,33	245 222 028 877.14	56 614 550 872 8
ACTIFS FINANCIERS DETENUS À DES FINS DE TRANSACTION	22 083 009 015,63	27 864 858 936,28	9 111 040 934.5
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES ALLA VENITE	5 473 067 554,11	4 576 305 166.64	(896)(4.392,0
PRÉTA ET CHÉANCES SUR LES INST. PINANCIERES	283 746 786 983,57	286 242 299 834,99	2.495.502.851.1
PRÉTS DI CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	456 004 145 714.54	538 949 348 272.64	192 945 202 538 1
ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU' À L'ÉCHÉANCE	12 201 144 299 37	16 077 805 945 82	ST 623.336.3833
DMPÖTS COURANTS - ACTIF	1 785 059 584 38	1710618615.72	-74 441 90X I
IMPÓTS DIFFÉRÉS - ACTIF	1 182 855 180,35	1 250 398 895,64	77.735.71.53
AUTRIN ACTIFS	9 940 007 807.68	5 901 252 828.47	-4.638 754 979.
COMPTE DE RÉCULARISATION	.26 808 946,54	34.379.918.10	-2 429 628
PARTICIPATION DANS LES FILIALES. (ES CO- ENTREPRISES OU LES ENTITÉES ASSOCIÉES	0 692 643 412.56	8 149 527 284 51	657 GR3 87) S
IMMETIBLES DE PLACEMENT	0,00	1.00	(0)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 297 420 633,07	18 683 319 372.80	v614 110 260.2
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40.568.893,877	29 (43 844.39	-10.695.025.4
BCART D'ACQUISITION	0.00	0.00	0.0
Tetal	990 360 624 630,54	1 152 992 118 816,36	561 641 494 785,82
PASSIF	38/12/2011	31/12/2012	vartežes
BANQUE CENTRALE	0,00	0.00	
DETTES ENVERS LES ONTITUTIONS FINANCIÈRES	179 370 814 688,76	136 322 581 740.85	39 993 767 (42,6
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	689 375 969 252,09	922 243 999 237.61	132 887 128 085.5
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRI	37 761 383 883,39	35 909 558 350,33	(1.85) 629 533 20
IMPÔTS COURANTS - PASSIE	1 656 198 257.88	2 235 580 505.19	585,984,247.0
IMPÓTS DIFFÉRES - PASSIF	34 953 315.84	27 305 194,28	-27 648 120.8
AUTRES PASSIES*	32 303 010 243.89	29 908 787 275 78	-2 394 222 967.1
COMPTES DE RÉGLICARISATION	3 990 554 428,49	5 265 138 605.65	1.274384177.1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.547.511.668.42	3 260 887 965,18	713 376 096,7
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT « AUTRES SUBVENTIONS- D'INVESTISSEMENTS	0,00	0.00	0.0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	8 451 557 807,68	10:605 709 400.68	2 167 751 595.0
DETTES SUBORDONNÉES	0,00	0,00	0.0
CAPITAL	48 000 000 000,00	48 000 000 000,00	3.03
PRIMES LIEES ALI CAPITAL	0,00	0.00	0,0
RESERVES	19 901 727 135,46	26 783 (/75 679,46)	6 881 348 944,0
ECART DE RÉÉVALUATION	164 859 945,24	78 540 582,81	-86319362.4
TOTAL TOTAL PROPERTY OF THE PR	15 900 734 250,75	35 920 734 256 75	10/0
REPORT A MORIVEAU (1952)	19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 1	Control of the Contro	
REPORT À NOUVEAU (==) RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+=)	13 359 754 466.75	15 441 521 527.79	2 374 405 462.73 2 183 769 121.04

Annexe 7: Tableau des comptes de résultat au 31/12/2012.

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

DIRECTION COMPTABILITE Edition du 13-us-2013 TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2012 RUBRIOUT 31/12/2011 31/12/2012 Variation +1 INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES 29 964 765 173 58 37 367 621 071.71 7 602 835 898 13 Sur operations avec les institutions financières 1 665 888 626,18 1 875 514 557,82 209 625 931,64 Sur opérations avec la chemite 22 380 500 351,06 30 226 511 630,20 7 840 011 279.14 Sur actifs financiats 918.367.383.38 (193 502 568.83) 724 984 814.35 Antres produits 172 798,09 21 675,75 -151 122 14 Sur engagements hors bilan 4 999 836 015,07 4740 708 393,59 -250 127 621.48 (4) INTERETS ETCHARGES ASSIMILEES (5.427.787.359,91) 76 171 957 520 577 +744 170 160 26 Sur opérations avec les inentarions financières (597 750 985,10) (590 972 963,74) n 778 (01.3n Sur opérations avec la clientèle (4 811 249 312,69) 752 501 112.76 (5 563 750 425,45) 1352931,14 (18 787 062,12) (17.234 130.98) +) COMMISSIONS (PRODUITS) 2 168 868 287.11 2 328 320 029,44 159-451 742.33 (-) COMMISSIONS (CHARGES) (340 425 203,41) (382 542 389 05) 12 117 155.64 +4) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIES FINANCIERS 41 183 311.84 121-264 192,11 80 080 880,27 DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION +++) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS (2.648 588,32) DISPONIBLES À LA VENTE 0.00 (2 018 588,32) (+) PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES* 554 180 462,03 1 641 451 131 97 1 (80.250 889.94) -) CHARGES DES AUTRES ACTIVITES (4924 144.37 (2.996.059,07 1.928.085.30 Produit Net Bancaire 26 955 860 526,87 35 128 521 898,62 8,172,661,371,75 (-) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (8 509 909 474,95) (10.680 8.18 249.64) -2 150 908 774,69 (-) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORET LES (1.218.398.888,49) 322 312 459,07 Résultat Brut d'Exploitation 17 227 552 163,43 23 571 617 219,56 6 344 065 056,13 (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS. AUX PERTES DE (1.115.220.718,74) (6.896 8 68 734,63) (5.78) 648 0 (5.89) VALEURLET CREANCES IRRÉCOUVRABLES +i REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES 1 302 293 491,10 3 663 237 816,47 2 360 964 325 37 RESULTAT D'EXPLOITATION 17 414 624 935,79 20 338 006 501,40 2 923 381 365,61 +-) GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS (911 486.21) 9 722 661.37 \$811175,16 +) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS) 0,00 0.00 0.00 (I) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (CHARGES) 0.00 0.60 10.00 RÉSULTAT AVANT IMPÔTS 17 413 713 449,58 29.346.817.476.56 2 933 164 026,38 -) IMPOTS SUR LES RESULTATS ET ASSIMILES (4 157 959 042,84) (4 905 293 948,77) -747 334 605 63

13 255 754 406,74

15 441 523 527,79

2 185 769 121,05

Annexe 8: Bilan du CPA au 31/12/2013.

DIRECTION COMPTABILITY	Edition du 12-03-2015	Edition da 20-83-2014	
BILAN ARREST AU 31/12/2013			1272
ACTIF	31/12/2012 (1)	31/12/2013 (2)	Universe (D+C)
CARSSE, BONQUE CENTRALE, TRÉSOR PUBLIC, CENTRE	248 222 628 877,14	276 492 924 448 39	3) 275 885 571,50
DES CHEOUES POSTALIX	240 222 220 31 114		
ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION	37 164 958 956,20	24 156 847 010.37	-3 (68 115 925,87
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	4 576 305 166,04	2 258 683 825.71	692 388 199,67
PRÉTS ET CRÉANCES SUR LES ONST. FRANCIÈRES	286 242 299 834/99	351 934 816 093.41	45 692 516 258,4)
PRÉTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÉLE	558 949 348 272.54	856-687 (417-538-59)	117 698 599 215 99
ACTIES FENANCIERS DETENUS JUSQU' À L'ÉCHÉANCE	10.077.809.945.82	13 982 546 951,26	2 995 258 994 59
IMPÓTS COURANTS - ACTIF	1.710.618.615.72	1 459 837 502,34	249 218 888 62
IMPÓTS DIFFÉRES - ACTIF	1,260,588,895,64	(349 229 805,76	11 350 880 88
AUTRES ACTIES	5 991 252 828,47	8 747 852 341,83	845 799 512.56
COMPTE DE RÉGULARISATION	34 379 918,10	12 211 735/88	-02 168 183,02
PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO- ENTREPRISES OU LES ENTITÉES ASSOCIÉES	6 (49 527 284,5)	8 268 178 525,74	418 891 242.21
IMMEDIALES DE PLACTIMENT	0.00	0.00	0.0
MMORE ISATIONS CORPORELLES	16 683 3 11 372 30	16 184 134 992,48	469 171 191.4
INMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 689 888 39	143 299 655,37	113 608 781.99
ECART D'ACQUISITION	5.50	0.00	4.0
Total	8.852.002.116.916.38	1.362 497 718 621,70	210 435 596 805,34
PASSIF	31/(2/2012 (1)	31/12/2013 (2)	Variation (2)-(3)
BANOUE CENTRALE	600	0,00	0,0
DELTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	(36 322 58) 740,85	(5) 400 500 164,80	16 079 111 421.9
DE PTES ENVERS LA CLIENTILE	812 243 089 337,61	992 148 020 048 52	169/904/931 312,3
DE TIES REPRÉSENTEDS PAR UN TITRE	15 000 558 350.33	36.278/743 178.05	369 183 827,7
IMPÔTS COURANTS - PASSIE	2 235 396 318.19	1909 537 011.25	-229-049-489-9
IMPÔTS OFFERES - PASSIF	21 319 19428	28 794 161.99	1 488 967.7
THE STATE OF THE S		40 640 146 765 300	10.731.359.490,1
AUTRES PASSES*	20(908.787.275,78)	5	1 000 000 100
AUTRES PASSES* DOMPTES DE RÉGULABISATION	5 265 138 685.65	4 259 845 441,29	4 80 20 (80)
	TO AMERICAN	6 259 845 445,29 3 631 558 4/6,40	
COMPTES DE REGULABISATION: PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS ORQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS	\$ 265 138 665.65		-1 815 243 1683 -370 670 478 A
COMPTES DE REGULARISATION. PROVINCES POUR RISQUES ET CHARGES	\$ 265 138 665.65 3 260 687 965.18	3 631 558 443,03	370 670 478,6
COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS ORDQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS DINVESTISSEMENTS	\$ 265 138 685.65 3 260 687 965.18 6.00	3 631 558 4(3,83 0,00	370 670 478 6
COMPTES DE REGULABISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPÉMENT - AUTRES SUBVENTIONS DINVESTABLEMENTS FONDS NOUR RISQUES BANCURES GENERAUX	\$ 265 138 605.65 3 200 687 965.18 6,000 10 665 309 400,68	3 631 558 443,03 0,00 13 136 263 722,17	370 670 478.0 0.0 3.538 954 321.4 0.0
COMPTES DE REGULABISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPÉMENT - AUTRES SUBVENTIONS DINVESTISSEMENTS PONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX DETTES SUBORDONNÉES	\$ 265 138 665.65 3 250 MIT 966.18 6.00 18 685 509 400,68 0,000	3 631 558 443,63 0,00 13 134 263 722,17 6,30	3,538,954,321,4 0,0 3,538,954,321,4 0,0
DUMPTES DE REGULARISATION PROVINCAS POUR RISQUES ET CHARGES SE BYENTIONS D'OQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS DONVESTASSEMBORS FONDS POUR RISQUES BANCURES GÉNÉRAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL	\$ 265 138 665.65 3 250 887 965.18 6,00 38 885 399 400,68 0,00 48 000 989 300,00 0,90 26 785 076 075.40	3 631 558 463,83 0,00 13 136 283 722,17 0,00 48 000 000 001,00 1,00 37 226 599 607,35	370 670 478 A 0.0 2 538 954 221 A 0.0 0.0 10 441 923 327
COMPTES DE REGULARISATION PROVINCIAS POUR RISQUES ET CHARGES SE BYENTIONS D'ÉQUIPÉMENT - AUTRES SUBVENTIONS DINVESTISSEMENTS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL PROMES LIÉES AU CARITAL	\$ 265 138 665.65 3 250 887 965.18 6,00 38 885 309 400,68 0,00 48 006 663 500,00 0,00 26 785 076 505.46 78 546 582.81	3 631 558 463,63 0,00 13 136 263 322,17 0,00 48 000 000 004,50 8,00 37 224 599 001,35 54 400 608 28	2 538 954 221.4 0.0 2 538 954 221.4 0.0 0.0 10 441 522 527. -24 040 644.
COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUIS ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS DINVESTISSEMENTS PONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL PRIMES LIÉES AU CARTAL RESERVES	5 265 138 665.65 3 260 887 965.18 0,00 16 885 909 400,68 0,00 48 000 660 800,00 0,00 26 765 076 070,46 78 546 582,81 15 920 774 229,75	3 631 558 463,63 0,00 13 136 263 722,17 0,00 48 000 000 001,00 1,00 37 224 599 007,35 54 800 608,28 15 920 734 239,77	2538 954 221,4 0,0 2538 954 221,4 0,0 0,0 10 441 522 327,7 04 040 644,5
COMPTES DE REGULARISATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS DINVESTISSEMENTS PONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX DETTES SUBORDONNÉES CAPITAL PRIMES LIÉES AU CARITAL RESERVES ECART D'ÉVALUATION	\$ 265 138 665.65 3 250 887 965.18 6,00 38 885 309 400,68 0,00 48 006 663 500,00 0,00 26 785 076 505.46 78 546 582.81	3 631 558 463,63 0,00 13 136 263 322,17 0,00 48 000 000 004,50 8,00 37 224 599 001,35 54 400 608 28	2 538 954 221.4 0.0 2 538 954 221.4 0.0 0.0 10 441 522 527. -24 040 644.

Annexe 9: Tableau des comptes de résultat au 31/12/2013.

DRECTION COMPTABILITE TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT ARRETE AU JUI	Edition du 13-03-2013 2/2013	Edition & 20-43-2014	
исиндск	31/12/2012 (I)	31/12/2013 (2)	Variation (3)-(1)
INTERETS ET PRODUITS ASSIVELES	37 567 621 071,71	43 576 563 127,40	E 008 902 055,64
Sar agénations avec les institutions (intercions	1 875 514 357.82	2 343 171 196.7)	497 616 639,99
Ser epirations even la chentala	34 997 220 023,79	49 979 010 21 4,87	2,611,790,190,7
Sar actify fluoreten	724 884 81439	154 421 716.12	-38 447 098,2
Augrer produit)	21,475,75	0,00	-\$1 675.T
Sur angagements here below.	10.0		0.0
14 INTERETS ETCHARGES ASSIMILIES	(6.17) 997 520, (1)	(7 (47.867 919.21)	-1 479 910 399,0
Sur opérations avec les mentations financières	(59) 972 963,741	(807.132.556.39)	-212 159 612,3
Sur apéntinos avec la climbile	(5 563 750 425.45)	(6/829/014 143.79)	-1269 303 706,5
Autoschieger	(17.234.130.96)	(15 683 199,36)	1.892901.6
+) COMMISSIONS (PRODUTS)	2 329 320 029,44	1218 442 (94.7)	882 042 960,8
(+) COMMISSIONS (CHARGES)	(352 942 359.95)	(388 823 987.96)	-36 211 628,9
(%) GARNS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DETENUS À DES PNS DE TRANSACTION	121 364 192,11	44 003 294 21	-17 293 597,6
15-4 CAINS OU PERTES NETS BUR ACTIPS FINANCIERS DISPONDILES A LA VENTE	(2.618.988.32)	1 968 760,00	4386 948.32
(+) PRODUCTS DIS AUTRES ACTIVITIES*	1641 401 101/47	81 161 625,91	-1 500 219 505,0
(-) CHARGES DES AUTRES ACTIVITES.	(2.996.059.97)	(275 (74 444.14)	-212 078 3850
Produit Net Bannaire	35 128 521 856,62	38 682 352 454.83	3 473 830 556,21
(-) CHARGES GENERALES DEDUCTORTATION	(10,660.8(8,249.64)	(11 781 258 996,44)	-1 120 449 THE
E) BOTATIONS ALIX AMORTISSIMENTS ET AUN PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS INCOMPRIBELLES ET CORPORELLES	(896 (886 429:42)	(836 583 861,25)	39 502 568,17
Résiltat Brut d'Exploitation	23 571 617 219,56	25 954 509 627.04	3 412 892 407.58
(+) DOTATIONS AUX PROVISIONS, AUX PERTES DE VALEUR ET CREANCES IRRÉCOUVRABLES	(6 890 808 714,63)	(8 995 357 474.95)	(1 608 488 740,32
(+) REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET RECUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES	3 663 237 816,47	4 579 234 499,10	965 976 652,7
RESULTAT D'EXPLOITATION.	26 338 696 301,40	22 058 384 621.38	1 720 389 319.98
(45) GAINS OU PERTES NETS SUB-AUTRES ACTRIS	8 911 175.16	10 145 982.65	1 134 907.0
(*) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUTS)	0,00	0,00	0,0
(H. ELEMENTS EXTRAORDINARIES (CHARGES)	0,00	0.00	0,0
RESULTAT AVANT DIPOTS	20 346 817 476,56	22 068 532 684.84	1,721,715,127,46
(-) IMPOTS SUR LES RESEATATS ET ASSMILES	(4 989 283 948,77)	(5 365 152 275 80)	(459 858 327/0
RESULTATINET DE L'EXERCICE	15 461 523 527,29	16 703 380 328.24	1 361 856 884,45

Annexe 10: Bilan du CPA au 31/12/2014.

CREDIT POPULATRE D'ALGERIE B-T ACTIF	LAN COMPTABL	E EDITE LE : 30/04/2	016 BIL/TCR PAGE : 00	01
	EDITION : ME	N S D E L L E	E C A R T (2 - 1)	
CODES & LIBELLES DES POSTES	PERIODE PRECEDUATE(1) DECEMBRE - 2014	PERIODE EN COURS(2) DECEMBRE - 2015	MONTANT	ĸ
1 CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRESOR PUBLIC, CENTRE DES	326 805 144 694,95 0	339 195 837 943,82 0	12 300 693 248,87 +	4
2 ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTIO	6 879 930 949,60 D	10 986 224 816,88 0	4 106 293 867,28 +	60
3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES. A LA VENTE	78 866 227 363,71 0	91 480 139 999,68 0	12 613 912 635,97 +	16
4 PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES	297 253 644 685,64 p	174 451 196 341,72 b	122 802 448 341,92 -	41
5 PRETS ET CREMICES SUR LA CLIENTELE	756 489 236 026,06 D	1021 064 690 898,39 D	264 575 454 872,33 +	35
6 ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU' A L'ECHEANCE	8 014 490 794,44 D	6 984 406 547,84 D	1 030 084 246,60 -	13
7 IMPOTS COURANTS - ACTIF	2 008 420 903,16 D	1 893 486 066,76 D	114 934 836,40 -	6
8 IMPOTS DIFFERES - ACTIF	1 748 065 017,21 0	1 713 927 931,67 D	34 137 085,54 -	2
9 AUTRES ACTIFS	9 312 512 928,35 0	6 033 449 994,58 D	3 279 082 933,77 -	35
LO COMPTE DE REGULARISATION	13 467 302,78 0	17 760 249,29 0	4 292 946,51 +	32
11 PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISE	8 630 399 838,27 b	8 722 586 894,44 0	92 187 056,17 +	1
12 IMMEDILES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	
13 THMOBILISATIONS CORPORELLES	15 909 396 265,82 D	15 440 291 981,11 0	469 104 284,71 -	3
14 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 828 431,15 D	141 467 939,69 0	19 639 508,54 +	16
IS ECART D'ACQUISITION	0,00	0,00	0,00	
TOTAL ACTIF	1512 052 785 201,14 D	1678 125 467 605,87 p	166 072 682 404,73 -	11

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE PASSIF B 1	LAN COMPTABL	E EDETE LE : 30/04/2	BIL/TCR PAGE : U	0002
	EDITION : HE	NSUELLE	ECART (2 - 1)	
C.O.D.E.S. & I. I. B.F. I. F.S. D.E.S. P.D.S.T.E.S.	PERIODE PRECEDANTE(1) DECEMBRE - 2014	PERTODE EN COURS(2) DECEMBRE - 2015	MONTANT	1 %
1 BANQUE CENTRALE	0,00	0,00	0,00	
2 DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	166 401 287 196,83 c	118 543 812 821,92 C	47 857 474 374,91 -	29
3 DETTES ENVERS LA CLIENTELE	1147 538 269 211,22 C	1319 093 582 448,07 c	171 555 313 236,85 +	15
4 DETTES REPRESENTEES PAR UN TETRE	36 602 943 621,15 C	42 172 007 314,22 C	5 569 063 693,07 +	15
5 IMPOTS COURANTS - PASSIF	2.655 241 967,06 C	6 134 377 558,59 C	3 479 135 591,53 +	131
6 IMPOTS OFFERES - PASSIF	107 352 994,90 C	115 257 805,65 C	7 904 810,75 +	2
7 AUTRES PASSIFS	10 161 779 579,62 c	14 399 062 697,30 C	4 237 283 117,68 +	42
8 COMPTES DE REGULARISATION	4 614 434 230,71 c	9 006 774 857,58 c	4 392 340 626,87 +	95
9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 892 484 406,11 c	4 070 742 042,76 c	178 257 636,65 +	5
TO SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'IL	0,00	0,00	0,00	
II FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	12 345 357 640,36 C	13 967 971 277,21 c	1 622 613 637,05 +	13
12 DETTES SUBORDOWNERS	0,00	0,00	0,00	
13 CAPITAL	48 000 000 000,00 €	48 000 000 000,00 c	0,00	
14 PRIMES LIEES AU CAPITAL	0,00	0,00	0,00	
15 RESERVES	43 927 979 935,49 C	57 431 091 984,84 C	13 503 112 049,35 +	-31
16 ECART D'EVALUATION	381 808 117,93 €	441 935 323,81 C	60 127 205,88 +	16
17 CCART DE REEVALUATION	15 920 734 250,75 c	15 920 734 250,75 C	0,00	
IB REPORT A NOUVEAU (+/-)	0,01 €	0,03 C	0,02 +	200
19 RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	19 503 112 049,20 €	28 828 117 223,14 c	9 325 005 173,94 +	48
TOTAL PASSIF	1512 052 785 201,14 C	1678 125 467 605,87 C	166 072 682 404,73 +	1 11

Annexe 11: Tableau des comptes de résultat au 31/12/2014.

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE TABLEAU	C DES COMPTES DE RESULTA	TS EOUTE LE : 30/04/2016	BEL/TOR PAGE :	0004
	EDITION : MENSUELLE		ECART (2 > 1)	
CODES & LIBELLES DES POSTES	PERIODE PRECEDANTE(1) DECEMBRE - 2014	PERIODE EN COURS(2) DECEMBRE - 2015	HONTANT	4
1 (+) INTERETS ET PRODUETS ASSIMELES	48 861 917 075,77 €	59 494 385 532,71 C	10 632 468 456,94 +	23
(-) INTERETS ETCHARGES ASSIMILEES	9 344 061 559,82 0	11 169 117 390,62 0	1 825 055 830,80 +	20
3 (+) COMMISSIONS (PRODUCTS)	4 724 847 821,88 C	5 555 073 115,46 C	830 225 293,58 +	11
4 (-) COMMISSIONS (CHARGES)	454 960 357,85 0	511 246 506,24 0	56 286 148,39 +	17
S (+/-) GAINS ON PERTES NETS SHE ACTIFS FINANCIERS D	43 224 219,11 €	54 496 626,08 C	11 277 406,97 +	2
6 (+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS D	42 885 674,80 p	11 730 069,94 0	31 155 604,86 +	7
7 (+) PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	341 026 841,00 c	5 623 174 129,52 C	5 282 147 288,52 +	154
8 (-) CHARGES DES AUTRES ACTIVETES	6 046 542,49 D	13 725 375,93 D	7 676 833,44 +	12
9 PRODUIT NET BANCAIRE	44 123 061 822,80 C	59 021 310 061,04 c	14 898 248 238,24 +	3
O (-) CHARGES GENERALES D'EXPLOTATION	13 349 933 036,72 0	14 093 459 653,48 D	743 526 616,76 +	
(-) DOTATIONS AUX AMORTISSIMENTS ET AUX PENTES DE	846 332 841,34 0	848 006 701,81 D	1 673 860,47 +	
LZ RESULTAT BRUT D'EXPLOTTATION	29 926 795 944,74 (44 079 843 705,75 C	14 153 047 761,01 +	4
(3) (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS, MUX PERTES DE VALEU	7 625 557 621,84 0	7 740 040 014,02 D	114 482 392,18 +	
(+) REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET	2 719 839 916,44 C	1 658 818 318,74 C	1 061 001 597,70 -	3
ESTRESULTAT D'EXPLOTTATION	25 021 078 239,34 C	37 998 642 010,47 C	12 977 563 771,13 +	5
L6 (+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTUES	40 000,00 c	27 669 492,89 C	27 629 492,89 +	111
L7 (+) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS)	0,00	0,00	0,00	
EB (-) ELEMENTS-EXTRAORDINALRES (CHARGES)	0,00	0,00	0,00	
19 RESULTAT AVANT EMPOTS	25 021 118 239,34 C	38 026 311 503,36 C	13 005 193 264,02 +	5
(-) IMPOTS SUR LES RESULTATS ET ASSIMILES	5 518 006 189,99 p	9 198 194 280,22 D	3 680 188 090,23 +	6
21 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19 503 112 049,35 C	28 828 117 221,14 C	9 325 005 173,79 +	4

Annexe 12: Bilan du CPA au 31/12/2015 et au 31/12/2016.

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE B I ACTIF	LAN COMPTABL	E EDITE LE : 07/01/2		001
	EDITION : ME	N S U E L L E	ECART (2-1)	
CODES & LIBELLES DES POSTES	PERIODE PRECEDANTE(1) DECEMBRE - 2015	PERIODE EN COURS(2) DECEMBRE - 2016	MONTANT	x
1 CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRESOR PUBLIC, CENTRE DES	339 195 837 943,82 D	234 862 761 927,72 D	104 333 076 016,10 -	11
2 ACTIFS FIMANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTIO	10 986 224 816,88 D	8 867 113 455,61 D	2 119 111 361,27 -	19
3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	91 480 119 999,68 0	138 167 095 751,31 D	46 686 955 751,63 +	11
4 PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	174 451 196 341,72 0	98 349 798 565,21 0	76 101 397 776,51 -	44
S PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	1021 064 690 898,39 p	1172 694 485 241,80 B	151 629 794 343,41 +	15
6 ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU' A L'ECHEANCE	6 984 406 547,84 D	3 053 322 588,96 D	3 931 083 958,88 -	56
7 IMPOTS COURANTS - ACTIF	1 893 486 066,76 p	13 784 200 580,01 p	11 890 714 513,25 +	628
8 IMPOTS DEFFERES - ACTE	1 713 927 931,67 D	1 713 927 931,67 D	0,00	
9 AUTRES ACTORS	6 033 449 994,58 D	5 383 886 697,34 n	649 563 297,24 -	11
10 COMPTE DE REGULARISATION	17 760 249,29 D	16 659 288,24 D	1 100 961,05 -	6
II PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISE	8 722 586 894,44 D	10 287 858 072,32 U	1 565 271 177,88 +	18
12 IMMEUBLES DE PLACEMENT	0.00	0,00	0,00	
13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 440 291 981,11 D	15 361 870 805,49 B	79 221 175,62 -	1
14 DAMONILISATIONS INCOMPONELLES	141 467 939,69 D	183 827 450,57 0	42 359 510,88 +	30
15 CCART D'ACQUESTTION	0,00	0,00	0,00	
TOTAL ACTIF	1678 125 467 605,87 D	1702 726 008 356,25 D	24 600 540 750,38 - 1	1

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE B I	LAN COMPTABL	E EDITE LE : 07/01/2	017 BIL/TCR PAGE : 000	02	
CODES & LIBELLES DES POSTES	EDITION : MENSUELLE		ECART (2-1)		
	PERIODE PRECEDANTE(1) DECEMBRE = 2015	PERIODE EN COURS(2) DECEMBRE = 2016	MONTANT	×	
1 BANGIE CENTRALE	0,00	0,00	0,00		
2 DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	118 543 812 821,92 C	216 024 139 002,92 C	97 480 326 181,00 +	82	
3 DETTES ENVERS LA CLIENTELE	1319 093 582 448,07 C	1203 409 947 136,10 C	115 681 635 311,97 -	9	
4 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	42 172 007 314,22 C	37 722 147 287,46 C	4 449 860 026,76 -	11	
S IMPOTS COURANTS - PASSIF	6 134 377 558,59 €	6 317 970 619,52 C	183 593 060,93 +	3	
6 IMPOTS DIFFERES - PASSIF	115 257 805,65 C	115 257 805,65 C	0,00		
7 AUTRES PASSEPS	14 399 062 697,30 €	29 457 075 786,44 C		105	
8 COMPTES DE REGULARISATION	9 006 774 857,58 c	5 782 869 920,44 c	3 223 904 937,14 -	36	
9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 070 742 042,76 C	4 050 171 641,19 c	20 570 401,57 -	1	
LO SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'IN	0,00	0,00	0,00		
11 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	13 967 971 277,21 C	16 239 928 379,39 C	2 271 957 102,18 +	16	
12 DETTES SUBORDONNEES	0,00	0,00	0,00		
13 CAPITAL	48 000 000 000,00 C	48 000 000 000,00 C	0,00		
IA PRIMES LICES AU CAPITAL	0,00	0,00	0,00		
15 RESERVES	57 431 091 984,84 C	78 259 209 207,98 C	20 828 117 223,14 *	36	
16 CCART D'EVALUATION	441 935 323,81 c	410 578 576,77 c	31 356 747,04 -	7	
17 CCART DE REFVALUATION	15 920 734 250,75 c	15 920 734 250,75 c	0,00		
LB REFORT A MOUVEAU (+/-)	0,03 c	0,03 C	0,00		
19 RESULTAT DE L'EXERCICE (+/+)	28 428 117 223,14 €	41 015 978 741,61 c	12 187 861 518,47 +	42	

Annexe 13: Tableau de compte de résultat du CPA au 31/12/2105 et au 31/12/2016.

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE TABLEAUX	DES COMPTES DE RESULTA	rs enite LE : 07/01/201	BIL/TOR	
	EDITION : WE	N S H E L L E	ECART (2 - 1)	
CODES & LISELLES DES POSTES	PERTODE PRECEDANTE(1) DECEMBRE - 2015	PERIODE EN COURS(2) DECEMBRE - 2016	BONTANT	N
1 (+) INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	59 494 385 532,71 €	68 634 956 482,75 C	9 140 570 950,04 +	1
2 (-) INTERETS ETCHARGES ASSIMILEES	11 169 117 390,62 D	13 059 561 789,50 0	1 890 444 398,88 +	-1
3 (+) COMMISSIONS (PRODUITS)	5 555 073 115,46 €	6 558 877 580,72 C	1 003 804 465,26 +	12
4 (-) COMMISSIONS (CHARGES)	511 246 506,24 D	609 846 536,50 p	98 600 030,26 +	19
5 (+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS D	54 496 626,08 C	218 994 502,69 C	164 497 876,61 *	300
6 (+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS D	11 730 009,94 D	14 660 011,60 D	2 929 941,66 -	2
7 (4) PRODUCTS DES AUTRES ACTIVITES	5 623 174 129,52 €	166 294 387,19 €	5 456 879 747,33 -	9
B (-) CHANGES DES AUTRES ACTIVITES	13 725 375,93 0	12 198 961,07 0	1 526 412,86 -	1
9 PRODUIT MET BANCAIRE	59 021 310 061,04 C	61 882 855 652,68 C	2 861 545 593,64 +	
10 (-) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	14 093 459 653,48 0	13 075 316 672,23 0	1 018 142 961,25 -	
11 (-) DUTATIONS ACK AMORTISSEPENTS ET AUX PERTES DE	848 006 701,82 D	777 339 477,00 B	70 467 224,81 -	
12] RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	44 079 843 705,75 c	01 Ian_MSCT 1 48 030 199 501,45 C I	1 950 355 797,70 +	
[3] (-) DOTATIONS AIR PROVISIONS, AIR PERTES DE VALEU		7 296 103 693,03 D	443 936 320,99 -	
(4) (+) REPRISES DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET	1 658 838 318,74 C	280 662 771,39 C	1 378 175 547,35 -	8
ISIRESULTAT D'EXPLOITATION	37 998 642 010,47 C	41 014 758 581,81 C	3 016 116 571, 34 +	
16 (+/-) GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIES	27 669 492,89 C	1 719 883,18 C	26 449 609,71 -	9
(7 (+) ELEMENTS EXTRADEDINALRES (PRODUCTS)	0.00	0,00	0.00	100
B (-) ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (CHARGES)	0.00	0.00	0,00	
19 RESULTAT AVANT IMPOTS	38 026 311 503,36 c	41 015 978 464,99 C	2 989 666 961,63 +	1
20 (-) DMMTS SUK LES RESULTATS ET ASSIMILES	9 198 194 280,22 D	0.00	9 198 194 780,22 -	10
21 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	28 828 117 223,14 C	41 015 978 464,99 c	12 187 861 241,85 +	4

Annexe 14: Les fonds propres comptable du CPA

Année	Capital	prime sur capital	réserves	Ecart évaluation	ecart réevaluation	report à nouveau	résultat de l'exercice	Fonds propres
2010	48	0.00	9.51	0.12	15.92	-2.29	12.89	84.15
2011	48	0.00	19.90	0.16	15.92	-2.37	13.26	94.87
2012	48	0.00	26.78	0.08	15.92	0.00	15.44	106.22
2013	48	0.00	37.22	0.05	15.92	0.00	16.70	117.90
2014	48	0.00	43.93	0.38	15.92	0.01	19.50	127.74
2015	48	0.00	57.43	0.44	15.92	0.03	28.83	150.65
2016	48	0.00	78.26	0.41	15.92	0.03	41.02	183.64

Annexe 15: Les montants des investissements

	Valeur Comptable Nette fin de période	Valeur Comptable Nette début de période	Amortissementst	Investissements
2010	18.12		2	
2011	17.30	18.12	1.22	0.40
2012	16.68	17.30	0.90	0.28
2013	16.18	16.68	0.84	0.34
2014	15.91	16.18	0.85	0.57
2015	15.44	15.91	0.85	0.38
2016	15.36	15.44	0.78	0.70

Annexe 16 : Base de données utilisée pour la modélisation (Chiffres en USD).

Banque	PER	LN(Bénéfice)	I N/crédits\	I N/dénots\	LN(PNB)	Size	IN/CDI	Nb agence	ROE	ROA	Coef exploitation	Taux
Amen Bank	7	17.08	21.71	21.62	18.53	21.96	19.74	161	9.29	0.76	38.4	15.1
ATB	7,6	17.04	21.18	21.26	18.28	21.56	19.26	36	11.02	1.08	55.4	7.6
ATTIJARI	9,8	17.63	21.61	21.60	18.82	21.90	19.20	206	20.76	1.41	54	8.7
BIAT	9,2	18.23	22.04	22.18	19.37	22.32	19.78	200	18.77	1.68	49.9	6.7
BT	14,5	17.64	21.23	21.03	18.30	21.51	19.62	112	11.96	2.1	34	9.1
BTE	21,7	12.92	19.68	19.55	16.67	19.87	17.84	26	1.93	0.1	82.5	20.5
UBCI	13,2	16.44	20.84	20.77	18.17	21.13	18.74	111	11.29	0.91	68.4	6.6
UIB	8,8	17.31	21.32	21.23	18.49	21.43	18.90	130	17.29	1.63	50.5	9.9
ВН	7,6	17.24	21.61	21.59	18.57	21.84	19.11	117	17.59	1.01	46.9	17.5
BNA	10,2	17.92	21.92	21.88	18.92	22.14	19.64	171	6.74	1.48	56.5	24.8
STB	22	16.68	21.66	21.60	18.72	22.00	19.58	116	4.59	0.49	47.8	30.3
Attijariwafa Bank	18	20.15	24.01	24.41	21.39	24.47	22.27	3,972	10.92	1.33	46.4	10.8
BCP	19	19.52	23.83	24.09	21.16	24.27	22.13	1,422	6.47	0.86	48.9	7.35
BMCE Bank	17.6	18.69	23.39	23.46	20.22	24.13	21.32	630	8.84	0.43	58.7	9.7
BMCI	18	17.57	22.36	22.29	19.53	20.57	18.35	370	5.78	4.98	48.6	13.1
Crédit du maroc	16.9	17.23	22,03	22.24	19.18	22.35	20.61	338	1.89	0.6	57	10.7
CIH Bank	19.9	17.62	21.87	21.72	18.83	22.15	18.30	210	10.38	1.07	57	6.5

Annexe 17: les résultats obtenus à partir l'analyse par logiciel Eviews 9.

Dependent Variable: PER_Y Method: Least Squares Date: 09/03/17 Time: 21:25

Sample: 117

Included observations: 17

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
COEF EXPLOITATION	-0.230005	0.128838	-1.785219	0.1343
LN_BENEFICE_	-10.91111	3.017037	-3.616498	0.0153
LN_CP_	-7.177176	2.615035	-2.744581	0.0406
LN_CREDITS_	-17.65141	15.06523	-1.171665	0.2941
LN_DEPOTS_	-13.67042	11.01851	-1.240678	0.2698
LN_PNB_	25.13520	6.652938	3.778060	0.0129
NB_AGENCE	0.000319	0.001193	0.267073	0.8001
ROA	8.113091	3.574879	2.269473	0.0725
ROE	-0.755277	0.195704	-3.859281	0.0119
SIZE	25.51431	8.522347	2.993812	0.0303
TAUX PROVISIONS	-0.000902	0.117350	-0.007684	0.9942
C	-0.106606	36.87395	-0.002891	0.9978
R-squared	0.929886	Mean depend	entvar	14.17647
Adjusted R-squared	0.775636	S.D. depender	5.302774	
S.E. of regression	2.511770	Akaike info cri	terion	4.867842
Sum squaredresid	31.54494	Schwarz criter	ion	5.455992
Log likelihood	-29.37665	Hannan-Quint	n criter.	4.926305
F-statistic Prob(F-statistic)	6.028421	Durbin-Watso	nstat	2.339028

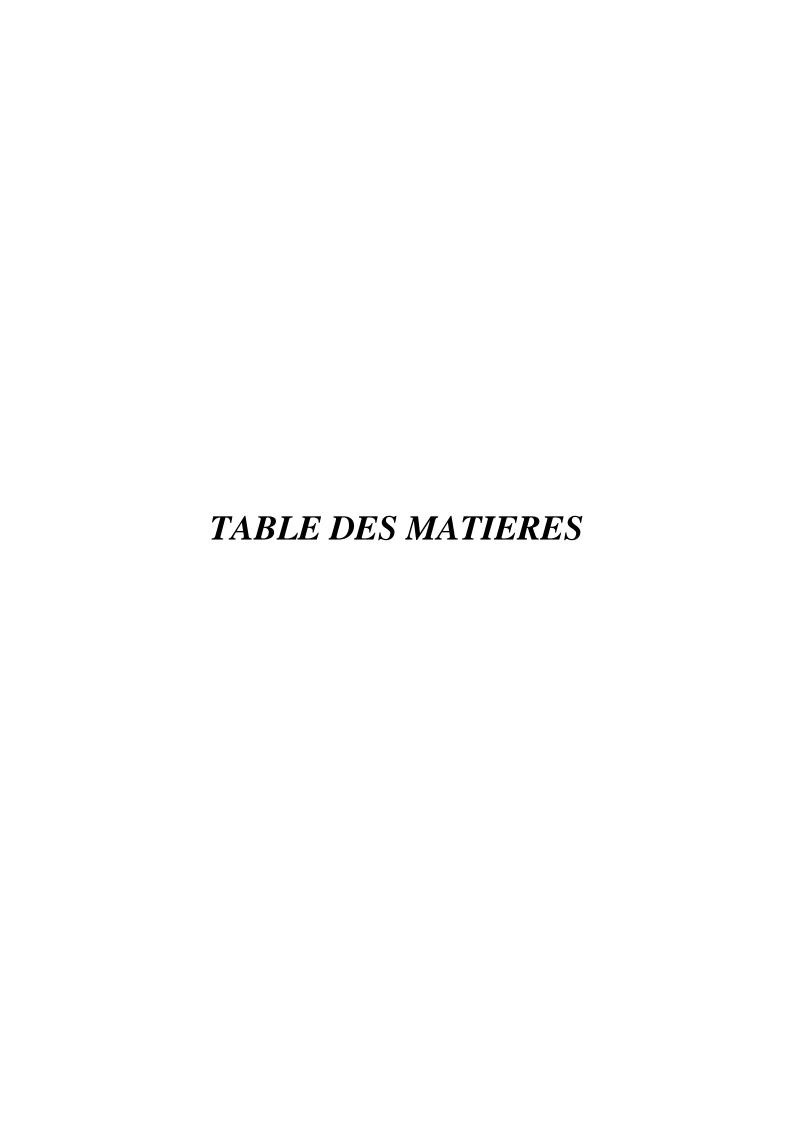


TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	
LISTE DES TABLEAUX	I
LISTE DES ANNEXES	III
LISTE DES ABREVIATIONS	IV
RESUME ET MOTS CLES	
INTRODUCTION GENERALE	A
CHAPITRE 1 : Généralités sur le milieu bancaire	1
Introduction du chapitre	2
Section 1 : Les différentes approches de définition de la firme bancaire	
1. L'activité bancaire	
2. Les différentes approches de la firme bancaire	
2.1.Approche institutionnelle.	
2.1.1. Le cadre réglementaire de l'activité bancaire en Algérie	
2.1.1.1.Banque et établissement financier	
2.1.1.2.Les différentes formes d'activités	
2.1.1.3.Le monopole des banques.	4
2.1.2. La classification des banques	
2.2.L'approche professionnelle	
2.2.1. La banque généraliste	5
2.2.2. La banque spécialiste	5
2.2.3. La banque de dépôts	5
2.2.4. La banque d'affaires	5
2.3.L'approche théorique	6
2.3.1. La finance directe (économie de marché ou marché financier)	6
2.3.2. La finance indirecte (économie d'endettement)	7
2.3.2.1.Les coûts de transactions.	8
2.3.2.2.Les coûts d'information et la réduction de l'asymétrie d'information	9
2.3.2.3.L'assurance de liquidité	9

Section2 : Définition et spécificité de la firme bancaire	0
1. Qu'est ce qu'une banque ?	0
1.1.Définition économique de la firme bancaire	0
1.2.Définition juridique de la banque (en Algérie)1	0
2. Qu'est ce qui caractérise l'activité bancaire ?	1
2.1.Dette: matière première ou source de capital 1	1
2.2.La réglementation bancaire	2
2.2.1. La réglementation des fonds propres	2
2.2.1.1.Les fonds propres de base Tier1 (T1) ou noyau dur	2
2.2.1.2.Les fonds propres complémentaires Tier2 (T2)	3
2.2.2. Le ratio de solvabilité	3
2.2.2.1.Le ratio cooke (ratio de couverture des risques)	3
2.2.2.2.Le ratio McDonough1	3
2.2.3. La réglementation de liquidité	3
2.3.Les risques de l'activité bancaire	4
2.3.1. Le risque de contrepartie	5
2.3.2. Le risque de taux	5
2.3.3. Le risque de liquidité	15
2.3.4. Le risque de marché	6
2.3.5. Le risque de solvabilité1	6
2.3.6. Le risque opérationnel 1	6
Section 3 : L'analyse fondamentale d'une banque (CAMELS)	7
1. Définition1	17
2. Les composantes du modèle CAMELS	۱7
2.1. L'adéquation des fonds propres1	8
2.2. La qualité des actifs1	8
2.3. Le management	9
2.4. Les bénéfices (la rentabilité)1	9
2.5. Liquidité	9
2.6. La sensibilité au risque du marché	0
Conclusion du chapitre	21

CHAPITRE 2: principales méthodes d'évaluation des entreprises22
Introduction du chapitre23
Section1 : Pourquoi évaluer une entreprise ?24
1. Introduction en bourse24
1.1. Contexte
1.2. Les avantages d'introduction en bourse
2. Acquisition25
3. Fusion
4. Liquidation25
5. Privatisation
6. Comment évaluer une entreprise27
6.1. Préparer l'évaluation27
6.2. Evaluer
6.3. Parfois dans un cadre particulier
Section 2 : L'approche actuarielle (Dynamique)28
1. Principes et méthodologie
2. Méthodes des Cash Flow actualisés DCF
2.1. Définition
2.2. Appréciation de la méthode29
3. Méthode des flux des dividendes29
3.1. Le modèle de Irwing Fisher 30
3.2. Le modèle de Gordon Shapiro30
3.2.1. Principes
3.2.2. Appréciation du modèle
3.3. Le modèle de Bates31
3.3.1. Principes
3.3.2. Appréciation de la méthode32
4. La méthode de création de la valeur EVA ou MVA
4.1. Principe de la méthode

4.2. Appréciation de la méthode	.33
Section 3: Approche analogique	34
1. Principes de la méthode	4
2. Constitution du panel d'échantillon :	ļ
3. Catégorie des multiples de valorisation	į
3.1. Les multiples de valeur d'entreprise	
3.1.1. Le multiple du chiffre d'affaires	5
3.1.2. Le multiple d'EBITDA	6
3.1.3. Le multiple de l'EBIT	6
3.2. Les multiples de valeur des fonds propres	7
3.2.1. Le multiple des flux de trésorerie disponible	7
3.2.2. Le multiple du PER	38
3.2.2.1. Définition	.38
3.2.2.2. Interprétation	8
3.2.2.3. Le PER relatif	39
3.2.2.4. Appréciation de la méthode	9
3.2.3. Le multiple de la marge brute d'autofinancement	
3.2.4. Le multiple de l'actif net ou PBR	0
3.3. Appréciation de la méthode des multiples	
Section4 : Approches patrimoniales	2
1. Principes de la méthode	-2
2. L'actif net comptable(ANC)	12
2.1. Définition	.42
2.2. Appréciation de la méthode	2

3. Actif net comptable corrigé (ANCC)	43
3.1. Définition.	43
3.2. Appréciation de la méthode.	43
4. Le goodwill	44
4.1. Définition du goodwill	44
4.2. Notion de la rente du goodwill	45
4.3. Méthodes de calcul du goodwill	45
4.3.1. La méthode des praticiens.	45
4.3.2. La méthode Anglo-Saxons.	46
4.3.3. La méthode des capitaux propres permanents nécessaires à 1° (CPNE)	-
4.3.4. La valeur substantielle brute(VSB)	47
4.4. Appréciation de la méthode du goodwill	48
5. Appréciation de l'approche patrimoniale	48
Conclusion du chapitre.	49
CHAPITRE3 : Les méthodes d'évaluation des banques	50
Introduction du chapitre	51
Section1 : La comptabilité bancaire	51
1. Les spécificités comptables bancaires	51
Les spécificités comptables bancaires. Les spécificités liées à la nature de l'activité bancaire.	
	51
1.1. Les spécificités liées à la nature de l'activité bancaire	51
 1.1. Les spécificités liées à la nature de l'activité bancaire 1.2. Les spécificités liées aux rôles et aux finalités de la comptabilité bancaire 	515252

2.1. Les principes comptables	
2.2. Les règles d'évaluation et de comptabilisation	53
3. Méthodes d'analyse financière d'une banque	54
3.1. Le bilan	55
3.1.1. Le bilan indicateur de la taille	55
3.1.2 Le bilan, indicateur du métier.	56
3.1.3 Le bilan et l'équilibre financier d'une banque	56
3.2. Le hors bilan.	56
3.3. Le compte de résultat	56
3.3.1. Définition et présentation	56
3.3.2. Analyse du compte de résultat	56
3.3.2.1. Le produit net bancaire	57
3.3.2.2. Le résultat d'exploitation(RBE)	57
3.3.2.3. Le résultat courant avant impôt.	57
3.3.2.4. Le résultat net	57
3.4. Le tableau des flux de trésorerie	57
3.5. Le tableau de variation des capitaux propres	57
3.6. Les annexes	58
Section 2 : Indicateur de gestion bancaire59	
1. Le Produit Net Bancaire (PNB)	59
1.1. Composition des produits d'exploitation bancaire	59
1.2. Composition des charges d'exploitation	59
1.3. Le calcul du PNB.	59
2. La formation des SIG.	60
3. Autres ratios.	60
4. La rentabilité	61
3. Activité	63
Section 3 : les méthodes d'évaluation des banques	64
Principes généraux sur l'évaluation des banques	64
	64

2.1. La méthode des flux de trésorerie actualisés simplifiée : Warrante	d Equity Value
(WEV)	64
2.1.1. Fondements théoriques de la méthode	64
2.2.2. La formule	65
2.3. La méthode de la valeur actuelle des bénéfices économiques futurs	66
2.4. Le modèle d'actualisation des dividendes(DDM) - capital excédentaire	66
2.5. La méthode d'actualisation des résultats	67
2.6. La méthode d'évaluation par analogie : méthode des compa	rables ou des
multiples	68
2.6.1. Contexte	68
2.6.2. La constitution de l'échantillon des comparables	68
2.6.3. Le multiple du PER	68
2.6.4. Le multiple du PBR	69
2.7. L'approche basée sur l'actif	69
2.8. La méthode des flux de trésorerie actualisés ou méthode DCF : Valoris	ation directe des
fonds propres	70
2.9. La méthode des sommes des parties	71
Conclusion du chapitre	
CHAPITRE 4 : Cas pratique Evaluation du Crédit Populaire d'Algérie	
Introduction du chapitre	
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	
1. Historique	74
2. Evolution du capital social du CPA	75
3. Statut juridique	76
4. L'activité du CPA	76
4.1. L'action commerciale ou l'intermédiation financière	77
4.2. La gestion des moyens de paiement	77
4.3. L'activité internationale	77
4.4. Les activités de marché	77
4.5. Les prises de participation.	77
5. les missions du CPA	78

6.	L'organisation du CPA	78	
Section 2 : A	nalyse de la banque du CPA	79	
1.	Evolution des principaux postes des comptes de résultats	9	
2.	Evolution du PNB	30	
3.	Les ressources.	80	
4.	Rentabilité des actifs du CPA : ROA	81	
5.	Rentabilité des fonds propres : ROE.	82	
6.	Coefficient d'exploitation.	82	
7.	Impact de la politique de provisionnement	83	
Section3: Ev	raluation du CPA	.85	
1. Quelle est	la méthode d'évaluation utilisée ?	.85	
2. Pourquoi un tel choix ?85			
3. L'évaluation des fonds propres revenants aux actionnaires (ECF)85			
3.1. La détermination du taux d'actualisation			
3.2. Le choix de la durée d'actualisation			
3.3. La détermination du taux de croissance89			
3.4. L'estimation des ECF ainsi que la valeur terminale			
4. L'évaluation des fonds propres par la méthode des résultats résiduels90			
5. La mé	thode des multiples : le multiple du PER9)2	
5.1. Présenta	ation du modèle	92	
5.2. Préser	ntation de l'échantillon	93	
5.3. Présentation des variables d'étude93			
5.4. Présentation et interprétation des résultats d'estimation du modèle96			
5.5. L'estimation du PER du CPA97			
6. Synthèse des résultats des méthodes appliquées à l'évaluation du CPA98			

Conclusion du chapitre	99
CONCLUSION GENERALE	100
BIBLIOGRAPHIE	103
ANNEXES.	107